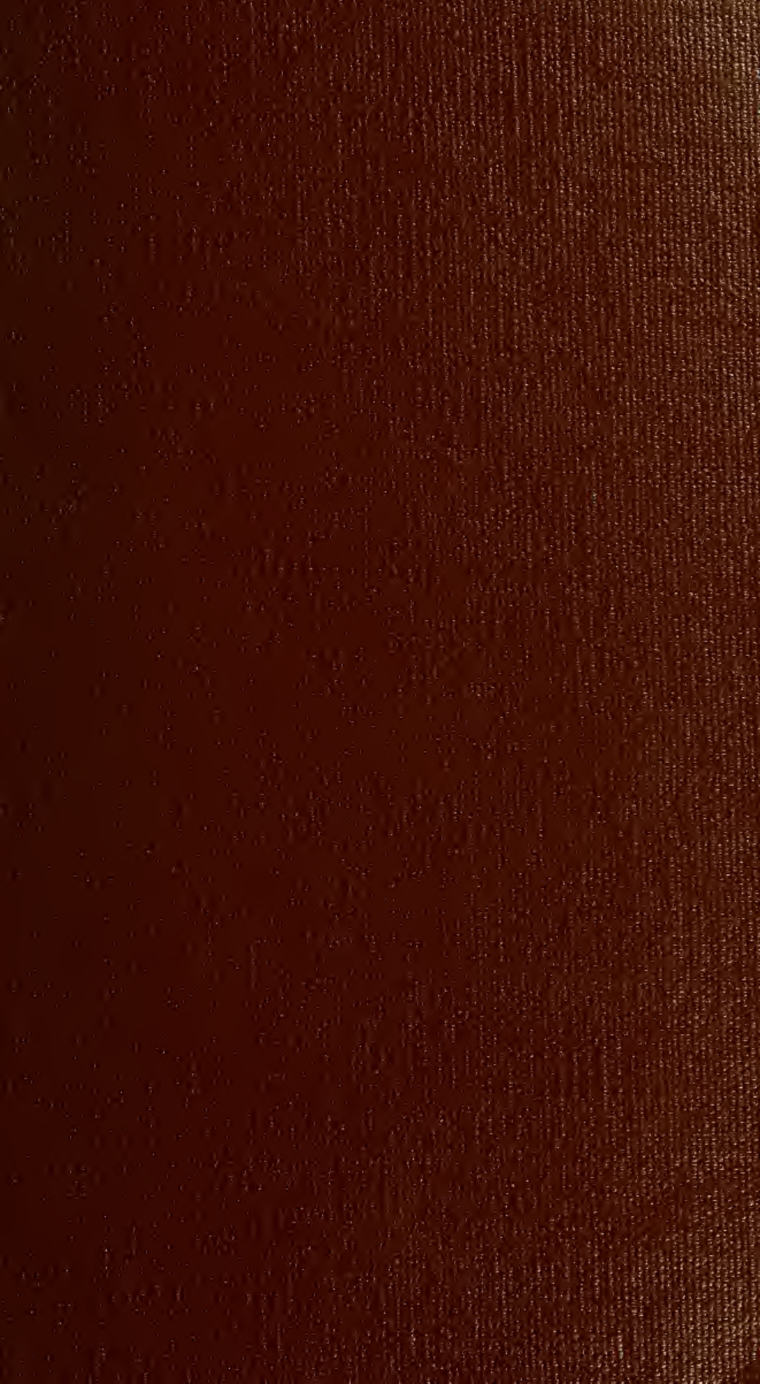
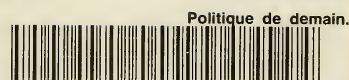




André GAYOT

A POLITIQUE DE DEMAIN

PRÉFACE
de
M. René VIVIANI
Ancien Président du Conseil

OPINIONS
de MM.

Léon Bourgeois, Paul Painlevé, A. de Monzie, Debierre, Georges Desplas, Léon Bérard, Paul-Meunier, Charles Dupuy, Mascuraud, Jules Bernard, Charles Gide, Henri-Robert, Durafour, Pierre Rameil, Henry Bérenger, Milliès-Lacroix, Emile Durkheim, Edouard Herriot, Jean Cruppi, Brichaux, Charles Richet, Abel Ferry, Henry Léméry, Abel Gardey, E. Quillent, Viger, Henry Chéron, Adrien Veber, Tintignac, G. Candace, L. de Launay, André Lebey, Compère-Morel, Laurent-Eynac, Ch. Gruet, E. d'Eichtal, Ferdinand Buisson, Biard d'Aunet, Aimond, Albert Milhaud, Charles-Benoist.

PARIS
ALBIN MICHEL, ÉDITEUR
22, rue Huyghens, 22



LA POLITIQUE DE DEMAIN

DU MÊME AUTEUR :

Une Ancienne Muscadine : **Fortunée Hamelin.** Documents inédits. — Préface d'Émile Faguet, de l'Académie française, 1 vol. in-8°, Paris 1911, Émile-Paul.

ANDRÉ GAYOT

Une Enquête pendant la guerre

LA POLITIQUE DE DEMAIN

L'ORIENTATION DE LA POLITIQUE
APRÈS LA GUERRE.
LES PARTIS - LA QUESTION SOCIALE.
LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES
LA FRANCE DÉMOCRATIQUE ET RÉALISTE
LA RÉFORMATION MORALE
LE DEVOIR DE DEMAIN

PRÉFACE DE M. RENÉ VIVIANI
Ancien Président du Conseil



PARIS
ALBIN MICHEL, EDITEUR
22, Rue Huyghens, 22

A MONSIEUR

J.-A. REBUFFAT

Avec qui ont été arrêtées les grandes lignes de cette Enquête.

Hommage

d'affectueuse sympathie.

A. G.

PRÉFACE

Il est bien difficile d'inscrire en tête de ces pages une préface qui ne se rencontre pas avec les opinions autorisées que tant d'hommes ont énoncées et qui se trouvent rassemblées dans ce volume.

Mais je veux, avant tout, féliciter M. André Gayot d'avoir fourni cette forme à son étude. Trop souvent l'écrivain solitaire est amené, en contemplant l'avenir, à devenir le tributaire de ses préjugés, de ses opinions, de ses rêves.

Or, lequel, parmi nous, peut se flatter, à travers cette catastrophe inouïe, et quand tant de ruines morales et matérielles obscurcissent la vision la plus aiguë, de fixer le programme de demain ?

En faisant appel à des hommes — dont chacun, pendant sa vie, a poursuivi son sillon, qu'accompagne l'expérience, qui sont de différente origine et même de formation d'esprit contraire, — celui qui recueille ces vues dote les lecteurs du volume d'une magnifique Enquête dont la précision et l'ampleur forment le double profit.

Je ne saurais me prononcer sur tant de vues précieuses ni les juger.

Mais la plupart d'entre elles offrent à la méditation un utile sujet. La pensée générale, qui domine parmi tous les interlocuteurs de M. André Gayot, c'est la nécessité de l'union.

Aucun, certes, ne peut penser que les controverses, indispensables au progrès, n'interviendront pas, mais si le divorce des esprits apparaît, il se peut, il se doit produire, sans altérer l'union des âmes et des consciences.

Et vers quel but devons-nous tendre par bien des chemins pour la gloire et le profit de la nation ?

La République indestructible et victorieuse

par l'élan et le courage de tous les enfants de la patrie est assise sur les lois fondamentales qu'elle a, dans l'ordre politique et social, fait voter.

Il ne peut s'agir de les atteindre : outre que l'entreprise serait injuste, elle serait périlleuse, car elle ne se tenterait pas sans que ce pays fût jeté dans les divisions intestines que nous ne voulons plus revoir.

C'est à une œuvre de rénovation économique et sociale que nous devons adhérer.

Rien ne manque en France parmi les forces morales et intellectuelles.

Ce qui nous manque, c'est la méthode, et, faute de méthode, nous n'avons pas su exactement gérer notre patrimoine économique. Une centralisation outrancière, fille de la Révolution et du Premier Empire, qui, à cette époque, était légitime parce que les moyens de communication manquaient, continue à sévir. Elle pèse sur l'activité du pays et elle menace de nous frapper d'une congestion tandis que les provinces lointaines risquent de mourir d'anémie. Seul un ré-

gionalisme économique et social qui remettra aux régions l'administration des choses, en laissant au Parlement la compétence exclusive pour l'examen et la conduite des affaires purement nationales (Diplomatie, Justice, Intérieur, Finances, Armée, Marine, Instruction Publique), peut nous sauver. Un torrent de prospérité traversera les régions gouvernées de loin et les citoyens, plus près des choses qu'ils aiment et qu'ils connaissent, collaboreront vraiment à la direction objective de la nation.

Après le triomphe où notre unité nationale a montré sa résistance, nous devons cette réforme profonde à notre pays. Il est majeur. Il suffit de lui faire confiance.

La génération qui aura accompli cette œuvre aura bien mérité du pays.

RENÉ VIVIANI,
Ancien Président du Conseil.

AVANT-PROPOS

OBJET DE CETTE ENQUÊTE
SON ACTUALITÉ

Nous livrons au public les résultats d'une Enquête poursuivie pendant la guerre. Le sujet n'en paraissait pas alors très actuel. De trop lourds et angoissants problèmes hantaient les esprits de tous les Français pour que l'on pût songer à disserter sur des théories politiques ou autres. Aussi notre entreprise fut-elle considérée par certains comme prématurée et quelques hommes, dont nous eussions aimé enregistrer l'opinion, déclinèrent notre invitation pressante par des raisons devant lesquelles le sentiment et la raison s'inclinaient sans les comprendre toujours.

Nous avons néanmoins persévéré dans le dessein que nous nous étions proposé. Et nous n'en avons nul regret. Au contraire. Les questions traitées par nos correspondants ne sont-elles pas d'aujourd'hui, de demain? Il suffit de jeter sur elles un coup d'œil

superficiel pour être convaincu de leur actualité. Nous prions qu'on les replace à leur date, à leur moment. Cette date, ce moment étaient tragiques. Faire, alors, une Enquête politique, économique, sur la France de l'après-guerre (pour nous servir du vocable usuel), quelle audace, quelle hérésie, quel paradoxe !

Et cela nécessite une explication simple et sincère.

S'il était indispensable que, dans un régime démocratique, la voix des assemblées parlementaires se fît entendre à côté de la voix du canon, s'il était nécessaire que se préparât à l'arrière le labeur d'organisation qui devait permettre à nos héroïques soldats de combattre et de vaincre, il n'était point chimérique de se demander, plusieurs mois avant la cessation des hostilités, ce qui, pour quelques domaines plus ou moins limités, pourrait résulter de la formidable mêlée des armes où une nation de proie, où des hordes casquées d'orgueil et avides de meurtre ont jeté pendant plus de quatre années un pays libre, féru d'idéal, loyal et droit.

On se préoccupait, d'ailleurs, un peu partout, de chercher des « directives ».

Y avait-il lieu de dire à ceux qui marquaient ces préoccupations raisonnables : « Attendez, remettez à plus tard, surtout en matière de politique, vos conseils, vos projets, vos doléances et vos espoirs »?

Nous ne le pensons pas. Nous ne l'avons pas pensé.

Voilà pourquoi, assuré, par avance, des difficultés que nous pourrions rencontrer, des objections qu'on

allait nous faire, et sans méconnaître, une seule minute, les impérieuses nécessités des heures graves que nous traversions alors, que nous traversâmes depuis, nous avons interrogé des Parlementaires, des industriels, des savants, à qui nous avons posé la question suivante :

Faut-il prévoir, après la guerre, un changement profond dans l'orientation de la Politique ?

N'y a-t-il pas lieu de supposer (1), *d'ores et déjà, que la question économique devra être mise au premier plan du programme des Partis ?*

Certes, nous sentions la délicatesse de notre question.

Nul n'est prophète.

Presque tous nos interlocuteurs ont pris cette précaution oratoire, fort sage en vérité. Nous ne demandions aucune prophétie, des impressions plutôt, pendant et après la tourmente, qui impose à tous de sérieuses disciplines et même des examens de conscience. Et si, parmi ces aspirations et ces impressions, se glissent quelquefois des critiques du passé et des conseils, pour l'avenir, nous ne pouvons que nous en réjouir. Les unes et les autres, de la part d'hommes qualifiés et fortement attachés aux institutions républicaines, sont livrés désormais à nos méditations.

A nous d'en faire notre profit.

Nous avons semblé proposer à certains un rébus

(1) Nous étions en 1917.

indéchiffrable. De là est venu, peut-être, leur mutisme. Cette pudeur nous agrée : elle était, elle est comme un retour discret sur soi-même, un désir de recueillement, un scrupule d'inquiétude, une crise morale, un besoin de cultiver le jardin de Candide, ou simplement la pudeur, la divine pudeur du silence — armure des faibles ou des forts, je ne sais.

Mais le « silence n'est plus la réponse du sage », comme disait l'Ancien, qui avait lu Euripide ; « l'abîme n'est plus le dieu unique. Pan nous commande. Il faut agir. L'action est le principe, l'action est le moyen, l'action est le but ».

Il y eut des heures où ces mots de M. Clemenceau prenaient leur sens le plus aigu. Nous vivons, nous vivrons longtemps de ces heures-là.

Albert Sorel écrivait un jour :

« Le passé ne déploie pas que des catastrophes. Le mal qu'un homme a commis, un homme meilleur le corrige ; le détriment qu'une génération a causé, une génération plus attentive et plus dévouée le répare. L'avenir demeure aux hommes de bonne volonté. Les hommes n'ont jamais paru plus grands que dans leurs épreuves et dans leurs relèvements... L'homme se sent d'autant plus relevé devant lui-même et vaillant devant sa destinée, qu'il prend plus d'humanité, c'est-à-dire qu'il prend une conscience plus claire de ses devoirs. »

Dans quelque ordre d'idées que s'égare notre pensée, il apparaît bien qu'en cette période guerrière, où tant de Français se sont offerts en holocauste pour une cause jugée par eux supérieure à eux-

mêmes, nous avions et nous avons aujourd'hui l'obligation de prendre une conscience plus claire de nos devoirs.

La *Politique de demain*, pressentie et aperçue par les personnalités qui ont cédé si bienveillamment à nos sollicitations, va nous apprendre à nouveau la nécessité et la vertu de ces devoirs. Les yeux s'ouvrent devant les profondeurs de l'abîme.

De grandes et terribles leçons se dégagent de la guerre. Peut-être allons-nous savoir par cette Enquête — forcément incomplète — si la politique pure a fait faillite, ainsi qu'on l'a écrit, si elle va subir certaines transformations et quels problèmes la guerre a mûris. Une nouvelle ère va s'ouvrir, peut-être. Mais cette ère nouvelle verra le développement accéléré des idées démocratiques. A cet égard il semble qu'il y ait unanimité parmi les républicains. D'aucuns ont délaissé la première partie de notre questionnaire; mais tous ont reconnu la prédominance de la question économique. Il y a et il y aura là une bataille à livrer, où il est nécessaire d'apporter de la méthode, de la volonté, et comme le disait excellemment un remarquable écrivain, M. J.-A. Rebuffat, dès 1915, « cet esprit de sacrifice qui est comme une avance d'hoirie qu'une génération consent à l'autre ».

Dans l'ensemble, on verra que cette Enquête, utile, avant et après la victoire, a une amplitude et une variété que n'ont pas toujours ces sortes de travaux.

C'est reconnaître l'importance des questions, plus actuelles que jamais, que nous avions soumises à l'esprit éclairé de nos interlocuteurs. Nous avons

commenté leurs réponses en les situant dans leur cadre, dans leur milieu, dans leur moment, et en les considérant, autant que possible, d'un point de vue objectif et général. Ces réponses, pour la plupart, sont claires et pertinentes. Nous souhaitons qu'on prenne à les lire le plaisir « agréable et utile » que nous avons éprouvé en les enregistrant.

André GAYOT.

N. B. — Une très importante partie de cette Enquête sur « la Politique de Demain » a paru dans la *Dépêche de Toulouse.*

LA POLITIQUE DE DEMAIN

M. LÉON BOURGEOIS

**« Il faut du plus grand mal
faire sortir le plus grand bien possible ».**

L'œuvre laïque, démocratique et sociale accomplie par M. Léon Bourgeois est considérable; l'interroger en premier lieu sur les lendemains de la guerre s'imposait à nous, en raison des services rendus et de l'autorité dont il jouit non seulement dans notre pays, mais encore dans le monde entier.

Ancien Président du Conseil, Représentant de la France à la Conférence de La Haye, Ministre d'hier et d'aujourd'hui, le Sénateur de la Marne est de ceux qui ne bornent pas leur horizon aux *moments* — tranquilles ou agités — que nous vivons : il regarde plus loin, il prépare l'avenir. Avec plusieurs esprits éminents qui l'ont choisi comme Président — quelle présidence ne lui fut pas offerte ! — il se préoccupe des risques futurs de la guerre et de la réorganisation de la France.

Mais aborder M. Léon Bourgeois n'est pas chose

facile même aux enquêteurs les plus tenaces. Quand il n'est pas à son ministère (1), il se confine au milieu des livres dans sa demeure de la silencieuse rue Palatine, cette ancienne rue du Cimetière que troublent seules les cloches de Saint-Sulpice.

A notre question, M. Léon Bourgeois ouvre le livre : *la Guerre et la Vie de demain*, qu'il vient de publier, et il nous dit avec juste raison : la réponse est là.

La voici :

Le grand péril commun pose des problèmes; il suscite des réformes; il crée des institutions et des œuvres. Une seule pensée, celle de la nation en danger, rejette au second plan les intérêts particuliers, triomphe des égoïsmes, fait surgir les volontés, les dévouements, arme de vertus nouvelles l'âme commune. Il faut qu'après la guerre rien ne soit perdu de l'accroissement de forces que cette fièvre généreuse a fait circuler dans le sang de la nation. Par l'excès même de la souffrance, la guerre, en même temps qu'elle est une cause de ruines sans nombre, peut devenir la source de nouvelles et fécondes énergies. Le péril commun a fait accepter par tous certaines mesures économiques et sociales sur lesquelles n'avait jamais pu se faire, en temps de paix, l'accord nécessaire. Ce qu'il faut, c'est que les réformes, les œuvres sociales, qui sont ainsi nées, comme par la force même des choses, de l'état de guerre, auxquelles l'opinion publique a donné son approbation immédiate, auxquelles, peu à peu, s'accoutument les esprits et s'habituent les mœurs, ne disparaissent pas au len-

(1) M. Léon Bourgeois était alors Ministre du Travail.

demain du péril et soient définitivement incorporées dans l'organisation sociale de la France.

Il faut faire sortir du plus grand mal le plus grand bien possible. Il faut empêcher de se refermer les yeux qui se sont ouverts tout à coup devant les profondeurs de l'abîme; il faut obtenir que, d'une façon durable, les intérêts particuliers, qui se sont sacrifiés aux nécessités patriotiques, acceptent de se sacrifier encore et d'une façon permanente, perpétuelle, à l'intérêt social; il faut que le lien, qui s'est si fortement serré, de la solidarité nationale, ne se desserre plus dans l'avenir.

Voilà pourquoi la nécessité de prévoir et de préparer la vie de demain hante, dans notre France, les esprits les plus éminents, les âmes les plus généreuses et les plus hautes.

Ce sont là des considérations qui, quoique générales, ont leur valeur. Une organisation sociale est reconnue indispensable après une guerre atroce qui aura, malgré les deuils et les destructions, dessillé bien des regards. Parmi d'autres questions à l'étude desquelles le clairvoyant esprit de M. Léon Bourgeois apporte les lumières de son expérience, retenons celles-ci : Santé de la race, défense et protection de l'enfant, tutelle des orphelins, hygiène, apprentissage, réformes fiscales.

Il y a longtemps qu'au Musée Social et ailleurs le Ministre du Travail leur a accordé sa sollicitude attentive et vigilante. Plus que jamais elles sont et seront actuelles après la grande guerre; elles ont nécessité et nécessiteront des réformes auxquelles ne se dérobera pas le vouloir des individus, dont l'inté-

rêt, basé sur le principe — un peu abstrait parfois — de ce solidarisme cher à l'ancien Président du Conseil, doit se fondre dans l'intérêt national.

France d'abord, subordination de l'individu à la nation, nous entendrons souvent ces mots dont l'heure présente accuse la vertu.

Que de problèmes à résoudre ! Que de perspectives découvre le thème de cette Enquête ! Faut-il reculer? Faut-il avancer? Cherchons les Diogène. Eclairons-nous.

M. PAUL PAINLEVE

« La politique de demain devra être réformiste ».

Rue Séguier, dans un paisible quartier de la rive gauche, proche la Seine et non loin de la rue Gilles-Queux ou Gît-le-Cœur, où vécurent, dit-on, Gabrielle d'Estrées et la duchesse d'Étampes, se trouve l'ancien hôtel de Nevers qui abrita le chancelier d'Aguesseau.

C'est là qu'habite M. Paul Painlevé, membre de l'Institut, ancien Ministre de l'Instruction publique et des Inventions, Député de Paris (1). C'est un savant illustre, d'un haut caractère, et dont la compétence et le labeur magnifique, particulièrement utiles à la nation, n'ont point de détracteurs. Sa personnalité, au reste, est trop connue dans tous les milieux scientifiques et politiques pour que nous esquissions son portrait.

Qu'il nous suffise de rappeler quelques titres qui lui ont acquis depuis longtemps l'estime et l'admiration confiante de tous ceux qui savent ses travaux,

---

(1) M. Paul Painlevé n'était pas encore Président du Conseil et Ministre de la Guerre quand il nous a fait l'honneur en janvier 1917 de nous accorder cette interwiew.

son dévouement à la chose publique, l'intégrité de ses convictions et qui l'ont vu à l'œuvre ou qui, à ses côtés, ont participé à des luttes généreuses.

Professeur de Faculté à 23 ans, membre de l'Académie des Sciences à 35 ans, Professeur à la Sorbonne, à l'École Polytechnique, à l'Institut supérieur d'aéronautique, Député de la 1re circonscription du Ve arrondissement, où il succéda à René Viviani, M. Paul Painlevé est fils de ses œuvres. Bien avant d'entrer au Parlement, il s'était mêlé à des luttes retentissantes où il apporta des convictions républicaines solides que rien n'altéra jamais. Défenseur de l'école laïque, il ne cessa point dans les réunions publiques ou à l'Institut de se passionner pour l'étude positive et approfondie de tous les problèmes qui intéressaient la grandeur de notre pays. Avec d'autres éminents esprits il a contribué à fortifier, à accroître cette grandeur. Dans quelle mesure, on le saura exactement plus tard. Plusieurs, au Parlement, dans la presse, à l'étranger, le savent déjà.

Il a été de ceux que préoccupa toujours la tâche militaire de la France : deux fois rapporteur du budget de la marine, il fut le conseiller écouté de ce ministère. Bien des réformes et des perfectionnements efficaces qui ont été réalisés depuis quelques années (qu'il s'agisse de l'artillerie navale, du calibre des gros canons, des poudres, dont la production a été prodigieusement accrue, du recrutement de l'armée de mer, etc.) l'ont été conformément aux indications précises de ses rapports. Il proclama courageusement qu'à l'augmentation de l'armée active allemande il

fallait répondre par l'augmentation de l'armée active française. Il formula des avis dont on a tenu compte. Les vues émises dans ses travaux ont été vérifiées par la guerre. N'oublions pas de signaler, en dehors des services rendus à l'aviation militaire, que M. Paul Painlevé appuya, avant août 1914, le projet de concentrer notre flotte dans la Méditerranée, d'utiliser les troupes indigènes et réclama l'incorporation à vingt ans qui, en donnant aux jeunes soldats une instruction militaire rapide, nous a permis d'avoir 180.000 hommes de plus à la bataille de la Marne.

On n'ignore pas l'utilité de ses services comme ministre de l'Instruction publique et des Inventions (1).

Tel est l'homme, dont la bienveillante aménité est faite de simplicité et de franchise, et que nous sommes allé interroger :

— « C'est une question bien vaste, que vous me posez, nous répond M. Painlevé. Je suis votre enquête avec intérêt. Elle n'est pas prématurée, les adhésions que vous avez reçues vous le prouvent.

Et après quelques minutes de réflexion, l'éminent député de Paris, nous déclare :

— « Quelle que soit la durée des hostilités et des négociations, quelles que soient les conditions de la paix future, les problèmes économiques, après la guerre, domineront, écraseront tous les autres.

---

(1) On commence à connaître ceux qu'il a rendus comme Ministre de la Guerre et à y rendre l'hommage mérité.

Pour supporter les charges énormes qui pèseront sur elle, la France devra, avant tout, développer, multiplier, mettre en œuvre à plein rendement tous ses moyens de production. Produire, produire, produire, ce devra être le mot d'ordre de tout le pays, de toutes les classes. Féconder nos champs par les moyens de culture les plus scientifiques et les plus intensifs, suppléer par le machinisme agricole au manque de bras, — exploiter par les procédés les plus modernes et les plus féconds toutes nos richesses intérieures, nos mines, nos torrents, nos cours d'eau; adapter le prodigieux outillage créé par la guerre aux industries de la paix, à la fabrication des machines, des outils, des engrais, des matières colorantes; développer à son paroxysme l'exportation française à travers le monde entier, en profitant à la fois de la surproduction qu'engendreront le nouvel outillage et la puissance d'expansion que donneront à la France son héroïsme, sa gloire, les sympathies qui l'enveloppent dans tous les pays.

C'est là un programme d'activité évident, inévitable, qui s'imposera à tous les Français, à tous les partis, quels qu'ils soient. Quiconque sera capable d'y collaborer, aura le devoir de le faire, qu'il s'agisse d'hommes mûrs, de jeunes gens, de ces centaines de milliers de jeunes filles et de femmes qui, après la guerre, devront faire elles-mêmes leur existence.

Et, s'animant peu à peu, M. Painlevé ajoute :

— « Répétons-le : c'est ce problème de l'intense production nationale qui dominera tous les autres et en particulier le « problème fiscal ». Si elle est réalisée le pays traversera, j'oserai presque dire allègrement, les années d'après la guerre. Dans le cas contraire, il ne se débattra que dans des difficultés presque inextricables.

— Ne seriez-vous point, monsieur Painlevé, quelque peu pessimiste ?

— Je ne crois pas. Pour faire face aux dettes qui resteront à notre compte, « même dans les hypothèses les plus favorables », que pourrait le financier le plus habile et le plus démocrate, si la matière imposable était totalement insuffisante?

Et puisque tous les Français doivent être ainsi d'accord sur le but à atteindre, il faudra bien qu'ils s'accordent aussi sur les meilleurs moyens d'y parvenir.

— Les partis, hasardons-nous, auront peut-être ici un rôle efficace à remplir.

— Précisément. C'est ici que devra intervenir le rôle des partis. Leur disparition n'est ni possible ni désirable; leur existence correspond à la nature même des choses. Tous les phénomènes du monde nous apparaissent comme une lutte, ou, si l'on veut, comme une sorte de transaction, constamment changeante, entre les forces de conservation qui veulent maintenir ce qui est et les forces d'évolution qui veulent le transformer.

La vie politique d'un grand peuple n'échappe pas à cette loi universelle. Ce qu'il faut souhaiter, c'est que de grands partis se forment, correspondant à des instincts profonds de la nation et non pas à des intérêts mesquins ou à des ambitions de personnes. C'est qu'il y ait, d'un côté, un parti « traditionnaliste » et d'un autre côté « un grand parti réformiste ».

— Il est aisé de deviner où se recruteront les membres du parti traditionnaliste, les conservateurs sociaux auxquels un de vos collègues fait allusion. Mais le grand parti réformiste que vous apercevez à l'horizon comme nécessaire, où en puiserez-vous les éléments et quel en sera le cadre ?

— Ce parti réformiste s'appuiera à gauche sur les

classes laborieuses et sur les organisations syndicalistes. C'en est fini, en effet, après les exemples de patriotisme qu'a multipliés cette guerre, des querelles verbales de dogmes entre les hommes de gauche : les questions de défense nationale ne sauraient plus creuser de fossé apparent entre ceux qui ont rivalisé d'héroïsme dans les tranchées.

— Est-ce que, dès aujourd'hui, vous ne pourriez pas esquisser le programme d'ensemble de ce parti réformiste ?

— Ce programme, veut bien nous répondre M. Painlevé, devra être essentiellement et immédiatement « réalisateur ». Puisqu'il convient de développer au maximum toutes les richesses nationales, il faut que ce développement même leur laisse le caractère d'être « nationales ». Qu'il s'agisse de mines, de houille blanche, de grands trusts de fabrication, la nation ne saurait abdiquer ses droits régaliens. Ce fut de tout temps la pensée du parti républicain, mais cette pensée restait théorique et vague et trop indolente pour surmonter les résistances que rencontrait toute tentative de réalisation.

Aujourd'hui, nul ne me contredira, les circonstances sont bien différentes; les charges qui vont incomber à l'Etat ne lui permettent pas d'attendre, et il n'est pas un Français, de quelque opinion qu'il soit, qui ne le comprenne. L'aiguillon même de la nécessité donnera donc au parti réformiste la force de concevoir et de vouloir sans délai — et cette même nécessité fera plier les parti-pris qui, avant la guerre, eussent été implacables.

La guerre, qui aura été pour tous la leçon morale suprême, nous laissera à tous les devoirs suprêmes.

Une œuvre grandiose et magnifique sera à accomplir : faire jaillir la prospérité de tant de ruines dans une société plus juste, plus humaine parce que mieux outillée contre la matière et mieux consciente de la

solidarité. A l'accomplissement d'une telle œuvre, le parti réformiste devra consacrer toute son activité, toute son énergie, tout son élan.

Il devra lutter pour faire triompher son idéal et ce seront à des luttes généreuses dans lesquelles il conviera ses adversairess à mettre au service du grand travail national leurs qualités d'invention, d'audace, d'initiative. Qu'il s'agisse des problèmes sociaux ou politiques, qu'il s'agisse de l'école, de l'atelier ou de l'éducation de ces milliers d'orphelins que laissera la guerre, le parti républicain saura concilier l'ardeur de ses convictions et le respect des convictions d'autrui.

Peu importent les étiquettes qui se substitueront à des étiquettes caduques, peu importe le reclassement profond qui se refera entre les hommes, si l'estime et le respect mutuel président aux luttes des grands partis.

Ces luttes pourront être passionnées et ardentes, c'est le bien public qui sortira de cette noble émulation.

L'attitude de ce savant illustre qui nous entretenait de la politique de demain était curieuse à observer; drapé dans sa robe de chambre, M. Painlevé se promenait dans son cabinet de travail, les mains derrière le dos, le visage méditatif, le regard comme lointain. Sa voix, au timbre légèrement assourdi, aux inflexions lentes et mesurées, était scandée de temps à autre par un geste énergique.

« *Leçon morale suprême... devoirs suprêmes...* » M. Painlevé insista sur ces mots et nous, qui l'écoutions, nous sentions bien que nous avions devant nous l'un de ces hommes de pensée et d'action en qui la France a confiance parce que, précisément, ils ne se dérobent à aucun de ces devoirs.

Des conseils éclairés, un exemple élevé, de grandes, de larges espérances, voilà l'impression salutaire qui se dégage d'une déclaration dont nul ne méconnaîtra l'autorité.

M. GEORGES DESPLAS

« La politique sera économique et sociale ».

Certains de ces problèmes, dont la solution deviendra plus urgente après la paix victorieuse, avaient, il y a plusieurs années, préoccupé nos législateurs. L'un d'entre eux, M. Georges Desplas, va nous le dire.

Ce n'est pas exclusivement la communauté de nos attaches pyrénéennes qui m'a conduit auprès du Député de la 2e circonscription du Ve arrondissement. Nous savions, de longue date, l'aménité de son accueil. M. Georges Desplas, méridional parisianisé, n'est pas rebelle à l'interwiew. Quel que soit le visiteur — ou le solliciteur — sa barbe qui fut blonde s'éclaire d'un sourire aimable; la poignée de mains largement tendue vous signifie que vous en avez, au moins — ou au plus, pour *vos trois minutes*, comme au téléphone. — C'est déjà quelque chose. Si vous étiez timide en frappant le marteau de la rue de l'Arbalète, votre timidité tombe devant le maître de céans, dont la parole chantante et nuancée vous tiendra sous le charme.

Car M. Georges Desplas est un causeur réputé. Au Palais, avant et après le procès des Trente et

d'Henri Rochefort, il était fort apprécié pour son éloquence courtoise, précise et châtiée.

Ancien Président du Conseil municipal, Président de la Gauche Radicale et de la Commission de Législation civile et criminelle, — fait rare dans les annales parlementaires, — Rapporteur dans la question, si épineuse, des Dommages de guerre, il avait à nos yeux des titres nombreux pour que nous allions le voir (1).

Et voici ce que, sous l'ancienne cloche de Sainte-Pélagie, souvenir historique, M. Georges Desplas nous a déclaré :

Notre orientation politique future sera sans doute déterminée, à la fois, par les conséquences de la guerre, et par les conditions dans lesquelles s'opérera le passage de l'état de guerre à l'état de paix.

La guerre, avec sa succession d'événements, qui débordent et dominent le génie et le vouloir humains, comporte, par la force même des choses, une certaine part d'improvisation. Malgré le poids de lourdes responsabilités et la formidable importance des décisions à prendre, le gouvernement est relativement facile, grâce à l'effacement des intérêts individuels devant l'intérêt général, grâce à la discipline universellement acceptée, aussi bien à l'arrière qu'à l'avant, et à l'ardente bonne volonté de tous les citoyens, dont les énergies sont tendues vers un même but : la victoire.

Mais une fois celle-ci obtenue, et quand il s'agira de démonter en quelques semaines l'organisme complexe et gigantesque, progressivement constitué en

(1) M. Georges Desplas a été Ministre des Travaux publics.

trois ans, et de remettre en fonctionnement l'organisme normal quelque peu disloqué, des difficultés apparaîtront, moins angoissantes, mais plus nombreuses et aussi délicates que celles que nous avons à surmonter aujourd'hui.

Il faudra faire en sorte que les millions d'hommes qui, depuis de longs mois, vivent loin de leurs occupations professionnelles, ne retrouvent pas la misère installée à leur foyer et puissent immédiatement reprendre leur place à l'usine, à l'atelier, au bureau, sans que, cependant, les travailleurs occasionnels, qui les remplacent en ce moment, soient réduits au chômage; il faudra assurer la transformation rapide des industries de guerre en industries de paix, fournir à ces dernières des facilités leur permettant de rétablir leur matériel en état de fonctionnement, et de trouver des matières premières : il faudra parer au déficit de la main-d'œuvre dans nos champs aussi bien que dans nos usines, — ramener les réfugiés dans les régions dévastées et promptement reconstituées, — prendre, en un mot, toutes les mesures nécessaires pour que la France, en déposant le glaive, puisse ressaisir l'outil, et, victorieuse dans la lutte militaire, se lancer sans perdre un instant, dans la lutte économique.

C'est sans hésitations, sans tâtonnements, sans retard, en vertu d'un plan arrêté à l'avance et d'une façon intelligemment automatique, que toutes ces mesures devront être prises, au milieu des luttes d'intérêts qui, après avoir un moment sommeillé, se réveilleront avec plus d'âpreté.

S'il en était autrement, nous serions exposés à une crise économique, compliquée peut-être d'une crise sociale, et dont je n'ose prévoir les conséquences. Aussi, à l'heure présente, si les plus pessimistes ne gardent aucune crainte à propos de la guerre, quelques esprits clairvoyants ressentent quelques inquiétudes en songeant aux lendemains de la paix.

Mais je crois qu'il faut écarter ces sombres perspectives — et j'ai foi dans le génie français qui, aux instants graves, a toujours déployé les qualités qu'exigeaient la nature et la gravité des circonstances. Par la collaboration étroite et confiante du Gouvernement et du Parlement, avec les concours de toutes les forces vives du pays, après, peut-être, quelques inévitables oscillations, l'équilibre nouveau se rétablira.

Cet équilibre sera-t-il différent de l'équilibre ancien, ou, en d'autres termes, notre évolution politique se produira-t-elle dans le même sens qu'avant la guerre, malgré les changements que celle-ci aura pu apporter dans les caractères et le brassage qu'elle aura entraîné dans les situations et les fortunes?

A cette question difficile, et dont la solution comporte des facteurs encore inconnus, j'estime qu'il faut répondre par l'affirmative, mais sous la réserve de quelques précisions.

Par la force même des choses, les questions économiques et sociales prendront dans nos préoccupations la place que tiennent aujourd'hui les questions militaires. Sous peine de perdre les profits matériels de notre victoire, c'est sur le terrain industriel et commercial que nous devrons nous efforcer d'en tirer parti et de la consolider, tout en nous protégeant contre la contre-offensive que l'ennemi lancera, sans doute, sur ce domaine, dans l'espoir d'y trouver une revanche. Pour accomplir l'œuvre de réparation et faire rentrer en France l'or qui en est sorti, il sera indispensable que notre pays devienne intensément producteur et trouve au dehors des débouchés pour sa production.

Economique et sociale, telle sera donc la politique que, sous la pression des circonstances et d'un patriotisme tragiquement fortifié, les hommes et les partis, n'oubliant peut-être pas toutes leurs rivalités, mais rivalisant surtout d'ardeur pour défendre les intérêts du pays, s'efforceront de réaliser.

Tous les esprits prévoyants ne comprenaient-ils pas, dès avant la guerre, la nécessité de cette politique?

Est-ce que les précédentes législatures n'avaient pas accompli une œuvre sociale, — dont elles peuvent s'enorgueillir, — et au moins amorcé une œuvre économique?

J'ai donc le droit de dire que c'est notre évolution d'avant-guerre qui se continuera après la paix, mais en changeant, non pas de sens, mais de caractère. Elle était lente et incertaine, elle deviendra rapide et assurée; d'un seul coup, elle aura fait en avant un bond d'un quart de siècle.

Au sortir de la lutte, la France présentera, sans doute, un autre aspect, mais ce ne sera pas une France nouvelle; et qu'il me soit permis de protester contre les allégations de ceux qui accablent de leur mépris le pays d'hier, oubliant que c'est lui qui a engendré le pays d'aujourd'hui et de demain.

De même que le mondain, l'artiste ou l'oisif d'hier sont aujourd'hui des soldats rudes et héroïques, et se révéleront demain comme des travailleurs laborieux, sans avoir pour cela changé de personnalité, mais seulement de costume — de même c'est sans effort et sous la pression des circonstances que notre République d'avant-guerre, République de paix et d'idéal, réveillée de son confiant repos, et se dressant pour se défendre, est devenue, sans cesser d'être elle-même, une République de bataille et de victoire, apparaîtra, la lutte finie, comme la République du travail.

Il serait superflu de commenter cette déclaration substantielle. Soulignons l'esprit de labeur méthodique, volontaire, patient, indispensable que préconise M. Georges Desplas, dans cette étude prévue des problèmes économiques et sociaux que devra

résoudre le Parlement. On l'a décrié parfois, ce Parlement trop méconnu et l'hommage que lui rend un de ses membres n'est point ici flatterie vaine ou intéressée. Il avait « au moins amorcé une œuvre économique »; le répertoire des travaux législatifs le prouve. D'où vient, alors, que la mise en pratique et la réalisation des réformes furent et demeurent si lentes, si pénibles?

De l'absence de méthodes sûres? De la multiplicité des groupes et des partis? De la complexité des programmes et des problèmes? Des rivalités et des querelles intestines?

Que sais-je? disait Michel de Montaigne. Nous savons qu'aujourd'hui est né d'hier... mais qu'aujourd'hui c'est la guerre avec toutes ses horreurs, ses héroïsmes, ses conséquences redoutables.

Au lendemain de 1870, un homme d'État allemand s'écriait : « Nous avons vaincu sur les champs de bataille de la guerre, nous vaincrons sur les champs de bataille du commerce et de l'industrie. »

Les loups d'outre-Rhin n'ont pas vaincu et ne vaincront pas par les armes; il faut parer dès aujourd'hui, par les efforts coordonnés d'une méthode vigoureuse et rigoureusement poursuivie, à la contre-offensive certaine dans le domaine économique.

M. ABEL FERRY [1]

« La victoire d'abord. On verra après ».

M. Abel Ferry est Député des Vosges; la « ligne bleue », qu'évoquait puissamment le grand Jules Ferry, le hante à son tour. Cette hantise l'a empêché de nous répondre comme nous l'aurions souhaité.

Enregistrons le court billet qu'il nous a adressé :

Monsieur,

Il m'est impossible de vous donner, en l'état actuel des choses, une appréciation sur ce que sera ou ne sera pas, après la guerre, l'orientation politique et je ne puis préjuger des événements.

Pour le moment, une seule chose importe : la victoire.

C'est vers ce but que doivent tendre toutes les énergies; après, nous verrons.

Avec tous mes regrets de ne pouvoir vous donner satisfaction, veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Nous nous inclinons devant le scrupule de M. Abel Ferry, scrupule que ressentait aussi presque à la même

---

(1) M. Abel Ferry a trouvé une mort glorieuse en accomplissant une mission parlementaire sur le front.

heure, le regretté lutteur, le bon Français qu'était Fernand Labori, ancien député de Seine-et-Marne, ancien bâtonnier du Barreau de Paris. L'éminent défenseur d'Émile Zola « s'était fait une loi de ne point parler durant la guerre, estimant que la parole, c'est seulement à nos héroïques soldats qu'elle appartenait ».

Préparer demain pour notre France éternelle n'empêche pas, ne doit pas empêcher, bien au contraire, de jeter sur la vie présente, sur ses réalités douloureuses, le « regard ferme et clairvoyant », dont parlait Renan.

Mais les réalités douloureuses d'aujourd'hui ne ferment pas, n'obscurcissent pas tout l'horizon. D'aucuns l'ont pensé.

M. HENRY BÉRENGER

« La politique de la France démocratique sera sociale et nationale ».

En nous adressant à un homme aussi laborieusement occupé que M. Henry Bérenger, Sénateur de la Guadeloupe, rapporteur de la Commission de l'armée, nous sentions la délicatesse de notre démarche. M. Henry Bérenger s'est souvenu qu'il était homme de lettres et journaliste lui-même et que la curiosité des enquêteurs ne craignait point de pénétrer dans les arcanes du Luxembourg, où ne semblent plus errer les fantômes de Barras et de Thérésa Cabarrus ou de Juliette Récamier.

Retenu à une Commission parlementaire, le Sénateur de la Guadeloupe, qui, sous des dehors nonchalants, cache la volonté la plus robuste qui soit, nous a fait tenir le mot suivant :

Mon cher confrère,

Je réponds à votre demande aussi brièvement que le comportent les obligations de la guerre actuelle pour un rapporteur de la commission de l'armée. Vous me demandez s'il faut prévoir, après la guerre, un changement profond dans l'orientation de la politique?

Sans vouloir prophétiser, je crois que cela dépendra de la solution de la guerre, c'est-à-dire des conditions de la paix.

Une paix victorieuse et durable consoliderait certainement le régime parlementaire actuel.

J'ose même espérer qu'elle l'améliorerait dans le sens d'une direction plus réaliste et d'un contrôle plus efficace de la vie nationale et de sa production.

En tout état de cause, le problème économique, dans sa triple synthèse nécessaire — besoins, ressources, conditions d'emploi, — tant pour les choses que pour les êtres, — dominera nécessairement toutes les préoccupations des partis.

La politique de la démocratie française et républicaine sera donc de plus en plus « sociale et nationale ».

Nul n'escompte et ne souhaite en France, espérons-le, une paix qui ne soit point victorieuse et durable. Le prodigieux effort de l'avant se complète du labeur de l'arrière et l'on saura un jour quel fut celui des Commissions parlementaires. Nous aurons, au reste, l'occasion de rencontrer ces mots qui ont une valeur considérable, si l'on veut passer de la théorie à l'action : « Direction plus réaliste et contrôle plus efficace de la vie nationale et de sa production. »

M. E. D'EICHTAL

« Il faudra un effort industriel et commercial intense ».

« Les problèmes économiques domineront tous les autres ».

M. E. d'Eichtal est Président de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Il n'a pas cru devoir se dérober, ainsi que quelques-uns de ses collègues, à l'enquête que nous poursuivions. L'illustre Compagnie, à laquelle il appartient, a fait de la plupart des problèmes qui nous passionnent à cette heure l'objet de ses études, de ses délibérations et de ses travaux. Et l'on va voir que la politique ne sera pas uniquement, comme au temps de l'abbé de Saint-Pierre et de sa Polysynodie, la science du gouvernement des Etats. Perfectionner et organiser ce gouvernement est une tâche difficile à laquelle les Français de toutes les classes et de toutes les opinions doivent être appelés à collaborer, pour vivre d'abord et pour relever leur pays.

Écoutons un membre de l'Institut :

Il me paraît impossible de répondre en quelques lignes à la vaste question que vous voulez bien me

poser. Je me contenterai de vous indiquer sommairement mon opinion sur la seconde partie de cette question, celle relative au rôle que devra jouer le problème économique dans la réorganisation de la France d'après-guerre.

Il est évident que la situation où nous nous trouverons au moment de la paix, et quelles que soient les conditions de cette paix, nous imposera un effort immense soit pour refaire notre outillage et relever nos ruines dans les régions envahies, soit pour préparer des ressources nouvelles propres à combler les vides de la production d'abord, et ensuite nous permettre d'acquitter des contributions singulièrement accrues.

Où trouverions-nous ces ressources nouvelles sinon dans un effort industriel et commercial intense? Lui seul crée de la richesse, et c'est de la richesse qu'il nous faudra pour panser nos plaies économiques et nous procurer des objets d'échange international.

Mais nous ne devons pas nous dissimuler les obstacles que nous rencontrerons devant nous : pénurie de main-d'œuvre, pénurie d'outillage et de matériel de production et de transports, défiance des capitaux, si la politique proprement dite, au lieu de les encourager, les effraie par des mesures d'oppression. Le développement de la machine — surtout dans l'agriculture — pourra, dans une certaine mesure, triompher de la première de ces difficultés, et il est bien à désirer que les efforts faits actuellement pour propager la motoculture soient largement multipliés. L'utilisation de nos forces hydro-électriques suppléerait dans des proportions intéressantes aux insuffisances de notre outillage à vapeur appliqué à l'industrie et aux transports. Mais, pour la réaliser, il faut des capitaux considérables, et là nous revenons à la troisième difficulté, sur laquelle j'appelais votre attention.

Malgré le magnifique exemple d'initiative et d'in-

telligence patriotique que viennent de donner pendant la guerre les industriels et les entrepreneurs privés pour réparer les imprévisions du début, ou les lacunes résultant de l'invasion de nos départements les plus productifs industriellement, ce qu'on appelle le « capital » n'est pas, en général, vu d'une façon bienveillante par nos législateurs, et il est à craindre que cette impression persiste ou même s'aggrave après la guerre.

Ce serait, je crois, une lourde faute au point de vue de notre relèvement économique qui aura plus que jamais besoin, pour se réaliser, de l'esprit d'initiative et de l'esprit d'entreprise des citoyens : or, ils ne l'exerceront que s'ils trouvent auprès des pouvoirs publics des encouragements et non des marques de défiance ou des menaces d'oppression.

C'est là une considération que je voudrais voir comprise par les partis, quels qu'ils soient, qui ont en vue l'essor de notre pays après cette longue et terrible guerre, et qui voudront le préparer par une politique vraiment réorganisatrice.

M. Eugène d'Eichtal redoute ou semble redouter « des mesures d'oppression » qu'inspirerait la « politique proprement dite ». Si le problème économique et social doit être mis, après la victoire, au premier plan du programme des partis, l'éminent Président de l'Académie des Sciences Morales n'aura pas lieu de craindre que ses appréhensions soient justifiées. Il sait, mieux que nous, que telle mesure fiscale qui, peu de mois avant la guerre, était qualifiée d' « inquisitoriale », est acceptée aujourd'hui comme nécessaire, indispensable, utile par conséquent, par ceux-là même qui la combattaient avec le plus de

vigueur. La guerre est une terrible leçon de choses, et si l'enseignement des faits donne — selon le mot de M. Edouard Herriot à la tribune de la Chambre — une certaine humilité, il fait franchir des barrières à ceux qui étaient de « l'autre côté de la barricade »; mais cela, n'est-ce pas, dans l'intérêt national.

M. FERDINAND BUISSON

« Vous posez là des questions d'après-demain ».

M. Ferdinand Buisson n'était pas encore parti en Amérique quand nous l'avons interrogé. Aura-t-il, à son retour, les mêmes scrupules qu'il nous a confiés avant son voyage outre-Atlantique? *Chi lo sa?* M. Ferdinand Buisson, ancien député du 13e arrondissement, a été mêlé à de nombreuses luttes politiques; c'est un cerveau merveilleusement organisé qui s'est occupé de tout... et même de sociologie. Lui demander son opinion sur la *Politique de demain* nous a presque rendu suspect d'hérésie à ses yeux.

Nous en sommes contrit et nous en serions humilié si nous ne pressentions pas que l'étonnement de M. Ferdinand Buisson doit être tout à fait dissipé, à cette heure, par les mille et un enseignements qu'il rapportera du pays de Washington. Notre candeur est soumise à une dure épreuve. Si les scrupules qui taraudent — ou taraudaient — la conscience — toujours en émoi — de M. Ferdinand Buisson avaient convaincu notre âme et persuadé notre esprit, nous aurions été arrêté à mi-côte et nous devrions brûler ces pages.

M. Buisson en aurait du chagrin, car il aime la

ténacité. Au demeurant, sa réponse constitue un programme, voire un ensemble de programmes dont l'amplitude et la portée correspondent — de près ou de loin — au dessein que nous nous étions proposé.

Cher monsieur,

Laissez-moi vous avouer l'étonnement que me causent vos deux questions.

Quoi ! vous voyez si loin devant vous? Vous en êtes déjà à « l'orientation de la politique après la guerre? »

Pour moi, il se pose tant de problèmes « avant » celui-là ! Vous parlez de la fin de la guerre comme d'un de ces événements qui doivent se succéder normalement, simplement, sans qu'il y ait autre chose à faire que d'en envisager la date.

Mais la fin de la guerre, cela peut être, cela doit être tout un monde d'événements prévus et imprévus, connus et inconnus. Et comment décrire ce qui les suivra, sans avoir même l'idée de ce qu'ils auront été? La politique reprendra ses droits? C'est vrai, tôt ou tard. Mais quand? Comment? Dans quel état des esprits? Après quels drames? Et la politique qui finira par s'affirmer (après combien de mois?) ne dépendra-t-elle pas beaucoup du dénouement de toutes les crises que la France traverse avec l'héroïque résolution de les laisser pendantes et indécises jusqu'au jour où l'on pourra tout dire? Prenez-les l'une après l'autre: crise des loyers, crise de la vie chère, crise des salaires, crise du change, crise du travail et de la reprise du travail, crise de la dette nationale, à commencer par les veuves, les orphelins, les mutilés qui attendent, crise des indemnités, crise des impôts, à ne parler que de ceux qu'il faudra recouvrer immédiatement, tout cela passera, cher monsieur, avant la politique. Et la politique sera ce que la feront les solutions qu'il va falloir donner à ces problèmes ou

improviser (car nous continuons à improviser toujours).

Il me semble donc que, pour avoir un avis sur la politique d'après-guerre, il faudrait commencer par dire en quel sens toutes ces questions préalables auront été tranchées. La politique ne sera pas la même si la France libérée et victorieuse résout ces innombrables difficultés par des méthodes régulières et pacifiques, ou si elle traverse une période d'agitations intérieures plus ou moins violentes.

Qu'il doive y avoir, en fin de compte, un « grand changement dans l'orientation de la politique », cela semble infiniment probable, mais lequel?

Et, par suite, pour votre deuxième question, rien de plus facile que de répondre : oui, les préoccupations économiques s'imposeront. Mais il y en a d'autres qui s'imposeront, peut-être, plus vite et plus fort, ce sont toutes celles qu'on est convenu d'embrasser sous le nom de « Question sociale ». Sans doute, tout le monde reconnaîtra que le problème de la production nationale est de capitale importance pour la vie même de ce pays. Mais les patrons et les ouvriers, le travail et le capital, la ploutocratie et le syndicalisme ont-ils trouvé, vont-ils conserver le secret de l'union sacrée pour livrer de plein cœur, en plein accord la bataille économique comme ils ont livré celle de la Marne et de Verdun?

Suivant la réponse, tout l'avenir change, au moins pour deux générations.

Je me trompe peut-être, mais j'ai l'impression que ce sont les questions d'après-demain que vous posez. Ne pourrait-on pas commencer par celles de demain?

Il y a bien des choses judicieuses dans cette déclaration congrue. Mais l'étonnement du vénéré maître de la Faculté des Lettres, Président de la Ligue des

Droits de l'homme, un des promoteurs de cette « Société des Nations » — si attendue, dont l'idée apparaissait à quelques-uns aussi prématurée que notre enquête, nous surprend un tantinet. La précaution oratoire que nous avons prise en livrant au public les réponses recueillies par nous sur un sujet *actuel*, malgré tout, n'était pas tout à fait inutile. M. Ferdinand Buisson la justifie avec bienveillance.

Nul ne parle, croyons-nous, de la fin de la guerre « comme d'un de ces événements qui doivent se succéder normalement, simplement, sans qu'il y ait autre chose à faire que d'en envisager la date? »

Si nous pouvions envisager cette date, la fixer même approximativement, il est probable que nous aurions d'autres questions à poser à M. Ferdinand Buisson lui-même. La complexité des problèmes que la guerre dresse devant nos yeux, et que masquait la contemplation trop bénévole et béate de discussions et de querelles frivoles, se manifeste merveilleusement dans la réponse qu'il a consenti à nous faire; elle donne à notre enquête une raison raisonnante du plus haut prix.

Quelles que soient les conditions de la paix victorieuse, auxquelles demeure subordonnée la politique de demain, le problème économique se posera, il se pose, d'ailleurs, aujourd'hui avec une acuité singulière et *l'on aurait pu le prévoir* — dans sa triple synthèse signalée par M. Henry Bérenger : besoins, ressources, conditions d'emploi.

Laissons de côté, pour l'heure, les différentes « crises » qui sont nées de nos besoins immédiats

que la victoire ne diminuera pas instantanément; retenons les conseils qu'on nous donne, les avertissements qu'on nous signifie. M. d'Eichtal estime qu'on n'a pas tiré peut-être des richesses naturelles dont notre pays est si abondamment pourvu tout le profit, toute l'utilisation rationnelle qu'il était, qu'il est possible d'en tirer. Des efforts sérieux ont été cependant tentés dans certaines régions. Les nécessités de la guerre nous ont imposé et nous imposeront longtemps encore l'économie de nos ressources. Cette économie, cette loi de la maison *(oikou-nomos)*, cette administration organisée de la cité d'aujourd'hui et de demain, comment ne pas songer à l'appliquer en regardant, d'abord, chez nous, en accroissant, si nous osons nous exprimer ainsi, les dons naturels d'une contrée

Que les dieux complaisants formaient pour être heureuse,

selon le vers connu d'André Chénier.

Renoncer à cette tâche, l'accomplir à moitié, quelque raison bureaucratique que l'on puisse donner des temporisations et des retards, ne sera plus qualifié désormais de faiblesse et d'indolence. Veuillent les Immortels, qui inspirent les actions des Ephémères que nous sommes, ne point permettre à M. Lebureau, présent ou futur, d'entraver cette œuvre, nationale au premier chef.

M. DEBIERRE

La politique devra être résolument démocratique ».

M. Debierre, membre de la Commission sénatoriale de l'armée, représente au Luxembourg le département du Nord. C'est un esprit généreux, actif, qui tient une place importante dans le parti républicain. Il est d'avis qu'en dehors du règlement des questions économiques et financières qui solliciteront l'attention des Français de tous les partis et de toutes les classes, la « philosophie » du parti républicain devra rester à la base de l'action politique. Elle a été parfois perdue de vue, cette philosophie.

La guerre nous la fera-t-elle réapprendre?

Espérons-le.

La politique de l'avenir dans notre pays, nous dit M. Debierre, dépendra beaucoup des résultats de la guerre. Les conditions de paix pourraient avoir — qui ne le pressent? — sur l'orientation de la politique en France de profondes incidences.

La grande question des productions nationales, en tout état de cause, destinées à refouler la réemprise du commerce boche; celle de la main-d'œuvre; la

répercussion sociale formidable que vont produire la cherté de la vie et un impôt destiné à couvrir un budget annuel de 12 à 14 milliards, pèseront lourdement — est-il besoin de le dire ! — sur l'orientation politique du pays.

Il m'apparaît que les questions économiques et financières (notre système de crédit est tout entier à renouveler) prendront la place prépondérante dans l'action des partis politiques après-guerre.

Cela ne veut pas dire qu'à la base de l'action politique des partis ne devra pas rester la *philosophie* du parti républicain. Au contraire. Il nous faudra plus que jamais chercher à réaliser un gouvernement de démocratie républicaine, reviser la Constitution boîteuse de 1875 qui nous régit et qui s'est montrée dans son application si désastreuse pour la conduite de la guerre, et ne pas oublier que « l'Union sacrée » n'a été que duperie pour les Républicains.

Le poids des événements présents ou futurs, la solution des problèmes sociaux que la réalité dressera devant nous, ne supprimeront point, aux yeux de M. Debierre, les cloisons, parfois étanches, qui, avant la guerre, ont séparé les partis politiques. Il y aura encore des partis et le plus important, le parti républicain, devra demeurer fidèle à son programme traditionnel.

Une semblable réflexion a sa valeur en nos temps « d'union sacrée » où le « mot » n'a pas « toujours » fait éclore « la chose ».

Mais gardons-nous, dans un commentaire aussi succinct qu'il soit, de pencher vers ce que l'on pourrait considérer comme une « dispute byzantine ».

D'autre part, nous sommes sûr, si nous accordions à l'importante déclaration de M. Debierre tout le développement qu'elle mériterait et qu'elle suggère, malgré tout, que nous ferions quelque peine à Me Henri-Robert.

Et ce serait dommage.

Me HENRI-ROBERT

« Une politique économique dans une France réconciliée ».

Il ne faut faire à l'éminent Bâtonnier du barreau parisien nulle peine, même légère, lui qui, depuis si longtemps, consacre son remarquable talent et son obligeante volonté à faire fléchir la rigueur, peu pitoyable, du Code dans l'espoir d'amender ceux qui, d'aventure, ont enfreint la loi morale et ne se sont pas trouvés à l'aise dans la société.

Me Henri-Robert, dont on applaudissait la vibrante éloquence aux Matinées Nationales de la Sorbonne, et dont le dévouement aux causes généreuses est bien connu de tous, Me Henri-Robert n'est pas prophète. Il nous le déclare tout de go. Nul n'est prophète en son pays, dit l'autre. Et qui donc serait prophète par le temps qui court?

On n'interroge plus les entrailles des victimes comme le devin Calchas, et les aruspices modernes ne tentent plus d'interpréter le vol des oiseaux : ils préfèrent le marc de café ou la dame de trèfle. Nous ne les consulterons point pour savoir si, après la guerre, il y aura un changement profond dans l'orientation de la politique et si la question écono-

mique devra être mise au premier plan du programme des partis. Chacun a ses préférences et ses faiblesses. Nous blâme qui voudra pour avoir mieux aimé connaître de l'avis d'hommes expérimentés non pas seulement quelles déductions possibles il était permis de tirer de l'enseignement des faits actuels, mais encore quelles conséquences ces événements pourront avoir pour ce qu'il est convenu d'appeler la *politique*, en prenant ce mot dans son sens le plus large.

Pour si peu prophète que veuille être Me Henri-Robert, sa réponse n'en est pas moins suggestive et digne d'attention :

Cher monsieur,

Je suis bien embarrassé pour vous répondre. Le métier de devin est difficile et décevant. Je n'ose aspirer à la succession de Mme de Thèbes et je n'ai pas la prétention de prévoir l'avenir.

Nul ne sait ce qui se passera après la guerre.

Les soldats qui se battent avec tant d'héroïsme devront être « les maîtres de demain ».

Qu'ils soient bénis si, avec la victoire, ils nous rapportent l'oubli des vieilles querelles de partis, le respect des croyances et des opinions, l'union féconde de tous les Français.

Après avoir tant détruit, il faudra reconstruire.

Oui, la question économique devra être mise au premier plan des préoccupations — non pas des partis : j'ai le naïf espoir de croire qu'il n'y en aura plus — dans la France unie et réconciliée.

Il est bien vrai : les soldats, qui défendent — au

prix de quel héroïque labeur et de quels sacrifices ! — la terre sacrée de la patrie, sont les maîtres de l'heure. Leur volonté, mûrie par tant de magnifiques efforts, pèsera demain dans la balance pour imposer des directions nouvelles et susciter, par leur exemple vivant, des énergies réparatrices.

Mais qui sait, qui sait ce qu'enferme à cette heure l'âme du combattant?

Qui peut pressentir l'espoir que nourrit, pour après la victoire, le paysan, l'ouvrier, l'artiste, l'intellectuel, le mondain? Son retour dans la République du travail, comme disait Georges Desplas, réduira-t-il à néant les vieilles querelles d'avant-hier?

C'est ici que l'éminent Bâtonnier a bien raison de se défier des jugements prophétiques et des pythonisses présentes et futures.

Que l'on veuille ou non rivaliser avec Mme de Thèbes ou avec Fraya, on peut prévoir sinon des modifications profondes, du moins une *concentration* des esprits sur des problèmes qui surgissent de toutes parts.

Revenons vers nos législateurs. La vie de demain les préoccupe. N'est-ce pas vers eux que se tournent et se tourneront souvent les regards du peuple laborieux dont, plus que jamais, les besoins devront être étudiés et les efforts encouragés?

Quelle est, sur ce thème — si simple et si vaste ! — de notre enquête, l'opinion du Rapporteur général du Budget à la Haute Assemblée?

M. AIMOND [1]

« Il faut refaire du sang nouveau ».

Nous l'avons sollicitée de M. Aimond, Sénateur de Seine-et-Oise, dont l'autorité en matière financière est légitimement appréciée. Ceux qui sont chargés de l'administration des finances publiques ont une tâche formidablement lourde, à laquelle tous les cerveaux ne sont pas préparés. Il faut à cet œuvre difficile un esprit net et précis que les *faits* intéressent bien plus que les *formules*.

Délaissant, peut-être pour les mêmes raisons que Me Henri-Robert, la première partie de notre questionnaire, M. le Sénateur Aimond va droit à la question qu'il considère comme la plus digne de notre sollicitude aujourd'hui et demain :

La question économique, veut-il bien nous déclarer, devra fatalement prendre le pas sur les questions politiques et occuper la première place dans le programme des partis.

Nous allons sortir de cette guerre anémiés par la perte d'un sang généreux, anémiés également par l'immobilisation en placement en rentes sur l'État

(1) M. Aimond est décédé en mars 1917.

d'un capital de cent milliards : anémiés enfin parce que ce capital a été dépensé en matériel de guerre, en explosifs ou en achats à l'étranger.

Il nous faut donc :

Refaire du sang nouveau ;

Transformer en usines de paix nos usines de guerre;

Tirer parti des immenses ressources de notre sol.

Voilà le programme de demain qui laissera loin derrière lui tous les programmes politiques.

Refaire du sang nouveau, ce ne sera pas seulement guérir les plaies, panser les blessures, ranimer par des réformes sociales les cœurs et les cerveaux, ce sera, aussi et surtout, résoudre le problème angoissant de la natalité française, qui hante aujourd'hui des hommes de tous les partis, depuis M. René Bazin jusqu'à M. Léon Bourgeois et M. Charles Richet.

Quant à obtenir des immenses ressources de notre sol tout le rendement possible, point n'est besoin d'attendre d'avoir vaincu le Barbare. La réquisition civile, dont M. Henry Bérenger est l'un des partisans les plus convaincus, permettra peut-être certaines réalisations effectives.

M. Aimond effleure, dans sa réponse, une question palpitante, nous voulons parler de la question fiscale. Un jeune Parlementaire du Palais-Bourbon, qui semble s'être fait depuis quelques années une spécialité de l'étude de ces problèmes délicats, y touche plus directement dans l'interwiew qu'il nous a accordée avec une courtoisie fort empressée.

M. A. de MONZIE

« Un reclassement général des hommes et des idées - Vers le réalisme démocratique ».

C'est dans son appartement du quai Voltaire que nous trouvons le distingué Conseiller général et Député du Lot. M. de Monzie est républicain socialiste, mais il n'est inscrit à aucun groupe. Il y a ainsi à la Chambre des Députés quelques parlementaires qui ne peuvent subir la géhenne d'un groupe quelconque. M. Aristide Briand, M. André Lefèvre, M. Guist'hau sont, dit-on, de ceux-là. Il arrive parfois que des collègues font comme eux... s'échappent, les suivent et malgré eux le groupe se reforme.

Ironie du sort qui ne veut point qu'en politique il y ait de Robinson Crusoé.

M. de Monzie a été à deux reprises Sous-Secrétaire d'État de la Marine marchande — le premier — et ses travaux sont déjà nombreux. Grand, le regard aigu derrière le lorgnon, il est affable, bienveillant, ouvert. Dans une discussion, si aride soit-elle, il connaît l'art de rompre « l'os médullaire » et d'en extraire en se jouant la « substantifique moelle », dont il vous sera difficile de ne pas être satisfait,

sur-le-champ. M. Alfred Capus a écrit un jour : « M. de Monzie est un esprit net et dur et qui se plaît aux saillies amères. »

L'auteur de l'*Adversaire* et des *Mœurs du temps* est un psychologue averti; mais cette « netteté et cette dureté » qu'il constatait chez M. de Monzie au lendemain d'une discussion à la Chambre sur le problème économique et la question du blé, qui sait s'il ne conviendrait pas qu'en temps de guerre nos hommes politiques et nos directeurs d'opinion en fussent les dépositaires et les distributeurs?

« Le vrai, le vrai seul », disait Sainte-Beuve, et M. de Monzie nous dira : « Le parti que je prévois, au sortir de l'épreuve pour la fraternité française, sera brutal afin d'être sincère (1). »

M. de Monzie n'a pas l'humeur atrabilaire d'Alceste; il s'accommode de la vie sociale et de ses conventions, mais il veut être un réalisateur. Il nous en fera l'aveu lui-même; bien mieux, il fournira des preuves de son esprit de réalisation.

Nous admettrons, par conséquent, sa sincérité qui doit être brutale pour donner son plein, pour s'affirmer, pour nous éclairer, nous, spectateurs parfois désemparés. Et pour nous convaincre, M. de Monzie, clinicien pénétrant et homme d'action par surcroît, saura allier, dans une éloquence persuasive, le brillant d'une parole châtiée à la solidité des vues où le bon sens ne succombe pas sous la har-

(1) « La Renaissance » où M. A. de Monzie a publié de remarquables études sur *le Réalisme démocratique*.

diesse. On peut le classer parmi les réformistes qui surveillent d'un regard attentif, d'un esprit méthodique, clairvoyant et net, l'évolution des phénomènes sociaux. Ses projets et propositions de la loi sur les Bourses de commerce, sur la régie des pétroles et des cafés, ses interventions nombreuses à la tribune de la Chambre ont déjà prouvé quel labeur utile il a su accomplir au Palais-Bourbon. Il s'est adonné plus particulièrement à quelques questions qui concourent à cette « Renaissance nationale » qui exigera après la guerre la mobilisation intellectuelle et sociale de tous les Français. Il a dénoncé, sans ambages, l'erreur des formules trop étroites qui étriquent les cerveaux et paralysent l'effort. Et le 1er octobre 1916, à Marseille, préconisant la création d'une Ligue navale, il exposait un programme maritime dont certaines parties correspondent de manière cohérente au thème même de cette enquête.

Il est et sera donc du nombre de ces législateurs qui regarderont comme indispensables les réformes qu'exigera la réorganisation de notre patrie. Enregistrons son avis, que colore et qu'inspire cette « philosophie du parti républicain », dont parlait M. Debierre :

La question que vous voulez bien me poser me paraît fort intéressante et mérite attention. Elle suggère des réflexions multiples dont le développement dépasserait certainement les limites de votre enquête.

A proprement parler, le problème ne se pose pas. Il n'est pas possible, en effet, que les partis politiques

ne se reforment pas après la guerre. Certains d'entre eux avaient épuisé leur programme avant l'épouvantable tragédie actuelle qui a démenti les hypothèses dont quelques-uns avaient fait des certitudes.

Il n'est pas possible que des partis vivent dans la « rétrospective ». Or, on a vécu dans la rétrospective. Vous en avez un exemple assez caractéristique dans la querelle autour de Jeanne d'Arc, dans le besoin éprouvé par certains partis de se répartir selon des conditions historiques, dans la querelle des radicaux et des modérés au sujet de la Révolution française.

Il y aura, à cette classification nouvelle des partis, ou, du moins, à cette formation nouvelle une raison dominante : la nécessité de vivre mettra au premier plan des problèmes et des solutions qui semblaient voués au labeur lent et patient des Instituts.

Donc, il y aura de nouveaux partis politiques; ils sont déjà en voie de formation.

Observez les glissements psychologiques qui se sont produits depuis quelques mois : tel député breton élu sur programme libéral ne craint pas de s'associer, soit dans une opposition négative, soit dans une action positive, à des républicains hardis; en temps de paix, il eût été loisible aux chefs de clan de refuser à ceux-là le droit d'évoluer.

En temps de guerre, ce serait prétention vaine et personne n'y songe.

Il y aura, et à une prochaine date, un reclassement général des hommes et des idées. Et, s'il faut espérer que la logique ait une part prépondérante dans ce reclassement, il est à présumer que le critérium nouveau sera emprunté à l'économie politique, bien plus qu'à l'idéologie politique.

J'entends par là qu'il y aura deux grandes catégories d'esprits :

les uns qui chercheront et offriront des formules nettement révolutionnaires pour répondre aux exi-

gences d'une situation qui sera, en effet, révolutionnaire;

les autres qui s'efforceront de défendre les avantages et les privilèges du « statu quo » et qui, par égoïsme de classe, par lenteur de pensée ou par étroitesse de vues, seront les conservateurs de l'avenir.

Ne croyez pas qu'il soit difficile de recruter les conservateurs sociaux. Leur clientèle sera faite, non pas seulement de ceux qui se refuseront aux transformations théoriques, mais encore du grand nombre de ceux qui, ayant admis la nécessité de ces transformations théoriques, hésiteront, se déroberont ou s'insurgeront aux premières tentatives faites pour les réaliser dans l'action et dans la loi.

Exemple :

Si l'on pose en principe que le budget d'après la guerre implique la création de « monopoles fiscaux » ou, pour parler plus largement, d'un vaste étatisme, vous trouverez, pour accueillir ces prémices, une multitude de bonnes volontés.

Mais quand il s'agira de conclure, c'est-à-dire de mettre en régie intéressée les pétroles, les cafés ou tels autres produits, les raffineurs vous déclareront tout de go qu'ils admettent le monopole pour les assurances, tandis que les assureurs se déclareront favorables au monopole de l'alcool.

Chaque effort de réalisation ameutera les intérêts qui, peu ou prou, se tiendront pour lésés.

Les conservateurs sociaux recruteront leurs troupes parmi ces diverses sortes de mécontents qui seront, si vous le voulez bien, assez semblables psychologiquement aux tisserands du temps jadis, quand ils brisaient le métier Jacquart pour résister à un progrès momentanément dommageable à leur travail personnel.

Je ne prétends pas que la vie publique soit entièrement absorbée par ces « whigs » et ces « tories »

sociaux de demain, car il me paraît certain que plus tard l'action des partis sera contrebalancée par celle de ligues, c'est-à-dire de groupements ayant un objet limité, servant un programme, soit professionnel, soit corporatif, en marge de la grande politique. Je vous signale l'admirable livre d'Ostrogorski, sur *la Démocratie et les Partis politiques*, traduit en français par Clarke, dont les conclusions n'ont pas été, à mon gré, suffisamment vulgarisées pour le public français. Vous y trouverez signalés, mieux que je ne pourrais le faire, les dangers et les vices d'un régime démocratique fondé sur la prépondérance des partis.

Le Parti tend à l'hégémonie et au clientélisme, s'il ne rencontre pas la contradiction et le stimulant des ligues.

De même, la notion d'État disparaîtrait si le pouvoir était dispersé aux mains des ligues, voire de corporations qu'aucun idéalisme supérieur ne dominerait.

C'est par la coexistence des partis et des ligues que peut s'équilibrer l'organisation d'une démocratie. La nôtre est taxée d'impuissance, et la seule façon dont nous puissions refuter toutes les critiques, consolider le crédit républicain, magnifier les espoirs de nos ancêtres, consiste à démontrer qu'une démocratie peut faire vite et bien, réduire ses délais de procédure, prendre en charge des compétences et des méthodes. La politique de rendement, voilà ce qui est à inaugurer; c'est le salut, c'est le devoir.

Il y aura donc, d'après l'argumentation de M. de Monzie, un classement nouveau des partis. A ce monde transformé qui sortira sans doute d'une guerre épique et sanglante, il faudra, comme disait Tocqueville, une « science politique nouvelle ». Et

nous serons bien obligés de pencher sur des réalités tangibles nos esprits en fermentation d'idéal, préoccupés par des réalisations qui ne seront point que des apparences et soucieux — pour vivre — d'appliquer sans retard des méthodes qui ne soient pas contraires à la logique des faits.

« La démocratie, disait précisément en 1912 Ostrogorski, auquel M. de Monzie fait allusion, ne peut pas être sauvée, comme le croyant selon certaines religions, par la foi seule; ce sont surtout les œuvres qui importent. L'esprit public doit être agissant, voire militant : le citoyen doit être toujours sur la brèche, le regard fixé sur la chose publique, et prêt à lui donner avec désintéressement son temps et ses efforts. »

Et parlant des ligues, Ostrogorski ajoute : « Ces ligues supplanteront-elles les partis permanents — changement que je considère comme vital pour la démocratie — cette question n'est pas pour le moment la plus importante. Le Gouvernement démocratique qui étouffe dans le régime de partis demande, exige un mode d'action plus élastique, plus flexible. »

Acceptons l'augure d'une coexistence — utile — des ligues et des partis. Il y aura, apparemment dans celles-là, ce qu'il n'y a pas toujours dans ceux-ci, la recherche, la connaissance, la réalisation de problèmes répondant à des besoins pratiques.

Où est l'écueil? Si nous en dissertions ici, nous aurions l'air, peut-être, de faire, à notre tour, de l'idéologie. Et l'on n'ignore pas où l'idéologie peut entraîner des hommes même non politiques. Si

l'organisation de la démocratie nouvelle, entrevue, prévue, appelée par M. de Monzie doit la supprimer cette idéologie un peu brumeuse (le Temple des lois sociales n'est pas un Hôtel de Rambouillet ni une Académie), si la fonction des masses groupées, organisées, doit, non pas intimider, mais stimuler les gouvernants, et si, à côté de tant d'autres aperçus signalés par M. de Monzie, le critère du mérite personnel parvient à corriger nos tendances « gérontocratiques » (Ulysse et Nestor furent-ils vraiment des hommes d'action?), il y aura, il faut l'avouer, quelque chose de changé en France après la guerre. Les plus fidèles disciples de la « tradition » ne s'en plaindront pas, espérons-le.

« La France, qui se connaît, à l'heure présente, comme Syndicat de volontés groupées autour d'un idéal à défendre ou à réaliser, connaîtra peut-être demain la concorde et l'accord pour les œuvres de paix. »

Les « poilus », pour nous servir du vocable usuel, ne rentreront pas avec un appétit et une ambition brisés. Ils auront appris à une rude école; ils auront compris et ils garderont le sentiment que leur héroïsme doit se payer de réformes, non de mots. N'obéissons pas au penchant trop français qui nous a poussés à nous dénigrer nous-mêmes et n'insistons pas sur cet aveu tant de fois répété au club, dans les meetings, dans les salons, dans la presse : Nous nous payons de mots.

Le réalisme démocratique de M. de Monzie, joint à d'autres déclarations imbues du même esprit,

nous enseigne qu'agir vaut et vaudra mieux que parler. Agissons. C'est le mot d'ordre de ceux à qui les terribles leçons de l'expérience commencent à ouvrir les yeux, c'est ce que pensent de la politique de demain Ceux qui pensent.

M. LAFFERRE [1]

« Il faut une France riche et fraternelle ».

Député de l'Hérault, ancien universitaire, ancien Ministre du Travail, M. Lafferre est rompu à toutes les questions parlementaires, nous allions dire à toutes les « ficelles » des discussions parlementaires. Il collabore à d'importantes commissions. Il a des idées précises. C'est un convaincu, mais un convaincu qui ne heurte point son contradicteur. A qui l'a entendu dans les Congrès ou à la tribune de la Chambre, il apparaît comme un conciliateur qui, dans les questions rétrospectives ou actuelles susceptibles de diviser les républicains, aura tout naturellement sur les lèvres les paroles d'union nécessaires : « Messieurs, il est possible de nous entendre. » Ce n'est point là longanimité pure, c'est la marque d'un bon vouloir évident.

Nous aurons, nous avons besoin de beaucoup de bonne volonté, d'aucuns diront d'une grande, d'une solide volonté :

La réponse aux questions que vous me posez exigerait de longs développements.

---

(1) M. Lafferre est Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Oui, il y aura après la guerre un changement profond dans l'orientation de la politique si les formations politiques actuelles veulent continuer à vivre et à faire vivre le régime parlementaire qui, malgré ses défauts, est la sauvegarde indispensable de la vie nationale.

Pour réparer les ruines qu'une guerre, même victorieuse, aura semées dans ce pays, pour refaire la France épuisée par un effort surhumain, les partis devront se rapprocher, afin de mettre en commun ce qui les unit, en écartant ou en ajournant ce qui les divise. Entre eux il y aura moins une concurrence et une rivalité qu'une émulation féconde pour le bien du pays. Il y a entre les hommes qui se réclament de la liberté et de la patrie un fonds commun d'idées et de doctrines qui peut amener, sinon une fusion complète, du moins une étroite association.

Je ne vois de difficultés que du côté des partis anticonstitutionnels, qui voudraient profiter de la guerre et du mécontentement irraisonné qu'elle sème dans un grand nombre d'esprits, pour restaurer le pouvoir personnel.

Le parti de l'Internationale ouvrière, s'il sait borner son ambition à réaliser plus particulièrement les ententes internationales pour l'amélioration concomitante du sort des travailleurs de tous les pays, s'il renonce à la mortelle lutte de classes, qui fait germer la méfiance et la haine entre les citoyens d'un même pays, peut encore tenir une place honorable dans l'œuvre française à accomplir. Il lui suffira de reprendre la tradition du socialisme français, qui ne séparait pas la grandeur de la patrie du succès de la classe ouvrière.

Certes, les questions économiques et sociales seront au premier rang de nos préoccupations. Il s'agira de développer la production nationale et de développer l'expansion française. Il faudra faire une France riche et une France fraternelle. Mais son

développement économique et social suppose l'attachement obstiné aux grands principes de la liberté de conscience, de la libre discussion, de la lutte contre tous les dogmatismes, qui ont toujours tué l'initiative et la responsabilité et abaissé la valeur morale et la fierté féconde de la pensée humaine.

Voilà ma pensée en quelques phrases.

Le problème est ici vu de haut, dans sa substance, sous son aspect politique et moral. Une des conséquences de la guerre sera, peut-être, de neutraliser singulièrement ces partis anti-constitutionnels que M. Lafferre aperçoit aussi bien à droite qu'à l'extrême-gauche. Et il s'effraie, par avance, avec juste raison, de « la mortelle lutte des classes », qui, d'après Lysis, « était barbare et se retournait contre le travailleur ». Nous verrons plus loin, notamment dans l'interwiew de M. Jules Bernard, que l'on peut, que l'on doit espérer la collaboration féconde du capital et du travail. A côté de cette entente, M. Lafferre dégage — et nous nous y attendions — la philosophie du parti républicain, pour lequel les mots : liberté de conscience, lutte contre tous les dogmatismes, ne sont pas et ne doivent pas être une entité négligeable. Notre honorable interlocuteur recommande une union féconde des partis démocratiques pour le bien du pays tout entier. Il s'est à plusieurs reprises, nous le savons, loyalement employé à cette tâche. La guerre qui a instauré — est-ce fiction ou réalité? — l'*Union sacrée*, verra peut-être la réalisation du souhait de M. Lafferre.

En attendant, il nous faut quitter le domaine un peu abstrait où nous a conduit le député de l'Hérault pour reprendre avec M. Paul Meunier, député de l'Aube, un point de la déclaration de M. Debierre.

M. PAUL-MEUNIER

« Il faut, d'abord, reviser la Constitution ».

L'œuvre parlementaire de M. Paul-Meunier est déjà considérable. Actif, tenace, d'esprit généreux, sachant vouloir, novateur et hardi quand il s'agit d'un tort à redresser, d'une injustice à réparer, le Rapporteur de la Commission de législation civile et criminelle est intervenu plusieurs fois à la tribune depuis août 1914, particulièrement sur les questions de la censure politique et privée, de l'état de siège, de la réforme des conseils de guerre (loi Paul-Meunier), de la revision de la Constitution, dont il va nous entretenir.

Il jouit d'une légitime autorité au Parlement et dans le pays. Sa réponse substantielle et vigoureuse touche à un problème fort délicat, dont il nous serait loisible de retrouver des traces dans les programmes de plusieurs parlementaires notoires du centre gauche et des partis extrêmes.

Depuis... depuis... quelques esprits ont changé, évolué sous la pression des circonstances, de ces circonstances que M. Paul-Meunier considère précisément comme favorables à l'éclosion d'une revision immédiate :

La politique intérieure de la France demeure inévitablement soumise à tous les chocs et à tous les contrecoups de la politique extérieure.

C'est une vérité du temps de guerre comme du temps de paix.

Mais cette vérité, le pays ne la devinait même pas, en temps de paix. Les Chambres législatives elles-mêmes ne s'en rendaient pas compte.

Pourquoi?

Parce que la Constitution de 1875 est, à cet égard, monstrueuse. Ce n'est pas la Constitution d'une République. Ce n'est même pas la charte d'une monarchie parlementaire. C'est la théorie d'une monarchie absolue.

Le pays est souverain pour la politique intérieure. Le suffrage universel est le maître. Les représentants qu'elle choisit font la loi à laquelle chacun doit se soumettre et ils surveillent, jusque dans ses moindres détails, l'application de la loi.

Les ministres, les préfets, les percepteurs et les gendarmes sont placés sous le contrôle actif et incessant des représentants du pays. Quant au premier de tous les fonctionnaires de l'État, le Président de la République, il n'a d'autre pouvoir que de choisir le Président du Conseil des ministres, en se conformant, pour ce choix, aux indications, ou plutôt aux volontés de la majorité de la Chambre. Et c'est tout.

Le Président de la République ne peut faire aucun acte de gouvernement, aucun geste de politique intérieure. S'il avait la tentation d'agir de sa propre autorité, en quelque domaine que ce fût, il violerait la Constitution et pourrait être déféré à la Haute-Cour. Ainsi, il est bien vrai de dire que la France est une démocratie souveraine, maîtresse de ses destinées par l'organe des représentants qu'elle a librement choisis.

Oui, cela est très vrai.

Mais cela n'est vrai que pour la politique intérieure. Dès qu'il s'agit de la *politique extérieure*, dès qu'il

s'agit de conclure des alliances, d'engager la parole de la France, de disposer de l'existence de la patrie, de faire la guerre, de la continuer ou de la cesser, de fixer les conditions de la paix, de conclure la paix, alors la démocratie n'existe plus, le Sénat et la Chambre des députés ne comptent plus; la Constitution décide que le Président de la République et son ministère, ou plutôt le ministre des Affaires étrangères sont les maîtres absolus du pays. Ils gouvernent en *secret*. Ils disposent de la France, de la fortune du pays et du sang du peuple, selon leur bon plaisir, c'est-à-dire suivant leur intelligence, leur clairvoyance ou leur patriotisme. Ils négocient et ratifient les traités, *sans consulter personne*, sans rendre compte à personne.

Voilà la vérité formidable que le pays ignore et contre laquelle les Chambres ne peuvent rien.

Cette vérité, dont nous subissons encore toutes les conséquences incalculables, il est grand temps de la dénoncer, pour unir contre elle tous les bons esprits et toutes les bonnes volontés.

Il est clair, en effet, que la Constitution républicaine est une effroyable duperie. Tout ce qu'elle donne d'une main, elle le reprend de l'autre. Elle dit au peuple : « Tu es souverain, on ne pourra pas te faire payer un sou d'impôts, ni lever un seul petit soldat sans ta permission, c'est-à-dire sans la permission de tes députés. » Mais elle ajoute aussitôt : « Cela n'a aucune importance, car, sans ta permission, c'est-à-dire sans la permission des députés, le pouvoir exécutif, constitué par le Président de la République et ses ministres, peut disposer à son gré de toute la fortune de la France et de toutes les générations du peuple de la France par le seul moyen d'un traité d'alliance ou d'une convention secrète de diplomatie. »

Voilà comment notre politique intérieure, qui est celle d'une démocratie, est tout entière dominée, écrasée par notre politique extérieure, qui est celle d'une autocratie.

Voilà pourquoi le prémier grand acte politique qui doit suivre ou clore la guerre, c'est la revision de la Constitution, qui restituera au peuple et à ses élus la direction de la politique du pays, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Si la France républicaine ne fait pas cela, elle ne fera rien, ni dans le domaine économique, ni ailleurs. Il faut commencer par le commencement.

« Je suis âpre, mais vrai », pourrait dire M. Paul-Meunier de lui-même. Mais que cette question, vigoureusement ramassée en un faisceau étroit d'arguments qui paraissent probants, est lourde de pensées et de conséquences. Le Député de l'Aube touche ici, ne l'oublions pas, à l'une des parties essentielles du « vieux » programme républicain. Il suffirait, pour s'en rendre compte, de consulter le *Barodet*, celui de l'année 1902, par exemple, et d'y cueillir quelques déclarations sur cette revision, dont la Chambre actuelle n'a point voulu.

Quelques brefs extraits sont-ils nécessaires? M. Ferdinand Buisson souhaitait une revision dans le sens le plus démocratique, la « République étant mise au-dessus de toute discussion. »

M. Godefroy Cavaignac écrivait : « La Constitution de 1875, léguée à la République par une assemblée qui n'était pas républicaine, ne satisfait visiblement pas, malgré les efforts qu'ont faits les républicains pour s'en accommoder, aux conditions essentielles que la nation a le droit d'exiger de son organisme constitutionnel. » Pour M. Paul Deschanel, au contraire, « l'application complète de la Consti-

tution eût épargné à la France des crises qui l'ont précédemment agitée, notamment de 1887 à 1889 et plus récemment encore ».

M. Charles-Benoist, en demandant que la « Déclaration des Droits de l'Homme fût enfin plus et mieux qu'une affiche, qu'elle fût partie intégrante, vivante et inviolable de la Constitution », élaborait une charte de réformes où la revision tenait une place prépondérante.

Mais comment l'opérer, cette revision désirée par des parlementaires d'opinions fort opposées, depuis M. Charles-Benoist jusqu'à M. Marcel Sembat?

Les discussions de la Chambre des députés démontrent combien les avis sont partagés tant sur le principe même de la réforme que sur son application. M. Georges Lachapelle s'est récemment étendu sur la matière : « Tout le monde reconnaît, dit-il, que la Constitution de 1875 renferme de graves lacunes. Elle n'a prévu aucune organisation des pouvoirs publics en temps de guerre. Elle n'a tenu aucun compte de l'état démocratique créé par le suffrage universel. Elle n'a garanti à chaque citoyen aucun droit ni aucune liberté. Elle n'a pas fixé les députés. Elle n'a point réglé l'importante question de la responsabilité ministérielle devant le Parlement. Elle n'a pas fait la moindre allusion au pouvoir judiciaire. Enfin, si elle a doté le Président de la République d'attributions considérables, elle ne lui permet pas, en fait, de les exercer (1). »

(1) G. Lachapelle : *L'Œuvre de demain*, Paris, 1917. Armand Colin. « La Renaissance, » Enquête de M. Jacques Jary, juillet 1917.

Quelle conclusion tirer de cette constatation qui agréera à M. Paul-Meunier?

C'est que dans la plupart des partis la revision de la Constitution est reconnue nécessaire.

Attendre l'après-guerre — s'il nous est permis d'employer un vocable trop usuel — pour voter une réforme qui serait profitable à la démocratie française nous paraît, comme au député de l'Aube, justifier le reproche adressé, d'ordinaire, aux « pêcheurs de lune », à qui la réalité, tangible et poignante, ferme les yeux au lieu de les ouvrir.

Au reste, ceux qui désireraient l'abolition de la Constitution Wallon diffèrent-ils sur les moyens. Il en est souvent ainsi dans l'ordre politique, social... ou autre : nécessité d'une réforme, mais grande variété de points de vue sur la réalisation... Projets... Propositions de loi... Discours... *Officiel* à gros tirage... Renvoi à la Commission... Enterrement de première classe...

On a discuté cependant et l'on a voté et quoique convaincus qu'il était conforme à un régime démocratique de « rendre au peuple sa souveraineté intégrale », nos députés ont suivi M. Thomson, rapporteur, hostile à la thèse que M. Paul-Meunier avait résumée devant nous.

Question épineuse, évidemment, qui déconcerte quelques esprits. Rassurons-les, en reprenant avec M. Milliès-Lacroix le thème exact de notre enquête.

M. MILLIÈS-LACROIX

« Le Bloc du parti républicain ».

Profondément imbu des vertus démocratiques, M. Milliès-Lacroix n'a cessé de faire preuve à la Haute Assemblée d'un labeur patient, d'un esprit tenace, robustement infatigable, en même temps que d'un caractère intègre, qui lui ont valu une haute estime.

Son œuvre comme Ministre des Colonies, de 1906 à 1909, ses rapports multiples, nourris, consciencieux, éloquents par les faits constatés et contrôlés bien plus que par leur commentaire, ses travaux à la Commission des finances (1) et à la Commission de l'armée, le signalaient à nos yeux comme pouvant apporter une contribution utile à notre étude.

M. Milliès-Lacroix est parfois rebelle à l'interwiew. Mais un de ses anciens collaborateurs a trouvé grâce devant lui. Le ton du Rapporteur général du budget est bref et net. Quand on est habitué comme lui à manier des chiffres, on ne s'embarrasse pas de consi-

---

(1) M. Milliès-Lacroix a succédé à M. Aimond en qualité de Rapporteur général du budget.

dérations trop vagues. M. Milliès-Lacroix va droit au but. Lui aussi serait « brutal afin d'être sincère », ainsi que disait M. de Monzie.

Quel est son diagnostic?

Mon sentiment est que les partis politiques reprendront les armes qu'ils ont mises bas pendant la guerre, dès que la cessation des hostilités replacera la nation dans un état d'esprit libéré des angoisses actuelles. Il est souhaitable que le parti républicain comprenne alors son devoir de se grouper, sinon en un seul faisceau, du moins en groupements limités et compacts; car les ennemis de la République feront bloc.

De part et d'autre, forcément, les questions d'ordre économique et social domineront dans les programmes ; car le problème financier que soulèvera la fin de la guerre se liera étroitement aux formes économiques et sociales que comportera le nouvel état de choses.

A cet égard la vie commune et fraternelle des « poilus » sous les drapeaux, les misères et les dangers subis solidairement, la suppression des distinctions de classe dans l'armée, la sublime égalité devant le péril national et devant le devoir, auront singulièrement éveillé et affranchi les esprits.

Il ne faut pas se dissimuler qu'au lendemain de la guerre nous nous trouverons en présence d'un peuple instruit et conscient de ses droits, qui ne se laissera pas séduire par de vaines promesses, mais qui exigera des réalités. L'évolution me paraît, à ce point de vue, considérable.

Il faudra donc en tenir compte. Ce sera le devoir du parti républicain.

Pour l'accomplir, ceux qui ont l'ambition de le représenter dans nos assemblées politiques devront renoncer aux vieux procédés et s'attacher exclusive-

ment à l'intérêt général du pays en écartant systématiquement les satisfactions à donner à des intérêts particuliers, quels qu'ils soient. Trop longtemps, ceux-ci ont dominé dans les préoccupations et les démarches des hommes politiques et ont fatalement, en provoquant des divisions, des rivalités et des haines personnelles, obscurci la politique et arrêté l'essor des grandes et généreuses idées.

Tel est mon avis. Je vous le donne en toute sincérité comme étant dicté par mon amour profond pour mon pays et pour la République et par mes sentiments démocratiques.

La trêve actuelle des querelles et des disputes sur la validité et la valeur de tel ou tel programme, des batailles parlementaires et des polémiques, qui peuvent se donner libre champ sous un régime démocratique, ne serait qu'une trêve temporaire. On s'en aperçoit avant, pendant ou après les Comités secrets et aussi dans les gazettes. L'union sacrée — oh ! le beau mot, la grande chose ! — cette union sacrée née du tragique des événements et de la gravité de l'heure, ne subsistera donc pas, aux yeux de M. Milliès-Lacroix. Il est à la reprise future des revendications de tel ou tel parti dans l'arène politique des raisons naturelles et profondes qu'un parlementaire des plus fameux nous a exposées.

Nécessité, par conséquent, pour le parti républicain de s'unir étroitement pour défendre les institutions républicaines — pour lesquelles certains adversaires ont conçu un ardent amour au lendemain de la victoire de la Marne — et pour les hommes

politiques de ne pas être entravés dans leur tâche de « porteurs de lois » par le clientélisme contre lequel vitupérait avec humour un de nos précédents interlocuteurs.

M. ABEL GARDEY

« Organisons la démocratie ».

M. Abel Gardey, Député du Gers, considère de haut et en profondeur le problème politique d'aujourd'hui et de demain. Il est courageux et véridique. Il signale des erreurs. Il réclame des réformes immédiates. Et son avis mérite réflexion :

Ma conviction très ferme est que la République a prouvé sa vertu et que la forme du régime ne saurait être mise en cause. C'est la démocratie française, éduquée par les institutions laïques, qui a sauvé la Patrie et démontré que le citoyen-soldat est aussi décidé à revendiquer ses droits qu'à remplir ses devoirs envers le pays. Il y a au surplus chez certains adversaires de la République des conversions latentes qui se dessinent. N'est-ce pas l'autocratie qui a déchaîné sur le monde la plus formidable des catastrophes? N'cst-il pas, d'autre part, advenu que les peuples appelés à se défendre avec le secours du pouvoir personnel contre une injuste agression, ont moins bien réussi dans leur résistance victorieuse que la France, pays de la Révolution et de la liberté?

Mais, ce serait méconnaître les leçons de la guerre que de ne point apercevoir les défauts, qui trop souvent ont enrayé chez nous les efforts valeureux de la nation en armes. Une bureaucratie caduque, un recrutement

défectueux des élites politique, administrative, militaire, une irresponsabilité généralisée des pouvoirs dirigeants, ont pu entraîner certains esprits simplistes à confondre des méthodes vicieuses de gouvernement avec la République elle-même.

D'une manière plus large, c'est la crise du principe d'autorité, déjà dénoncée avant la guerre, qui a éclaté à l'état aigu et multiplié les mécomptes.

Il faut, c'est la tâche essentielle de demain, organiser la démocratie et substituer à une instabilité de direction la forte organisation d'un gouvernement continu et responsable, aussi soucieux de sauvegarder les droits individuels que d'imposer le respect de la loi, expression de la volonté commune. Je souhaite que les fractions disparates du parti républicain abattent les cloisons artificielles qui les séparent, pour se consacrer après la victoire de nos armées à cette œuvre nécessaire qui est intimement liée au relèvement économique du pays.

Ainsi j'arrive à votre seconde question : N'y a-t-il pas lieu de supposer que les problèmes économiques devront être mis au premier plan du programme des partis?

En réalité, la politique est faite pour une grande part de l'ensemble des questions économiques. Au sens vrai et élevé du mot, la politique n'a rien de commun avec les agitations « politiciennes » qui sont la parodie du gouvernement libre de la cité. Et il serait dangereux, sous prétexte de ne pas tomber dans les errements anciens qui ont fait trop souvent de nos luttes électorales de déprimantes guerres de partisans, de vouloir, dès à présent, entrevoir des réformes économiques urgentes en dehors d'un aménagement des organes d'autorité et représentatifs de la démocratie. A défaut de ce cadre nouveau, nous ne pouvons voir, dans l'ordre économique, que des tentatives isolées, sans profit pour la reconstitution et la grandeur de la Patrie. Par la force des choses, la forme du régime

ne pouvant plus être en jeu, les partis politiques se distingueront par leurs programmes respectifs des améliorations prévues dans les diverses manifestations de l'activité industrielle, commerciale, agricole du pays. Qu'on s'abstienne donc, selon moi, d'opposer la politique et les réformes économiques. Celles-ci se rattachent à la politique elle-même, ou plutôt se confondent avec elle.

Lorsque les soldats de la République reviendront du combat, le front ceint du laurier immortel, ils diront leurs préoccupations et leurs volontés. M. Abel Gardey va, semble-t-il, au-devant de leurs désirs en signalant les méfaits d'une bureaucratie anonyme et les graves défauts d'une « direction instable et irresponsable ». C'est un son de cloche, hélas ! que nous entendrons souvent. L'écho s'en répercute un peu partout. Cette constatation n'est point un mal, car il faut constater le mal où il se trouve et chercher à le guérir aussi. Comment? Nous ne sommes point thérapeute... mais si les leçons de la guerre qui nous imposent des devoirs difficiles chassaient, enfin ! de chacun de nous « l'horreur des responsabilités », qu'Émile Faguet signalait jadis, l'organisation de la démocratie serait plus facile. On inculque pourtant, dès l'école primaire, des notions précises sur la responsabilité individuelle ! Il va falloir recommencer à apprendre des leçons de morale. Nous ne trouverons point cela si ridicule...

M. PIERRE RAMEIL

« De promptes réformes sociales. Du travail. Protégeons la race française. »

M. Pierre Rameil, le sympathique Député de l'arrondissement de Céret, considère comme indiscutable la prédominance des questions économiques et sociales. Inscrit au groupe républicain socialiste, c'est un jeune parlementaire laborieux. Il a fait voter une subvention aux femmes en état de grossesse, un impôt de guerre sur les revenus des hommes qui sont dispensés des obligations militaires par la réforme ou une affectation spéciale; il est également l'auteur d'une proposition de loi fort intéressante, que la Chambre a adoptée à l'unanimité; elle était basée sur le droit pour les mutilés de se rééduquer et sur l'assurance que la pension restera intangible, quel que puisse être leur nouveau salaire.

Le Député des Pyrénées-Orientales s'est donc préoccupé de ces questions d'assurance et de prévoyance sociales qui, pendant la guerre et après la victoire, sollicitent et solliciteront impérieusement nos esprits :

J'accède bien volontiers au désir que vous m'exprimez. L'enquête que vous poursuivez revêt à mes

yeux un caractère plus urgent qu'on ne le croirait d'abord. La guerre, en effet, nous apporte chaque jour des enseignements dont il convient de dégager une leçon salutaire pour aujourd'hui comme pour demain. Et il n'est jamais trop tôt pour prévoir.

Il me semble, en premier lieu, que cette union sacrée, dont le parti républicain a peut-être quelque peu souffert, devra subsister, après la guerre, tout au moins dans un domaine pratique, d'intérêt social, où les questions de principes sont subordonnées à des questions d'utilité publique. Il est, il sera de première nécessité d'organiser solidement la force et la vie matérielles de la nation. Cette œuvre n'implique nullement l'amoindrissement de sa vie idéale. Les luttes qui correspondent aux préoccupations de pensée, qui ont une large place dans le génie de notre race, ne seront point abolies. Mais nous avons, nous aurons pour devoir primordial de chercher à épurer, à simplifier la politique de demain, à supprimer ces divisions de partis qui favorisent les tractations et l'esprit d'étroitesse. Nous devons tendre toutes nos forces vers la constitution, vers l'organisation d'un grand parti de défense républicaine animé d'un plus large esprit de réformes et plus dégagé des formules. Il y aura à côté tous ceux à qui la guerre n'aura rien appris et qui demeureront aveuglément attachés aux conservations sociales. Il faudra nourrir, en effet, un égoïsme singulièrement aveugle pour imaginer qu'à la faveur des circonstances on pourra retirer quelques-uns des privilèges de cette démocratie qui vient de consentir de si généreux sacrifices — et que ne s'imposera pas, au contraire, l'impérieux devoir de s'efforcer, par tous les moyens, de mieux répartir les bénéfices du patrimoine commun pour lequel cette démocratie des villes et des campagnes soutient aujourd'hui de si durs combats.

Du reste, si nous écartions même tout mobile d'équité humaine, et que nous nous placions à un

point de vue purement national, simplement plus logique et plus profond, nous arriverions aux mêmes conclusions. Qui veut la puissance d'un peuple remonte jusqu'aux sources mêmes où elle prend naissance. Attachons-nous donc à ces mesures sociales qui atteignent jusqu'aux œuvres vives de l'organisme d'une nation. Le problème qui se posera après la guerre, le problème si douloureux de nos pertes humaines, donnera à la question de la *repopulation* plus d'acuité encore.

Il ne nous suffira pas, pour y remédier, de faire d'éloquents appels à la natalité : mais il faudra lutter avec détermination contre les raisons profondes de l'affaiblissement de la race, contre toutes les causes directes ou indirectes de dégradations physiques ou morales. Si nous voulons avoir des enfants, donnons des preuves de notre sollicitude aux familles nombreuses et surtout protégeons la femme, la mère, l'enfant.

Ces améliorations sociales, dont nul ne méconnaît l'urgence, ne seront réalisées que si nous pourvoyons à la prospérité économique qui les facilitera. Et c'est ici que je toucherai rapidement à cette question de la politique financière d'après la guerre que l'on devra organiser en vue de la prospérité du pays tout entier en dehors des égoïsmes de classes.

D'autre part, il importera de continuer le succès de nos armes par l'extension de notre force industrielle, commerciale, agricole, que, dès aujourd'hui, il faut prévoir et préparer. Il conviendra de réaliser une entente entre les alliés, une sorte d'internationale économique à l'exclusion de nos ennemis, qui, même vaincus, chercheront contre nous d'autres armes, et dont l'esprit méthodique devra être contrebattu avec vigueur. Songeons à la main-d'œuvre indispensable, faisons appel à ces mutilés rééduqués — envers lesquels notre dette et notre gratitude sont lourdes, — encourageons notre commerce, notre expor-

tation, améliorons notre marine marchande, développons à l'étranger l'établissement d'attachés commerciaux.

Et que dans cette tâche immense — mais à laquelle les Français de tous les partis ne seront pas inférieurs — les intérêts particuliers, quels qu'ils soient, s'effacent devant l'intérêt national.

Voilà quelques-unes des réalisations que nous devrons voir s'accomplir après la guerre.

Concorde sur des questions sociales d'intérêt national, organisation d'un grand parti républicain de réalisations effectives, encouragements sérieux à la natalité, extension de notre production, expansion de notre industrie, de notre commerce, de notre agriculture, voilà, semble-t-il, la synthèse de l'œuvre urgente qu'il conviendra d'accomplir après la guerre.

Lorsque M. Pierre Rameil parle — avec juste raison — de la nécessité de remonter aux sources mêmes où la puissance d'un peuple prend naissance, il évoque à notre souvenir certaine phrase d'Ernest Renan :

« Démocratie, toi dont le dogme fondamental est que tout bien vient du peuple, et que partout où il n'y a pas de peuple pour nourrir et inspirer le génie, il n'y a rien... »

Il ne suffira point, après la guerre, de la redire, cette Prière sur l'Acropole ; les dangers où l'agression teutonne a jeté notre patrie, laborieuse et pacifique, ont fait surgir des entrailles du sol sacré le « diamant »

dont Renan avait la claire vision. Il est transformé en héroïsme indomptable. Faisons qu'il ne soit pas, qu'il ne demeure pas une simple parure pour la couronne de la France éternelle.

M. CHARLES RICHET

« Justice, liberté, paix. »

C'est à ce glorieux patrimoine d'idéalisme supérieur, intangible et fécond, que M. Charles Richet, membre de l'Institut, fait allusion dans sa brève réponse. Le conflit actuel, où se déchaîne le monstrueux orgueil de la Germanie, a ulcéré son cœur d'ancien apôtre de la paix, comme il avait meurtri celui d'Octave Mirbeau et de tant d'autres.

Il nous souvient d'avoir entendu l'éminent physiologiste quelques mois avant la guerre — le 2 mai 1914 — « conférer » à la *Vie féminine* sur ce thème : Ce qu'une femme doit penser de la guerre et de la paix.

Nous écrivions de lui à cette date : « Si M. Charles Richet, qui ressemble à un général éprouvé par de rudes batailles, possédait une voix plus mâle et plus sonore, il aurait volontiers l'humeur combative : c'est qu'il garde en lui une conviction ardente et résolue. Il n'a point réédité les lieux communs que l'on connaît. Il les a rajeunis et adaptés à son auditoire. Il a même trouvé quelques arguments originaux quand il a expliqué son pacifisme par son patriotisme. Il n'est point pour le désarmement et

n'a aucune aversion pour le courage militaire; mais il souhaiterait trouver un moyen pour préparer un état social moins barbare... »

Que peut penser de l'après-guerre un savant aussi illustre dont les travaux sur des questions sociales d'aujourd'hui et de demain (protection de la maternité, problème de la natalité) dénotent l'ardent souci qu'il eut toujours de l'avenir de notre pays?

On ne peut pas supposer, dit M. Charles Richet, que l'*union* sacrée empêchera les citoyens d'un pays libre d'avoir des opinions divergentes. Ce serait dommage, d'ailleurs.

La liberté vit de la discussion, et le progrès est la conséquence des conflits d'opinion.

Mais quant à la direction générale des idées, je crois que les plus habiles ne peuvent rien prévoir.

Vers quelles destinées allons-nous? Je défie un homme sensé d'émettre une opinion sérieusement soutenable.

Tout de même chacun a le devoir de s'attacher plus que jamais aux idées de justice, de liberté, de paix : grands mots qui représentent notre grand idéal à tous.

Sages et belles paroles et qu'il faudrait méditer! Vers quelles destinées allons-nous?

C'est bien là le problème constant, la hantise commune. Et c'est la raison pourquoi — dans un domaine préalablement déterminé — nous avons entrepris cette enquête. Pour savoir, peut-être...

« Un grand destin commence », écrivait, avant de mourir, l'excellent Français, le probe et clairvoyant Onésime Reclus.

Chacun de nous s'en rend-il bien compte et n'est-il pas, ne sera-t-il pas possible, pour les peuples comme pour les individus, malgré les ténèbres qui font peser sur nous tant de nuages sombres, « d'être sa Parque à soi-même et de filer soi-même son avenir », partant, de préparer ses destinées?

« *To be or not to be* », critère, devoir primordial.

La guerre a voilé dans le monde les idées de justice et de liberté. C'est pour les sauvegarder, que la France, phare de l'humanité, a pris les armes. Souhaitons avec M. Charles Richet qu'après la victoire elles répandent sur l'univers entier une lumière plus durable.

M. MASCURAUD

« Une politique économique nationale et internationale ».

Faisons suivre ces témoignages individuels de l'avis de ceux qui représentent des groupements importants. Tout en secondant les initiatives privées, l'État — d'après plusieurs de nos interlocuteurs — devra participer dans le domaine économique à l'exploitation de certaines industries. Cette évolution seule suffirait peut-être à donner, si elle était partagée, une orientation nouvelle à la politique de demain.

M. Mascuraud, Sénateur de la Seine, est Président-Fondateur du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Grâce à ses nombreuses filiales, l'influence de ce comité est de plus en plus considérable en France, aux colonies, à l'étranger.

Nous trouvons M. Mascuraud au Cercle Républicain de l'avenue de l'Opéra. C'est un homme fort bienveillant et ouvert, de jugement et de bon sens. Le commerce et l'industrie sont des écoles d'expérience où l'on subit, comme disait Pascal, « le frottement de cordes de nécessité » qui forme les carac-

tères, octroie le plus souvent prudence et sagesse.

Nous aurons plus que jamais besoin de ces qualités. Le programme substantiel que va nous exposer l'honorable M. Mascuraud en garde le puissant reflet :

— Je ne crois pas que la guerre actuelle amènera un profond changement dans l'orientation de la politique. Le régime républicain en sortira grandi et fortifié, aux yeux de nos concitoyens comme aux yeux du monde entier. La paix victorieuse marquera l'accélération évidente du progrès démocratique.

Je demeure convaincu que notre parti s'élargira, prendra de nouvelles forces. Maïs il lui importera de se préoccuper, dans l'organisation de la France de demain, de toutes les questions économiques et sociales, dont le comité que j'ai l'honneur de présider a fait, depuis plusieurs années, l'objet de ses préoccupations et de ses études.

Ces questions, les enseignements que nous apporte une guerre terrible les mettent aujourd'hui, comme ils les mettront après la victoire, au premier plan du programme des partis et plus spécialement du parti républicain qui, toujours, en eut le souci.

Nul, en effet, mieux que le parti républicain, quelle que soit l'étiquette que vous lui donniez, n'a apporté autant d'attention au développement de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Ce sont là des branches sociales, si j'ose m'exprimer ainsi, qui auront énormément souffert de la guerre. Elles ont assuré la prospérité de la France pendant la paix, et c'est à elles que l'on doit le rapide relèvement de notre pays après nos désastres de 1870. Après la tragédie actuelle, des problèmes difficiles se poseront devant nos esprits.

Ils sont nombreux et d'ordres divers. Je ne les

énumèrerai pas tous. Il en est, en effet, qui naissent de circonstances que nul ne saurait prévoir.

En premier lieu, il est et il sera opportun de maintenir l'activité économique de notre pays, et de préparer, par des réformes entreprises dès maintenant, la reprise des affaires au lendemain de la paix; les industriels, les agriculteurs, les commerçants, sont parmi les représentants les plus qualifiés de l'activité nationale, les artisans de la fortune française. C'est à eux qu'il faudra faire appel pour cette organisation future, pour le relèvement immédiat de la prospérité d'un grand pays comme le nôtre, qui montre, à l'heure actuelle tant de qualités d'héroïsme et de si magnifiques vertus guerrières. Il y a des industries qu'il faut développer, celle de la houille blanche, par exemple, qui, dans un avenir peu éloigné peut-être, révolutionnera de fond en comble l'industrie mondiale et en même temps l'ordre social. Quelle formidable puissance est en réserve chez nous, dont on n'a pas tiré tout le parti nécessaire ! Lorsque l'utilisation de remplacement de la houille noire par la houille blanche sera complète, plus de 200.000 mineurs seront rendus à l'industrie. Il est facile de prévoir le rendement immédiat de cette main-d'œuvre nouvelle.

La houille blanche est un produit national, c'est à ces produits, à ces richesses de notre pays qu'il faut songer d'abord.

Je sais que le problème de la main-d'œuvre est de ceux qui comporteront, qui exigeront une solution urgente. Pour assurer la reprise des affaires, il faut assurer la reprise du travail et mobiliser en quelque sorte tous les travailleurs. Il conviendra pour l'une, comme pour l'autre de ces reprises, de procéder par étapes, dans l'ordre logique des choses et de ne pas vouloir tout faire et par à-coup.

Notre industrie, ébranlée par de si rudes épreuves, aura besoin d'être remise d'aplomb. On doit voir d'abord la reconstruction des usines, le rééquipe-

ment en matériel, l'approvisionnement en matières premières, le recrutement de la main-d'œuvre ennemie par l'établissement de taxes de séjour. Nous devons songer à pratiquer, à étendre une politique économique vraiment nationale : intensifier avec vigueur notre production, afin de nous soustraire à l'hégémonie de l'étranger, pour les produits que notre pays est capable de fournir. J'estime, d'ailleurs, que cette intense production doit d'abord profiter au pays producteur. Il y aura des luttes à entreprendre qui soulèvent des questions complexes et difficiles à aborder dans l'interwiew que vous voulez bien me demander.

Je me contenterai de vous signaler qu'il ne faudra pas que les conventions internationales pour la défense de la propriété industrielle qui ont mis tant d'années à aboutir demeurent lettre morte et couvrent une sorte de travail platonique. Nos industriels, nos commerçants, nos agriculteurs escomptent la désignation formelle de nos produits aux yeux de la clientèle étrangère, afin d'empêcher de nombreuses spoliations et d'augmenter nos ventes au dehors.

Cette question de notre exportation et de notre plus grande expansion économique touche à celle du régime douanier métropolitain et colonial. Je demeure, à cet égard, partisan du « réciprocisme », si j'ose employer ce terme. Il serait trop long, d'entreprendre l'étude approfondie de ce problème, au sujet duquel nous avons réuni au Comité républicain des données extrêmement précises. Il faudra y songer après la guerre, il faudra que le Parlement étudie l'autonomie douanière des colonies, le droit pour elles de conclure des conventions commerciales avec les divers pays, sous le contrôle de la Métropole et la suppression des droits à l'entrée en France sur les denrées secondaires.

Pour ce qui est de notre revision douanière, je suis d'avis qu'il conviendra d'opérer des réductions de droits à l'entrée en France des houilles, par exemple,

et d'apporter des augmentations de tarifs sur les produits manufacturés importés chez nous et qui ont pour fournisseurs prépondérants l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, en tenant le plus grand compte, dans ces augmentations, des pays qui seraient ensuite avantagés comme fournisseurs.

Et cela m'amène logiquement à vous dire un mot de la politique économique internationale que la France sera amenée à pratiquer après la conclusion de la paix. Sur ce point, je me permets de vous signaler qu'un de nos collaborateurs (1) les plus actifs a réuni les éléments d'un travail important où il a intercalé un tableau synthétique établissant pour chaque nation les marchandises sur lesquelles l'entente pourrait se faire entre les alliés. La question est délicate, mais il nous appartient d'éviter une sorte de vasselage économique, dont nous avons longtemps souffert, et pour cela, comme je vous le disais, d'intensifier notre production et de produire à bon marché. On peut, d'ores et déjà, estimer possible une entente des Alliés qui tendrait à exclure, à l'exportation de leurs territoires respectifs et de leurs colonies, les produits manufacturés allemands dont ils sont ensemble les principaux acheteurs et dont ils pourront assurer chez eux la fabrication, tant pour leur consommation personnelle que pour lutter ensuite sur les marchés étrangers contre la concurrence allemande qui deviendrait forcément plus intense. A ce sujet, le gouvernement et le Parlement, où se réunissent tant de commissions laborieuses, pourront, j'imagine, en tenant compte des desiderata de nos producteurs, établir des conventions commerciales profitables à notre prospérité nationale.

La guerre, certes, rendra indispensables certaines réformes et celles qui intéressent le commerce, l'in-

(1) M. Havy.

dustrie, l'agriculture de la France ne sauraient trouver aucun esprit réfractaire à leur développement, à leur extension au dedans comme au dehors du pays.

La France est une grande nation appelée aux plus hautes destinées. Après la paix victorieuse un immense labeur restera à accomplir pour réparer tant de ruines accumulées par la furie guerrière d'un ennemi héréditaire jaloux de notre prospérité.

C'est la prospérité nationale qu'il faudra avoir en vue, à la cessation des hostilités, comme aujourd'hui, et voilà pourquoi, tout en estimant que l'orientation de notre politique sera fermement et sagement républicaine, les questions d'ordre économique et social devront être mises au premier plan des préoccupations de tous les Français. Je sais par une expérience quotidienne, par un contact journalier avec ceux qui, dans tout le pays, sont les représentants autorisés de cette industrie, de ce commerce, de cette agriculture — à si rude épreuve aujourd'hui, que demain comme aujourd'hui ils prépareront de tout leur cœur l'organisation de la France d'après-guerre et que leur mot d'ordre sera : Travail.

Le Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, qui compte plus de quarante mille adhérents, a donné de multiples preuves de son activité économique. M. le Sénateur Mascuraud touche ici à des questions qui ont fait l'objet de discussions nombreuses dans la presse et au Parlement. Elles sont loin d'être épuisées. Les réformes qu'il réclame démontrent le souci d'organisation et de collaboration à la prospérité nationale de tous ceux qui, avant la lutte présente, ont été les laborieux agents de cette prospérité.

Assurément, le problème militaire actuel doit être résolu tout d'abord. Il en engendre d'autres et cela nous impose le devoir de regarder ce que pourra être demain à travers la houle de nos angoisses et de nos espoirs.

M. DURAFOUR

« Les luttes reprendront.
Elles seront salutaires ».

M. Durafour, Député de la Loire, est Président de la Commission des mines. Sa compétence et son autorité sont fort appréciées en cette matière où les abstractions spéculatives pèsent d'un poids fort léger à côté de l'examen expérimental des faits.
M. Durafour, cependant, étudie la question d'une manière générale et sa réponse, sobrement exprimée, marque la nécessité de réformes dont le domaine est loin d'être limité.

C'est une bien grave question, et qui me dépasse, que vous me posez là. Il faut plus que de la clairvoyance pour la résoudre, et, dans le tumulte des événements, comment prévoir, à coup sûr, ce qui pourra se passer demain?

Ce que je puis formuler, ce sont donc moins des prophéties — dont je me sens incapable — que des impressions et des aspirations.

Je crois fermement qu'au lendemain de la guerre les luttes politiques vont renaître. Elles renaîtront parce que des fautes ayant été commises, non seulement avant la guerre, mais pendant, et que ces fautes ayant exercé une action sur les débuts de la guerre et

sur sa durée, la démocratie réclamera — et elle en a le droit et le devoir — des explications et des comptes à ses élus.

Mais je crois aussi fermement que, malgré les orages de la politique, les questions économiques occuperont dans l'esprit public et dans les débats des assemblées, une place qu'elles n'ont point encore connue. Par l'ardente lutte que réclamera demain le maintien de notre prestige industriel et commercial, la paix ne sera, si l'on peut dire, que le prolongement de la guerre, ou pour parler plus juste, sa transformation. Les armes auront changé, les buts ne seront plus les mêmes, mais si la guerre actuelle ne devait aboutir pour aucun des peuples alliés à aucune des pleines satisfactions qu'ils attendent, c'est sur le terrain économique que chacun d'eux cherchera à parfaire les sanctions incomplètes des traités, en même temps que l'ennemi accablé s'efforcera de prendre, sur le même terrain, ses dispositions de revanche.

Apprêtons-nous donc à lutter, encore, à lutter longtemps. C'est un grand siècle d'efforts, de travail, de concurrence, de résistance morale, de ténacité qui s'apprête. En France, ce haut idéal se continuera avec le tempérament séculaire du peuple, avec sa foi sociale ardente, son impatience de réformes et sa soif de justice.

Mais ces luttes-là, loin d'épuiser la démocratie, constitueront pour son effort le moteur nécessaire et l'aiguillon indispensable.

Et c'est, j'en suis sûr, au milieu des tourments inhérents à toutes les démocraties — que se formera, dans les cinquante années qui vont suivre, la grande France, la puissante France, la France de justice, jaillie, il y a cent vingt ans, des sources de la Révolution.

Des impressions, des aspirations, c'est bien là

ce que nous désirions connaître. Et le recueil s'accroît.

S'il y a, s'il doit y avoir après la guerre une renaissance des luttes politiques, inhérentes d'ailleurs à un régime de liberté, et nécessaires au progrès humain, il est incontestable que la trêve conclue entre les partis au moment de l'agression teutonne sera brisée.

Qu'est-il résulté, que résulte-t-il de cette trêve?

Les événements ont répondu depuis août 1914. Quand la France est assaillie, l'agresseur ne trouve plus devant lui que des poitrines unies dans un effort commun vers un but identique.

Cette « union sacrée » durera-t-elle?

Les uns le croient, les autres le souhaitent, simplement.

M. LAURENT EYNAC

« Maintenons l'union sacrée
pour la grandeur du pays ».

M. Laurent Eynac, Député de la Haute-Loire, secrétaire de la Chambre, un des jeunes élus de la dernière consultation électorale, qui s'est acquis rapidement les sympathies de ses collègues par son éloquence et sa laborieuse activité, M. Laurent Eynac désire pour l'après-guerre le prolongement de cette trêve entre les partis politiques. Et les arguments qu'il fournit ne sont point spécieux.

L'union sacrée n'a pas été, n'est pas qu'un mot. En dépit des traverses par où trente mois de guerre l'ont fait passer, elle a subsisté. Elle a réuni au front, face à l'ennemi, des hommes venus de tous les points du territoire et de tous les horizons de la pensée, différents d'origine, d'éducation, de tempérament, de mentalité, de religion, d'opinion et de qui l'on peut dire, tant ils s'étaient entre-battus violemment, qu'ils n'avaient ni la même âme, ni le même drapeau; ils n'ont plus eu eux tous qu'une âme et qu'un drapeau !

Elle a réuni, l'union sacrée, à l'intérieur, pour les œuvres innombrables nées de la guerre pour une même besogne, inlassable et toujours accrue, de bienfaisance et de secours, des bonnes volontés diverses

et jusque-là divergentes et qui se sont conjuguées pour le bien de tous, les salons aristocratiques et les salons libéraux et les maisons populaires, des hommes qui s'ignoraient, se combattaient, se haïssaient parfois et qui assemblés par la tâche commune ont appris à se connaître, à s'estimer, à s'aimer.

La barricade est tombée; il ne faut pas qu'on la redresse. L'union sacrée — et qu'importe les manquements de certains dans l'accord persistant de l'ensemble! — doit se continuer en action sacrée pour la prospérité nationale, pour la grandeur du pays.

Il le faut. Au lendemain de la paix — que nous souhaitons prochaine — l'œuvre sera immense qui s'offrira, qui s'imposera à l'activité de tous. Il faudra que ce pays si riche en ressources les exploite toutes intensément s'il veut vivre et « tenir » dans la paix comme il aura tenu dans la guerre.

Le développement de son activité agricole, commerciale, industrielle, l'accroissement de ses transports terrestres et maritimes, l'établissement d'une législation favorable à l'essor économique de la nation, autant de conditions indispensables à la fortune de ce pays qui ne se réaliseront que si une grande politique nationale, une nouvelle politique des résultats l'emporte sur les débats personnels, sur les querelles de partis et sur les controverses philosophiques.

La guerre à fait naître ici et là des groupes d'action économique et des comités d'organisation agricole qui sont peut-être l'esquisse des conseils professionnels, des assemblées corporatives de demain.

L'orientation nouvelle de la politique s'accompagnera non pas seulement d'une réforme électorale étriquée, insuffisante, inopérante, mais bien d'une réorganisation administrative qui dégagera, qui donnera de l'air aux organismes locaux comprimés dans l'étau du pouvoir central.

Il faut pour l'avenir de notre pays que dans la grande

Patrie, qui par la victoire sortira consolidée de la tourmente, les « petites patries » puissent, parmi l'action commune, prendre tout leur essor.

Nous aurons l'occasion de revenir sur certains des points auxquels se rattachent les déclarations de M. Laurent Eynac et de M. Durafour. L'avènement d'une grande politique nationale, où l'intérêt particulier s'effacera devant l'intérêt du pays, est unanimement désiré, semble-t-il.

Si tous les citoyens, à quelque classe qu'ils appartiennent, ont cette unique et légitime préoccupation, il apparaît que les barricades tomberont.

Le « réalisme » ou plus exactement une politique de réalisations immédiates supprimera-t-elle les conflits d'idées et de principes? Incertitude. Et c'est fatal.

M. JULES BERNARD

« Les grands groupements.
La participation aux bénéfices.
Entente entre le capital et le travail. »

Ce n'est pas seulement dans les milieux politiques et dans les Académies que l'on se préoccupe de chercher et de trouver ce que M. Paul Bourget appelle « les directives de l'esprit de paix ».

Nous avons essayé et nous continuons d'en déterminer quelques-unes en sollicitant les conseils, réflexions, impressions de plusieurs personnalités compétentes, législateurs, hommes publics, savants, qui ont mis leur confiance et leur foi dans un idéal de démocratie où les vertus guerrières de courage et d'audace ont leur place à côté des vertus de labeur, de paix, de civilisation et de progrès.

A l'heure actuelle, si tragique et si pesante de responsabilités et de devoirs, les plus autorisés apparaissent comme devant exiger des autres et d'eux-mêmes une vision plus réaliste des choses. Il nous a paru nécessaire, afin de diriger et de préciser quels devoirs nous incomberont — et aussi de remédier aux conséquences multiples et complexes d'une lutte à outrance où les buts de guerre ne compenseront

pas immédiatement les buts de paix, de consulter quelques-uns des agents de la haute industrie et du commerce — bases essentielles de notre relèvement.

Nous nous sommes adressé à M. Jules Bernard, Président du Conseil d'administration des Usines métallurgiques des Chantiers de la Basse-Loire, qui, depuis longtemps, affirme une autorité, un esprit d'initiative et d'organisation auxquels tous ceux qui savent ses efforts s'accordent à rendre hommage.

Lorrain de naissance, M. Jules Bernard a consacré son intelligence et son activité à des études positives qui ont fortifié son jugement et mûri son expérience. On sait, depuis la guerre surtout, quelques-uns des services que des hommes de cette trempe ont rendus au pays. Il faut qu'on le sache davantage encore.

Dans toute la force de l'âge, l'allure énergique d'un officier de cavalerie, le geste sobre, la parole nette, précise, pertinente, M. Jules Bernard n'a qu'un goût modéré pour les enquêtes et les interviews. On perd beaucoup de temps à répondre aux unes et aux autres. Et le temps est précieux. *Time is money*, disent les Anglais. M. Jules Bernard le répète. Aujourd'hui à Paris, demain à Saint-Nazaire, quelques jours après à Cardiff, à Londres ou *tras los montes*, il a des dons protéiformes, quand il s'agit d'une idée à réaliser, d'une organisation à parachever, d'ordres à faire exécuter.

Dès qu'on a l'honneur de l'aborder, la glace est

vite rompue. De chaque côté du bureau, dans le vaste cabinet directorial de la rue Taitbout, ornementé de quelques œuvres rares, on a l'impression qu'il faut aller rapidement.

« Vous n'avez pas de dactylographes, de sténographes? » nous dit M. Jules Bernard, souriant.

Et comme nous lui répondons que, malheureusement, nous n'avons sur nous ni avec nous d'aussi aimables secrétaires, le distingué président des Chantiers de la Basse-Loire ponctue : « Ça ne fait rien, mais ne me faites dire que ce que j'aurai dit. »

Nous le rassurons avec empressement, conscience et scrupule devant être la règle du reporter le plus désireux de réclame ou de bruit et nous ne désirions ni bruit ni réclame.

M. Jules Bernard nous a déclaré tout d'abord que nul, à vrai dire, ne pouvait, aujourd'hui, prévoir ce qui adviendra, *post bellum*, de l'orientation de la politique. Il estime que la question économique doit être mise au premier plan des préoccupations de tous, non seulement après la paix victorieuse, mais actuellement, et que les nombreux problèmes que l'état de guerre a posés dureront après elle et exigeront pour être résolus un esprit méthodique, attentif aux faits, aux réalités, capable de promptes décisions.

M. Jules Bernard s'est exprimé ainsi :

. . .

Avant de songer à l'après-guerre, nous devons songer d'abord à la guerre à résoudre. Je vous dirai sur ce

point mon avis. J'envisagerai immédiatement le problème dans son ensemble.

Il ne faut pas croire que, même vainqueurs, des charges formidables ne pèseront pas sur nous. Ces charges que nous sentons aujourd'hui, nous les sentirons davantage et quand ceux qui combattent pour assurer, avec tant d'héroïsme, la défense de la Patrie, reviendront à leurs foyers, ils demanderont quelques comptes des lourdes dépenses engagées pendant qu'ils étaient au front et dont ils subiront la répercussion.

Et cela pourrait m'amener à examiner ce que l'on a fait et si, même dans le trouble où nous a jetés une guerre atroce, tout a été fait qui devait être fait ou si des erreurs graves n'ont pas été commises que l'on aurait pu éviter.

Mais il ne convient pas d'émettre des critiques qui seraient considérées comme trop vives, parce que, peut-être, trop exactes. La guerre nous a entraînés à contracter des dettes qui seront supportées par tous et les poilus diront, qui les en blâmera? : « Vous deviez être ménagers de notre tranquillité d'après la victoire que nous payons de notre sang et de nos sacrifices. Vous auriez pu économiser. »

En effet, on ne s'est peut-être pas assez préoccupé de savoir comment on paierait les dépenses faites, et ce fut, j'en suis convaincu, une lourde erreur de donner tout son or à l'étranger pour les achats nécessités par le conflit actuel. Les affaires du pays doivent se régler comme on règle des affaires industrielles ou commerciales. La prodigalité, surtout quand il s'agit des deniers de l'État, doit être surveillée et réglée par un souci de prudence que le bon sens exige. Il faudra mettre de l'ordre dans la maison. C'est, ce sera la tâche urgente, indispensable.

Comment? Par quels moyens? Nous le verrons tout à l'heure.

Il faut, d'abord, résoudre la guerre, et pour la résoudre, nous devons assurer les moyens financiers

pour pouvoir aller jusqu'au bout. Une question essentielle : nécessité de se procurer l'or pour solder les achats que nous sommes forcés de faire au dehors.

Il appartient au Gouvernement et au Parlement d'opérer la réquisition des titres étrangers, environ 14 milliards, la réquisition des obligations de chemins de fer, en les remplaçant par de la rente française : 18 milliards, d'exiger la vente des pierres précieuses, des diamants et des perles, dont je ne puis fixer le chiffre.

En dernier lieu, et du reste cela vient d'être fait pour les usines métallurgiques, j'estime qu'il faut contracter un emprunt en or à l'étranger, sur propriétés privées. L'or serait remis à l'État qui rendrait du papier en contre-partie. Cette forme d'emprunt, je viens de vous le dire, a déjà été contractée par des usines métallurgiques groupées, garantissant un emprunt en Amérique.

Mais si, d'une part, nous venons de pourvoir par des sommes énormes aux besoins de la défense nationale, nous sommes en droit, d'autre part, d'exiger que ceux qui ont des sommes à leur disposition pour répondre auxdits besoins soient parcimonieux de ce que nous pourrions appeler *l'épargne publique* et *l'effort du pays*, et n'en usent que dans des mesures très limitées.

A mon sens, ces mesures consisteraient à réduire fortement ce que nous recevons de l'étranger (ce qui aurait dû être fait depuis le début), en empêchant l'importation des objets inutiles.

D'autre part, que ceux qui sont forcés de faire les achats de ce qui est absolument indispensable, ne puissent conclure leurs opérations qu'après visa des pouvoirs compétents, pour les règlements qu'ils seraient, eux, chargés de négocier, quant aux modalités de paiement et aux questions de change.

Je persiste à croire que le rationnement aurait dû

être fait plus tôt; personne ne s'en serait mal accommodé. On a faussé le prix du pain. Le blé a été payé très cher pour avoir du pain meilleur marché. Il y a là une dette complémentaire. Qui la paiera? Nous et ceux du front. Ceux-ci diront : « Vous auriez pu économiser. Pourquoi ne pas l'avoir fait? »

Cela étant dit, nous arrivons à l'après-guerre.

Quels que soient les résultats du conflit actuel, nous devons faire notre possible pour que la productivité du pays puisse, du fait de ses efforts, satisfaire d'abord à ses besoins pour importer le moins possible, et ensuite, du fait de son organisation, arriver à exporter. La contre-partie d'or qui nous rentrerait de ce fait nous permettra d'amortir, au fur et à mesure, les dettes contractées pendant la guerre.

Pour arriver à cette productivité maximum, je suis convaincu que, seuls, les grands groupements, les cartels permettront de tenir. Je sais que ce point de vue est assez contraire au tempérament français, qui est individualiste, qui veut conserver son « étiquette » plutôt par amour-propre que par intérêt. Je n'en considère pas moins urgente pour nous la nécessité de nous organiser en grands groupements et pour ce qui est, par exemple, des métallurgistes, de mettre tous nos efforts à réaliser l'entente.

Voulez-vous que je vous donne un exemple de l'utilité de cette organisation? Lorsque les usines métallurgiques situées en Alsace-Lorraine — contrôlées en général par les grandes banques allemandes — redeviendront françaises, de même que les charbonnages et les mines, il faudra les remettre en exploitation. L'État ne peut se livrer à ce travail; il y aurait donc à se préoccuper de trouver les capitaux nécessaires et de mener à bien cette œuvre. Seul, un vaste syndicat des grands établissements et des grandes banques françaises sera capable d'accomplir cette tâche. Il verserait d'abord à l'État une somme à déterminer; le solde du montant de l'expropria-

tion serait réglé par annuités portant intérêt, ce nombre d'annuités étant à fixer. L'État conserverait une première hypothèque sur tous les biens ainsi cédés jusqu'à complet paiement des dites annuités. Cette question, au reste, comporte des modalités que je ne puis qu'effleurer aujourd'hui. L'entente, vous disais-je, me paraît devoir s'imposer entre les métallurgistes, d'autant plus qu'au retour à la France de ces usines et charbonnages d'Alsace-Lorraine, il y aura dans notre pays un important surcroît de production.

Je pourrais développer le même point de vue en ce qui concerne les textiles.

Une question se pose ici — après cession faite par le Gouvernement français au groupement industriel — c'est le partage des bénéfices. L'État pourrait demander que le partage des bénéfices soit fait de la façon suivante, après amortissement d'usage, intérêt au capital, réserves nécessaires :

Sur le superdividende :

1° Une participation à l'État;

2° Une participation au personnel ouvrier.

Pour cette participation au personnel ouvrier, il serait entendu qu'elle serait employée à un rachat annuel, par tirage au sort, et sur le cours moyen de l'année, d'un nombre d'actions correspondant à ces parts bénéficiaires attribuées aux ouvriers, et ce jusqu'à ce que ce nombre d'actions appartenant au groupement ouvrier atteigne un tant pour cent à fixer du capital émis. Ces actions seraient la propriété indivise des ouvriers travaillant dans les usines, charbonnages et mines du groupement, le dividende étant à partager :

1° Au prorata du temps passé par les ouvriers dans lesdits usines, mines ou charbonnages;

2° Au prorata des situations qu'ils occupent;

3° Au prorata des journées de travail effectuées dans le courant de l'année.

Les ouvriers quittant les usines, mines ou charbonnages au bout d'un temps de présence à déterminer, auraient droit, durant leur vie, à une part à fixer sur lesdits dividendes, proportionnelle également, bien entendu, au temps passé dans les usines.

Du fait de la propriété d'une partie du capital par les groupements ouvriers, ceux-ci auraient le droit de nommer des représentants aux assemblées, et des places devraient leur être réservées au conseil en nombre proportionnel à la partie de capital qu'ils possèderaient.

Tel est, entre tant d'autres problèmes, celui qui me paraît mériter l'attention de tous ceux qui, après la guerre, mettront au premier plan de leurs soucis et de leurs préoccupations les meilleurs moyens d'assurer cette productivité maximum, dont je vous parlais tout à l'heure — et son rendement —. Pour l'agriculture, il faudra parer à la crise de la main-d'œuvre et pour cela faire appel au machinisme, appliquer, d'une manière intensive, la science à l'industrie, et développer activement l'emploi de la motoculture, et viser à l'exportation possible des produits de notre sol.

Je pourrais, sur la question des mines, m'étendre à nouveau sur la nécessité, à mon avis, de la constitution des grands groupements. Je dépasserais de beaucoup les limites de l'enquête fort utile et point prématurée que vous avez entreprise. A ce sujet, laissez-moi vous dire que la loi minière de 1810 n'existe qu'en nom et point en fait, depuis plusieurs années surtout.

Il résulte de tout ce que je viens de vous dire que, après la guerre et, même aujourd'hui, les questions d'ordre économique et financier sont et seront urgentes à résoudre. Elles primeront, à mes yeux, toutes les autres — et à celles dont je vous ai entretenu, hâtez-vous de joindre celle du charbon et de la marine marchande dont il convient, sans retard, de poursuivre

le développement en achetant des bateaux, en en construisant.

Peut-on, pourra-t-on en France résoudre ces problèmes au mieux des intérêts vitaux du pays?

Je réponds énergiquement par l'affirmative.

Une telle opinion, si documentée, si nourrie de faits précis porte en elle d'utiles enseignements. M. Jules Bernard ne se contentant pas de formules générales, indique des mesures économiques et financières dont une politique vraiment sociale pourra s'inspirer. C'est le vœu que nous formons, vœu superflu, sans doute, car nous savons l'autorité dont jouit M. Jules Bernard.

Soulignons deux points dans cette déclaration cossue : l'idée d'organiser de grands groupements cohérents et unis, et celle d'instituer une large participation des travailleurs aux bénéfices.

Si les moyens préconisés par le Président du Conseil d'administration des Chantiers de la Basse-Loire scellent l'entente entre le capital et le travail, il apparaîtra à tous que la question sociale pourra être menée à bonne fin.

D'ailleurs, plusieurs des vues qu'il a bien voulu nous exposer ont eu au Palais-Bourbon des défenseurs convaincus.

Une question venait sur nos lèvres quand nous avons quitté M. Jules Bernard : « Pourquoi, monsieur le Président, ne faites-vous pas de politique et pourquoi n'êtes-vous pas à la Chambre ou au Sénat? »

Nous n'avons pas osé le lui demander. Peut-être M. Jules Bernard nous eût-il répondu qu'au Parlement on n'a pas toujours le temps de travailler comme il travaille lui-même.

Et cependant?

M. CHARLES GIDE

« Réconcilions le capital et le travail. »

La « politique », voilà qui apparaît de plus en plus certain, devra puiser quelques-unes de ses vertus dans l'expérience. Nos regards se tournent vers l'horizon incertain sur lequel nos interlocuteurs se sont efforcés d'ouvrir une « fenêtre ».

M. Charles Gide, Professeur d'économie politique des plus distingués, dont les ouvrages sont devenus classiques, nous a déclaré :

En ce qui concerne la première question, permettez-moi de m'abstenir, car je ne m'occupe pas de politique.

Quant à la seconde question, j'y répondrai affirmativement.

Après la guerre, le pays va se trouver partagé en deux catégories :

D'un côté, quelques millions de rentiers et pensionnés touchant cinq à six milliards de rentes

De l'autre, quelques millions de contribuables ayant à prélever ces milliards sur le produit de leur travail ou de leur capital.

Cette situation serait de nature à provoquer le plus grave conflit si, heureusement, ce ne devait être bien souvent les mêmes qui figureront dans les deux catégories, celle des créanciers et celle des débiteurs.

Néanmoins, si on ne veut pas que cette énorme saignée sur la production nationale épuise la France, il faudra absolument trouver le moyen d'accroître cette production d'une valeur au moins égale à celle du prélèvement opéré, c'est-à-dire de cinq à six milliards.

Certes, il ne sera pas facile de demander ce supplément d'efforts à un pays qui se trouvera si appauvri en hommes et en capitaux. Cependant ce ne sera pas impossible, car il faut reconnaître qu'avant la guerre la France était loin de fournir, tant patrons qu'ouvriers, le maximum de son effort possible — et loin aussi de tirer le meilleur parti de nos ressources naturelles et coloniales. Elle pourra donc augmenter grandement sa production, si elle le veut.

Mais il faut qu'elle le veuille.

Jusqu'à présent, la population ouvrière ne le voulait pas, parce qu'elle croyait que toute intensification de son travail n'aurait d'autre résultat que d'augmenter les profits du patron et de priver de travail des camarades.

Et cette opinion, erronée si l'on regarde aux conséquences à venir, ne laissait pas que d'être assez fondée si l'on ne regarde qu'aux répercussions immédiates.

Le problème sera donc de changer cet état d'esprit, de réconcilier les ouvriers avec la nécessité pour chacun de donner le maximum d'efforts possibles — mais pour cela il ne suffira pas de faire appel au devoir civique et à l'intérêt national.

Il faudra que des institutions nouvelles garantissent à l'ouvrier un accroissement de rémunération proportionnelle à l'accroissement de productivité qu'on attend de lui.

Telle est la question qui devra être mise au premier plan du programme des partis.

Il appartiendra à chacun de ces partis de chercher, pour la résoudre, les moyens les mieux appropriés

à son programme et la seule rivalité qui devrait exister entre eux serait de montrer qui y réussira le mieux.

Nous sera-t-il permis de dire que le vénéré maître ès sciences économiques et sociales a trop de modestie quand il nous dit ne pas s'occuper de politique?

C'est aviver notre regret, car, dans les assemblées délibérantes et — risquons le mot en ces temps de néologismes de toutes racines — légiférantes, des économistes de la qualité de M. Charles Gide auraient vraisemblablement quelque poids. Au surplus, et d'aucuns le savent pertinemment, aujourd'hui plus que jamais, si *la politique pure* doit et peut exercer son influence sur les phénomènes issus de la nature des choses et sur les individus « vivant en société », il n'en est pas moins vrai qu'elle peut et doit subir un choc en retour par suite de l'observation de ces phénomènes et de ces individus.

Donc, celui qui analyse et synthétise d'après cette expérience, dirigée sans doute par certains principes, nés il y a longtemps dans le cerveau des hommes depuis plus de huit mille ans qu'il y a des hommes... et qui pensent, fait aussi et encore de la politique.

Admettons qu'il y ait celle-là... et l'autre, l'autre, expressément expérimentale, à propos de laquelle M. Charles Gide émet de judicieux avis. Sa déclaration, à la fois déductive et inductive, infère de l'état actuel des choses et des citoyens que le vouloir humain aura, plus que jamais, au lendemain de la tourmente, besoin de trouver dans l'observation des

problèmes de l'heure présente un ressaut d'énergie, un stimulant vigoureux pour *regarder en face* et résoudre les problèmes de demain.

Il y aura un état d'esprit à changer, une réconciliation à opérer. La guerre n'aura pas eu toutes les vertus de réparation après l'œuvre de destruction, si des conflits demeurent. Du moins, leur prévision est déjà une moitié de remède si chacun porte en soi, après comme avant, le souci premier de l'intérêt national.

M. COMPÈRE-MOREL [1]

« L'État doit présider à l'organisation du travail et de la production. »

M. Compère-Morel, Député socialiste unifié du Gard, peut être considéré comme un spécialiste des questions économiques. C'est un « agrarien », dans toute la force du terme et l'on reconnaîtra, à lire son opinion, à suivre depuis quelques années ses interventions à la tribune de la Chambre, que de fortes leçons « s'élèvent de la terre ».

« Comme vous le voyez, dit-il, j'ai pleine confiance en l'avenir, à condition toutefois que notre démocratie entre hardiment dans la voie du progrès. »

Voici les vœux — point platoniques — de M. Compère-Morel.

La grande leçon que la guerre aura donnée à tous les peuples, est une grande leçon politique. Elle aura d'abord prouvé que, loin d'être tombée en décadence, comme certains l'affirmaient, — et cela du fait de quarante années de démocratie, — la race française n'a rien perdu de ses qualités de combativité, d'enthousiasme, de volonté et d'endurance.

---

(1) M. Compère-Morel a été Commissaire général au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Ensuite, les événements auront démontré que la République « seule » donne le maximum de garanties de paix puisque, si les nations qu'une dynastie de proie a déchaînées contre nous avaient bénéficié de notre régime politique, l'épouvantable cataclysme, qui a fondu sur le monde, aurait été évité.

C'est dire qu'après la guerre. la politique française devra tendre de plus en plus vers un système de gouvernement susceptible de développer les principes qui sont la base de toute démocratie afin de donner au monde des travailleurs une plus grande somme de libertés politiques et de bien-être économique.

La paix reconquise, notre unique, notre principale préoccupation sera d'accroître la richesse de notre pays. Il faudra que chacun de nous comprenne une fois pour toutes, que celui-ci ne pourra se relever et occuper le rang auquel il a le droit de prétendre, que si nous savons lui donner les moyens de tirer parti de toutes les forces et de toutes les valeurs dont il dispose.

Or, pour une pareille besogne, il ne faut pas seulement compter sur l'action personnelle. Trop longtemps chez nous, l'individualisme a triomphé. Nous n'avons pas su voir que, dans les temps modernes, l'action méthodique collective et de masse est en tout indispensable.

Il appartiendra donc à l'État de présider, autant qu'il le pourra, à l'organisation du travail et de la production. Il ne faut pas qu'au nom d'une liberté mal entendue, et au nom d'un droit de propriété quelconque, les détenteurs des moyens de production, d'échange et de transport puissent en user et en abuser à leur profit, n'envisageant que les dividendes, les profits et les rentes qu'ils en retirent.

L'intérêt de tous, avant l'intérêt — quelquefois mal compris — de chacun !

Amélioration de toutes nos voies de communica-

tion; centralisation de tous nos réseaux ferrés; développement de nos canaux; utilisation rationnelle de la houille blanche transformée en énergie électrique; diffusion de cette énergie sur toute l'étendue du territoire; transformation de notre système banquaire sous le contrôle de l'État; perfectionnement de notre industrie, outillée suivant les dernières données de la technique, pour pouvoir rivaliser avec nos concurrents; aménagement de nos ports avec une marine marchande moins routinière; enseignement commercial plus en rapport avec les modes nouveaux de vente, etc., etc., n'est-ce pas là un plan dont tous les partis — s'ils n'avaient que le souci de la prospérité de la France — pourraient faire leur programme ?

C'est surtout au point de vue agricole qu'il y aura un gros, un énorme effort à faire La terre française n'a jamais été cultivée comme elle aurait dû l'être; le nouvel instrument agricole y est à peu près inconnu. Irrigation, assèchement, motoculture, engrais, canaux, voies ferrées, électricité, chimie, etc... tout devra être employé pour réaliser la dizaine de milliards qu'il nous faudra trouver en plus annuellement et que notre sol — j'en ai la conviction — est à même de fournir.

Mais pour que notre représentation nationale puisse traiter de front un pareil problème de reconstitution économique, maritime, industrielle, agricole, banquaire et commerciale, il faut que son mode d'élection ne soit plus ce qu'il est aujourd'hui. L'œuvre à accomplir étant une œuvre nationale, les circonscriptions électorales doivent être au moins départementales. Il ne faut plus que les députés soient des élus absorbés par une politique de bas étage et dont toute l'activité est exclusivement consacrée à la défense d'intérêts particuliers, mais tout au contraire des élus préoccupés au plus haut degré des intérêts généraux.

C'est donc une question de vie ou de mort pour la France.

Ou économiquement elle se mettra au niveau des puissances voisines qui ont affirmé leur supériorité dans tous les domaines de l'activité humaine et sur toute la planète et « aura ainsi sa place au soleil ».

Ou, victime d'un esprit d'un autre âge que nous n'avons cessé de déplorer et de critiquer, ayant peur des formules hardies et de l'interventionnisme de l'État, elle restera recroquevillée sur elle-même, « périssant dans la paix » après être sortie indemne de la plus terrible des catastrophes.

Mais j'ai confiance dans la démocratie française qui, trempée par les plus dures épreuves, saura puiser en elle-même la volonté, l'énergie et la force d'entrer dans la voie des réalisations économiques et sociales exigées par le progrès et préconisées depuis si longtemps par les partis d'avant-garde.

Cette consécration des vertus essentielles de la République et de l'accélération du progrès démocratique nous agrée vivement de la part de M. Compère-Morel. Notons aussi cet espoir — discret à peine — d'une concorde économique et sociale entre tous les partis républicains, apparemment peut-être.

M. ALBERT MILHAUD

« Il faut établir la République dans son esprit. »

Un programme d'action politique et sociale pour le parti républicain au lendemain de la grande guerre se dégagerait-il des « impressions » reçues et enregistrées par nous?

Nous serions tenté de le croire et notre conviction est singulièrement étayée par la conversation que nous avons eue avec M. Albert Milhaud.

M. Albert Milhaud s'est placé au premier rang de ceux qui ont travaillé et qui travaillent intelligemment et avec méthode à réaliser une cohésion organique dans le grand parti républicain. Esprit vigoureux et net, nourri de connaissances approfondies, puisées aux bonnes sources, M. Albert Milhaud, qui fut trois fois Directeur de cabinet d'un Ministre, agrégé d'histoire et de géographie, est un de nos meilleurs maîtres et un confrère particulièrement apprécié. Il apporte à cette enquête une contribution fort utile, dont nos lecteurs feront, nous en sommes sûr, leur profit.

M. Albert Milhaud a de la perspicacité et sa documentation est sûre. Nous allons avec lui entendre

une forte leçon; Albert Milhaud étant, au surplus, un « idéaliste conséquent ». (Le mot est de M. Charles Maurras.)

La question que vous avez posée me paraît bien vaste, mais d'une utilité évidente. Tous les citoyens de ce pays ont le droit et le devoir de s'en préoccuper et parmi eux elle intéresse surtout ceux qui, dans le parti républicain, ont le souci ardent de la République intégrale et de la Démocratie nationale.

C'est sous l'angle, en quelque sorte, de l'idéal démocratique et du réalisme national que j'examinerai les problèmes dont l'étude constitue le thème de votre enquête.

A l'heure actuelle, il faut vaincre d'abord; c'est le premier, le plus urgent de nos devoirs; l'effort suprême de la nation tout entière doit tendre, irrésistiblement à libérer le territoire et à ne rien négliger, dans quelque domaine que ce soit, pour régler, organiser, assurer la victoire décisive de nos armes.

Pour mieux soutenir la lutte où nous a entraînés la folie guerrière et brutale des Allemands, les partis politiques ont consenti d'un cœur unanime la trêve nationale. Mais sous cette trêve — Fustel de Coulanges l'observait déjà chez les Gaulois — « les partis vivent encore; ils conservent leurs désirs et leurs craintes, leurs passions et leur idéal ».

Cet idéal, ces passions, ces aspirations, la guerre ne les fera point disparaître. Permettez-moi de dire que je suis de ceux qui n'ont jamais consenti à abstraire leur souci démocratique de leur amour de la Patrie, à subordonner à la revendication du parti la loi suprême du Salut public.

Une constatation s'impose ici : quoi qu'on ait prétendu, la nation reste et restera fidèle, j'en suis convaincu, à sa foi politique et à ses espérances

sociales. Elle ne sacrifie ni aux illusions décevantes d'une réaction, ni au funeste esprit de la lutte des classes.

Je sais bien qu'il y eut avant la guerre une singulière communauté d'opinions entre monarchistes et anarchistes pour juger sommairement la démocratie.

Elle était, nous criait-on sur des airs variés, incapable de la conduite d'une guerre. Vous souvenez-vous du conseil charitable qu'on nous donnait : « Faites un roi, sinon faites la paix. »

Nous avons fait, nous faisons la guerre du droit contre la force, et nous souhaitons, nous voulons — enfin — faire la République. Il convient de rétablir la France dans son cadre, c'est-à-dire d'asseoir solidement la paix française sur les rives de « notre Rhin », puis il faudra établir la République dans son esprit.

Car elle est à créer tout entière, la République « une et indivsible » qui saura concilier l'implacable loi du Salut public (pas de factions contre la nation) avec les aspirations régionales, aménager la société moderne, issue de la Révolution, par le compromis continu entre la tradition respectable et l'évolution nécessaire.

Quelles seront ses fondations immédiates?

J'essaierai de les déterminer tout à l'heure.

Ce qu'il importe de considérer aujourd'hui, ce sont les faits nouveaux que la guerre a fait surgir; c'est à ces réalités qu'il convient d'appliquer une observation attentive, si l'on veut dégager un enseignement utile et tirer des leçons salutaires.

Notre rayon de vision s'est étendu. D'abord, nous nous sommes rendus compte depuis la victoire de la Marne que la France était plus grande que nous ne pouvions le croire.

D'un seul coup la France a repris son élan militaire; d'un seul coup, elle a brisé aux portes de Paris le militarisme prussien.

S'il n'avait pas été brisé par les armées de la République, la Russie, les Balkans ne pouvaient résister. Et savez-vous quelle est l'idée qu'il faut graver dans l'esprit de tous les Français, non pour qu'ils en conçoivent un fol orgueil, mais pour qu'ils prennent résolument conscience de leur force, c'est que ce sont eux qui ont sauvé l'Europe. La France a été une première fois la mère de la civilisation; une deuxième fois, elle en est la tutrice.

La victoire de la Marne efface tout, après les défaites glorieuses de Vercingétorix, après Valmy.

Malgré les fautes, malgré la lutte, parfois fratricide des partis, malgré l'aveuglement pacifique, la France peut et doit être fière du Parlement. Vous l'avez dit, je crois, et vous avez rendu un hommage mérité au labeur des commissions parlementaires. Le Sénat, en particulier, qui comprend l'élite de la République, a été admirable de vigilance. On lui reprochait jadis de la lenteur et de l'indolence. Il s'est montré depuis août 1914 un grand agent de propulsion; par ses deux grandes commissions, il a été un véritable comité de Salut public de direction et de contrôle.

J'en parle librement, n'étant pas un parlementaire. De plus, il nous appartient d'insister sur ce point : la race française s'est montrée militaire et les notions de liberté reprennent la même vertu qu'en 1793. N'oublions pas aujourd'hui, n'oublions pas demain que le gouvernement représentatif a apporté à la nation son esprit de vigilance.

Il n'est donc pas vrai qu'une République ne puisse pas jouer un grand rôle mondial, puisque la nôtre a su faire preuve à la fois de puissance militaire efficace et de puissance politique non moins efficace.

Pour reprendre le mot de Gambetta, nous voulons faire demain une politique expérimentale.

La France économique qui, avant la guerre, jouait un rôle si modeste, s'est révélée capable d'improvi-

sation et d'initiative par son adaptation presque immédiate à l'industrie de guerre. Sous le coup de la nécessité, elle a fait une triple manifestation militaire, diplomatique, économique.

Seulement, il s'agit aujourd'hui, il s'agira demain de permettre à la France de se mouvoir dans le monde moderne. Or, la guerre prouve par son extension qu'il ne suffit plus de jouer un rôle en *Europe*, mais un rôle *mondial*, à défaut de quoi on est acculé à devenir une puissance de second ordre. Si nous voulons qu'elle soit ce qu'elle fut dans le passé, il faut ne pas compter sur son importance strictement européenne, mais sur son territoire et sa population en France et hors de France. Elle doit être la grande France, la plus grande France. Elle a été obligée de faire appel à ses enfants d'au delà des mers. Il fallait, en 1789, sept jours à un gouvernement du roi pour venir à Paris, il en faut deux, aujourd'hui, à un gouverneur d'Algérie.

Nos colonies se trouvent dans cette condition nouvelle qu'elles deviendront des provinces lointaines. Il faudra leur donner un statut (point d'autonomie ni de sous-préfectures, mais une cohésion morale). Par échange de services, les colonies nous fourniront des matières premières, de la main-d'œuvre et des contingents militaires. En outre, le problème de la natalité — qui exige un effort immédiat, mais qui ne doit pas nous entraîner au pessimisme — pourra trouver là une solution.

La France a vécu dans un cadre de pensée qui l'avait rendue douillette. Parmi les leçons que nous devrons tirer de la guerre, il faut retenir cette expansion coloniale dont je vous parle et grâce à laquelle, à mon avis, les Français iront non au malthusianisme mais à l'extension, si nous savons conserver la grande tradition de la Révolution française, notre tradition historique. L'histoire, en effet, pleine d'enseignements, nous prouve que la race française a toujours cherché son expansion.

Il faudra, là-bas, poursuivre résolument une œuvre d'assimilation par la meilleure école qu'il y aura demain, celle de l'enseignement technique, et faire prévaloir sur tous ces gens-là, en écartant toute oligarchie financière quelle qu'elle soit, l'esprit tutélaire de la démocratie française.

Cela nous met très loin des partis d'hier. Je demeure persuadé qu'ils disparaîtront, ou plutôt se rénoveront. Mais ce qui ne disparaîtra pas, ce sont les grandes familles politiques de la France, les grandes écoles politiques traditionnelles de notre pays. Trois survivront avec leurs trois méthodes d'organisation. La guerre peut amplifier ou rétrécir le socialisme, mais elle ne fera pas disparaître l'idéal des internationalistes; elle ne supprimera pas non plus les doctrines de l'Église. Quant aux partis républicains, quel que soit leur avenir, leur idéal restera celui de la démocratie républicaine et de la tradition républicaine.

Le radicalisme, par exemple, subsistera, car il est une des formes essentielles de la pensée politique dans le monde; il est une réalité concrète. Depuis 1789, les raisons de l'expérience se sont refusées à supprimer les trois concepts : famille, propriété, patrie.

Donc, le radicalisme aura sa place à côté du socialisme qui est la négation de la famille, de la propriété, de la patrie (1). Il serait aisé, pour affermir cette conviction, de considérer l'influence littéraire de Voltaire, de Rousseau, de Michelet, de Victor Hugo. Le radicalisme est dans la pensée de nos grands écrivains, c'est un fait indéniable.

Les partis — quelle que soit leur étiquette, quel que soit leur titre — auront devant eux, en dehors des questions de méthodes et de principes, à résoudre cette question économique, dont vos correspondants

---

(1) Albert Milhaud sait mieux que nous que des socialistes convaincus ont ardemment défendu la patrie en danger.

vous ont déjà entretenu. Créons des richesses, d'abord; mettons en valeur nos matières premières de la métropole et des colonies, faisons des bateaux, développons, construisons des lignes ferrées, augmentons les moyens de circulation et par des moyens d'exemples, attachons-nous à provoquer la fondation d'une main-d'œuvre dans tout notre territoire colonial.

Alors, subsidiairement, il faudra provoquer l'exportation pour laquelle nous devrons demander une grande admission à la paix. Et il ne s'agit pas, dans cette exportation nécessaire à la prospérité, à la grandeur de la France, de l'influence unique de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, mais encore de celle — plus importante, plus digne d'encouragements qu'on ne croit — de nos artistes, de nos écrivains, de nos intellectuels.

Ce sont là des vues restreintes et dont l'avenir peut étendre les limites. Je vous les soumets dans le ferme espoir de voir se réaliser en France une République intégrale et une démocratie nationale

Quant aux fondations — dont je vous parlais plus haut — pour cette République « Une et Indivisible », je les vois — en dehors des faits nouveaux surgis de l'état de guerre — dans quelques réformes que je résume :

Revision de la Constitution (1), déterminant la compétence et la durée du Gouvernement, assurant l'efficacité du contrôle, précisant la séparation des pouvoirs, délimitant les attributions du Parlement.

Réforme électorale, corrigeant l'abus du système électif et donnant au suffrage universel une expression vraiment nationale.

Une *réforme administrative*, *judiciaire* et *fiscale*, assouplissant des organismes scléreux et donnant à

(1) Nous renvoyons le lecteur à la thèse soutenue plus haut par M. Paul-Meunier.

la démocratie les artères jeunes où coulera son sang généreux.

Un enseignement *national, laïque*, préservant l'unité morale de la nation et le génie de la France de l'emprise des philosophies et des religions étrangères.

Un *immense effort d'assistance* en faveur de toutes les victimes de la guerre, inspiré non par l'esprit de parti, mais par le souci de la solidarité française.

Une *large politique économique et sociale* qui tende par l'effort du syndicalisme organisé et la coopération des classes au relèvement de la nation mutilée et à la reconstitution de la fortune du pays.

En un mot, il s'agira aujourd'hui de travailler énergiquement à l'*instauration positive de la démocratie nationale*, à la constitution de l'État républicain dans le cadre agrandi de la patrie.

Albert Milhaud s'exprime ici en historien et en politique. En donnant au problème toute son ampleur, il expose nettement un programme d'action républicaine que l'on ne jugera point irréalisable et qu'on se gardera de confondre avec *la République* de Platon, l'*Utopie* de Thomas Morus, ou *la République du Soleil* de Campanella.

On comprend mieux, à le lire et à l'entendre, la nécessité, accrue par les leçons de la guerre, de se rendre un compte précis de toutes les données des problèmes politiques, économiques et sociaux qui sollicitent la pensée des citoyens d'une démocratie nationale.

On affirmait communément avant la guerre qu'une démocratie ne pouvait pas avoir de politique extérieure. Et M. Marcel Sembat avait écrit sur ce

thème un livre de « boutades aimables » (1). Albert Milhaud était bon prophète en soutenant le contraire. Il insiste avec raison sur ce point.

Réaliser une politique expérimentale « appuyée sur des bases inexpugnables », selon le mot d'Edgard Quinet, tel est l'objectif vers lequel, au dire d'Albert Milhaud, devront se tourner résolument les cerveaux des serviteurs éprouvés d'une démocratie qui a interjeté appel devant le monde entier des critiques faciles dont on cherchait à l'accabler.

---

(1) Le mot est, croyons-nous, de notre excellent confrère M. Robert de Jouvenel.

M. ADRIEN VEBER

« L'orientation de la politique s'accentuera vers la gauche. »

M. Adrien Veber, Député socialiste de la Seine, qui fait partie de plusieurs commissions parlementaires, nous a écrit :

Une absence, puis un formidable courrier trouvé en rentrant m'ont empêché de vous adresser plus tôt ma réponse.

Ne voulant pas la retarder davantage, je passe sur tout exposé de motifs et je réponds succinctement que, précisément, à cause de l'affirmative qu'il faut donner à votre deuxième question, l'on doit conclure sur la première que, s'il n'y aura pas un profond changement dans l'orientation de la politique, du moins celle-ci s'accentuera vers la gauche.

La mise au premier plan de la question économique ne peut que favoriser les partis de gauche, voire d'extrême gauche.

M. Georges Desplas nous avait déjà montré le souci que les partis républicains ont toujours eu des problèmes économiques. Ils absorbent aujourd'hui la plupart de nos préoccupations. Demain sera fait

de restrictions moins sévères, sans doute, mais de la même hantise et d'un désir unanime nous l'espérons, du moins, de trouver des solutions efficaces et rapides.

Il y aura donc une noble émulation entre *tous* les partis pour un « *réalisme* » utile au bien de tous.

M. BRICHAUX

« Un reclassement des partis. Une politique réaliste. »

C'est à ce « réalisme » que fait allusion, dans l'interwiew que nous avons eu le plaisir d'obtenir de son obligeance, M. Brichaux, maire de Saint-Nazaire, qui est une des personnalités les plus vigoureuses du monde des affaires et de la politique.

On rapprochera avec intérêt sa réponse de celle que nous fit M. Jules Bernard.

Importateur de charbon, armateur, familier du marché anglais, Président de la Chambre de commerce de Saint-Nazaire, Président du Syndicat des importateurs de charbon, M. Brichaux est un Arverne, aux larges épaules, un *self made man* qui, depuis la guerre, a pris une importance sans cesse accrue dans les conseils officieux du Gouvernement.

Ce n'est pas un secret que nous dévoilons ici.

Ajoutons que, représentant d'une cité maritime, M. Brichaux (il va d'ailleurs nous le déclarer lui-même) est radical-socialiste et qu'il a été mêlé, avant l'Union sacrée, aux rudes batailles politiques de l'Ouest.

Je suis un radical socialiste, nous dit M. Brichaux,

mais je suis aussi, je suis avant tout un réaliste. L'idéologie n'est que le levain du réalisme. Évidemment nous avons, avant la guerre, trop subtilisé nos pensées, trop peu abouti (1). Un État moderne doit être conçu comme une géante entreprise industrielle qui tend à des fins de bénéfices collectifs; l'idéalisme est sauf si la collectivité vit mieux ou souffre moins.

Je tiens que les esprits se classeront demain pour ou contre l'organisation que les nécessités économiques imposeront. J'entends par là qu'il faudra rénover notre système financier, intensifier l'impôt ou le prélèvement fiscal en intensifiant la production, accorder par exemple dans le domaine minier le plus possible de concessions en réservant, dans les bénéfices de ces concessions, la plus large part possible au Trésor.

Selon que vous serez pour ou contre ces formes nécessaires de l'organisation future, vous serez des réalistes ou des conservateurs. Il y aura des conservateurs, soyez-en sûr ; nombreux seront ceux qui, s'agissant de l'agriculture, s'agissant du commerce général, reprendront à leur compte le mot célèbre de l'amiral Krantz : « Des réformes radicales je n'en veux pas, j'accepte seulement des transformations. »

Ceux-là formeront les partis de droite et j'imagine que, pour couvrir leur résistance, ils invoqueront l'histoire, l'expérience, la tradition, tous ces vieux prétextes du libéralisme ou du protectionnisme paresseux.

Devant cette classification des esprits, l'ancienne division en partis ou en classes a des chances de disparaître, sinon d'un coup, car les choses agonisent comme les êtres, du moins peu à peu par un recul au deuxième plan, par une mise progressive au rancart. J'ai cette conviction d'autant plus nette que depuis quatre mois j'ai été mêlé à une tentative bien hardie,

---

(1) C'est l'opinion de M. Jules Bernard qu'on a lue plus haut.

en vérité, mais singulièrement riche en promesses et en résultats. Maire d'une grande ville maritime, j'ai pu observer combien plus injustes que tous autres conflits sociaux étaient les conflits entre employeurs et employés de la marine marchande:

Depuis la grève générale de 1900 jusqu'en 1913, les grèves d'inscrits maritimes ont été une menace permanente pour les gouvernements et pour le commerce national. Un Nazairien, M. Debled, qui a consacré tout un livre à l'étude des grèves d'inscrits, s'est refusé à chiffrer l'énormité des conséquences que ce désaccord social avait pu causer à la nation.

Eh bien ! ces mêmes inscrits syndiqués ont depuis quatre mois lié partie avec les éléments les plus vivants et les plus forts de l'armement français pour créer une réplique française au Flotten Verein.

Dans un même conseil de direction, recruté à égalité parmi des patrons et des salariés, la Ligue navale que nous avons créée au mois de novembre dernier met en présence des patrons comme Hubert Giraud ou moi-même et des militants ouvriers comme Rivelli ou Réaud. Et ni les uns ni les autres n'ont abandonné leur point de vue respectif. Ce n'est pas une rencontre pour la paix sociale, comme tant de fois M. Millerand en ménagea. Pas de paix sociale, une action commune ! La lutte de classes peut continuer à se développer, s'il y a lieu, selon le type ancien des combats en suivant des méthodes nouvelles. Mais elle se continuera sans dommage pour la marine marchande puisque les uns et les autres continueront leurs efforts communs vers un but commun : le redressement de notre pavillon. Certes, le salarié réclamera toujours un meilleur salaire; c'est son droit, c'est même son devoir; mais il comprend que ce meilleur salaire est subordonné au maintien, sinon à l'élargissement de l'affaire industrielle qui fournit ce salaire.

Pas de prospérité, pas de dividendes pour l'armateur, pas de progrès pour le marin ! Le marin songera

donc à améliorer ses conditions de travail et sa rémunération, en améliorant le rendement de l'industrie elle-même (1).

Vous entendez bien que c'est là un essai qui se généralisera. La formule d'action commune substituée aux duperies de la paix sociale ou de la lutte sociale peut être celle d'une classe ouvrière et d'un patronat que la guerre aura pénétrés de ses leçons. Mais précisément parce que j'ai sous les yeux les résultats d'une tentative efficace avec la Ligue navale, dont je me félicite d'avoir été avec de Monzie, l'un des promoteurs, je crois fermement que la politique de demain, sur laquelle vous voulez bien me consulter, se fera sur d'autres thèmes que ceux épuisés par les redites de nos querelles et l'épuisante controverse de nos périodes électorales.

Bien des choses sont à retenir de ce langage ferme. Rénovation de notre système financier — lourde tâche, mais nécessaire — intensification de la production (2), large répartition des concessions minières, étroite collaboration du capital et du travail, que M. Brichaux déclare possible, tel est le fond de la pensée du diligent maire de Saint-Nazaire.

La coopération franche et résolue dont il parle entre ouvriers et patrons, réjouira M. Charles Gide. Nous nous acheminerons, si elle est réalisée pleinement, vers une politique féconde en résultats. C'est d'un augure heureux.

---

(1) Il importe de rapprocher cette déclaration de celle de M. Charles Gide.

(2) L'hymne à la production — il est bon de le dire — a été chanté avant M. Loucheur.

M. VIGER

« Veillons à l'industrie agricole. »

La question économique passionne depuis longtemps, a toujours passionné M. Viger, Sénateur du Loiret, ancien ministre de l'Agriculture, qui est un des parlementaires les mieux avertis de tous les problèmes agricoles et industriels.

Je ne veux pas m'étendre, nous déclare-t-il, sur la question politique; j'estime, en ce qui me concerne, que la politique intérieure du pays devra être résolument nationale et largement républicaine.

Mais, avant tout, nous devrons envisager la nécessité de travailler en commun à la reconstitution de toutes les forces productives de la France, si gravement atteintes par les répercussions de cette terrible guerre dans le domaine agricole et dans les autres industries.

La politique économique inaugurée par la grande réforme de 1892, complétée récemment par la revision de nos tarifs douaniers en 1910, a, pendant plus de vingt années, abrité victorieusement la fortune de la France.

Sans nuire à l'essor de toutes nos industries, elle a surtout permis de développer la production de notre agriculture et donné au pays les moyens de faire vivre nos populations dans l'abondance sans avoir recours aux apports de l'étranger.

Il faudra donc, avant tout, régénérer cette grande industrie agricole et lui permettre de mettre en valeur toute la terre de France en lui faisant donner son maximum de rendement utile. Elle sera le plus puissant élément de la reconstitution de la richesse nationale.

Elle devra être, suivant l'expression de mon ami Clémentel, une des préoccupations les premières du gouvernement de la République.

L'industrie française, qui a subi si durement le poids de l'invasion, sortira de l'épreuve meurtrie et mutilée. Au lendemain de la guerre, au point de vue économique, elle se trouvera réduite à l'état d'une convalescente. Il faudra donc l'entourer de soins éclairés et vigilants si on ne veut pas qu'elle succombe et ce n'est qu'à l'abri de tarifs tutélaires qu'elle pourra reprendre sa vigueur.

Le monde agricole et industriel envisage dès maintenant les problèmes économiques qui se poseront non seulement au lendemain de la guerre mais aussitôt après la cessation des hostilités.

La France a fait, nul ne le conteste, l'effort militaire le plus considérable qui lui assure moralement une grandeur sans égale, mais elle sortira de la lutte plus affaiblie; aussi son intérêt vital est-il attaché à la préparation des solutions qui lui sont indispensables si nous voulons que la paix soit pour elle une œuvre réparatrice.

C'est cette pensée qui a motivé, sous les auspices de l'Association de l'industrie et de l'agriculture françaises, le groupement de plus de vingt des grandes sociétés représentant l'agriculture, la viticulture, la sucrerie, la métallurgie, l'industrie chimique, les mines les industries textiles, les industries électriques, lesquelles marchent en complet accord pour dégager une doctrine générale en vue du régime douanier de l'avenir.

Une délégation de toutes ces associations a été

reçue dernièrement par les deux grandes commissions des douanes de la Chambre et du Sénat, auxquelles elle a exposé ses idées sur cette grave question de la reconstitution du travail national.

Les pouvoirs publics ne peuvent rester indifférents à une semblable manifestation, car il importe de maintenir entre le gouvernement, le Parlement et toutes les compétences techniques une collaboration étroite qui contribuera au relèvement du pays.

Cette régénération de l'industrie agricole, dont parle l'honorable et bienveillant Sénateur du Loiret, les soins éclairés et vigilants qu'il réclame pour l'agriculture et l'industrie françaises sont apparus plus nécessaires et plus urgents au moment où, sous la poussée de nos magnifiques troupes, le barbare a abandonné, en la ravageant jusqu'au tréfonds de la sève nourricière, une partie de la belle, de la fertile terre de France !

Les choses aussi ont des larmes ! Elle aura pleuré et saigné, notre terre ! Elle aura droit plus que jamais à notre ferveur, elle qui, meurtrie mais vivante, sera libérée, ranimée, régénérée *ense et aratro*, comme disait l'Ancien.

M. HENRY CHÉRON

« Maintenons l'union sacrée. Travaillons. »

M. Henry Chéron, ancien Ministre du Travail, Sénateur du Calvados, a acquis une juste notoriété pour son labeur persévérant, méthodique et tenace. On travaille beaucoup dans les diverses commissions de la Haute Assemblée et du Palais Bourbon. M. Albert Milhaud a rendu un hommage mérité à ce labeur que quelques esprits, chagrins sans doute, ignorants, assurément, méconnaissent avec autant d'insouciance que l'Œdipe du café du Commerce ou le clubman désœuvré — il en est encore ! — privé (1) de choux à la crème deux fois par semaine.

M. Henry Chéron a droit à cet hommage que nous lui accordons bien volontiers :

Au lendemain de la guerre, il n'y aura pas de tâche plus urgente que celle qui consistera à refaire et à développer la prospérité de la France.

Pour cela, il faudra donner un immense effort dans tous les domaines de la production nationale, rechercher et exploiter toutes les richesses du sous-sol,

(1) Nous étions au régime des restrictions.

les transformer sur notre propre territoire, favoriser, par tous les moyens, l'agriculture, si fâcheusement abandonnée pendant la guerre; réorganiser avec des améliorations considérables tous nos moyens de transports intérieurs, transports par voie terrée ou transports fluviaux; créer une marine marchande digne de la France; assurer une plus grande prospérité de nos colonies.

Deux autres problèmes essentiels se poseront : le problème financier d'abord.

Celui-là sera particulièrement redoutable. Il faudra le résoudre avec le sang-froid et esprit de justice, sans tarir aucune source d'énergie et en demandant à l'avenir sa part légitime des sacrifices que lui auront procuré la paix.

Quand on aura refait les finances, on ne les maintiendra que par de sévères méthodes budgétaires trop oubliées depuis un certain nombre d'années.

Le problème social est lié à tous les autres.

Nous avons le devoir de préparer dès maintenant les formules nouvelles destinées à régler, dans l'association des efforts, dans la participation à la gestion et aux bénéfices des grandes entreprises, les rapports du travail et du capital.

Il faut que nos braves, après qu'ils auront, au prix de toutes les souffrances, libéré, reconstitué et glorifié la patrie, trouvent, à leur retour, dans la joie du travail, des conditions meilleures d'existence. La protection des familles nombreuses devra être l'une de nos préoccupations essentielles. Nous devrons leur faciliter les moyens de vivre et d'améliorer leur foyer.

Cette tâche ne suffira-t-elle pas à absorber, pendant de longues années, toutes les activités et toutes les initiatives de ce pays, sans compter le souci, qui n'aura pas entièrement disparu, de se parer contre toute agression et celui d'assurer au dehors la libre expansion du labeur et du génie de la France?

Je le crois fermement pour ma part.

La République, qui aura sauvé la patrie, lui devra, comme suprême bienfait, cette politique d'intérêt national.

Nous devrons tous y contribuer en maintenant l'union sacrée au lendemain de la Victoire.

M. LOUIS DE LAUNAY

« Plus de bavards ni d'idéologues. »

Faisons suivre l'opinion d'un parlementaire autorisé comme l'est M. Henry Chéron de celle d'un membre de l'Institut, au regard duquel le Parlement n'est pas en odeur de sainteté.

En posant à M. de Launay, de l'Académie des sciences, le questionnaire qui constitue le thème de cette enquête, nous avons obéi à un sentiment des plus naturels. M. de Launay jouit d'une grande autorité dans le monde savant; il a publié un ouvrage infiniment actuel, écrit d'une plume alerte, sur la question des mines. Elle est à l'ordre du jour. Les richesses minières de la France ne sont pas toutes mises en valeur, tant s'en faut. M. Jules Bernard, M. Brichaux, experts en la matière, nous ont honoré de leurs vues, fort instructives. Avouons avec ingénuité que nous avions caressé l'espoir de connaître directement celles de M. de Launay.

Voici sa réponse :

J'ai horreur de la politique et des politiciens, quel que soit leur parti, et j'espère bien qu'après la guerre cette horreur se généralisera.

Avant de laisser des bavards et des idéologues se disputer à nos dépens l'assiette au beurre, nous aurons à mettre du beurre sur l'assiette.

Le Parlement français devra renoncer aux querelles de groupes et de personnes s'il ne veut sombrer dans l'impopularité. Il ne s'agit plus de mots mais de faits, de théories mais de réalités.

Le problème social est la répartition équitable des avantages et des charges; le premier point est que ces avantages ne cessent pas d'exister.

Il faut, suivant le mot tant reproché à Guizot, que le pays songe à s'enrichir pour ne pas crever de misère.

L'après-guerre économique sera encore plus dur que la guerre militaire.

Toute notre attention doit être portée sur notre organisation sous peine de mort.

Ouvrons *Littré* (tome III, page 1200) comme dit Polybe (1): « Politique, adj.: qui a rapport aux affaires publiques et subst : science du gouvernement des États. » L'éminent membre de l'Institut, dont l'opinion incisive est un cri d'alarme que nul optimisme ne semble atténuer, n'exagère-t-il pas quelque peu? Malgré notre vif désir de rester impartial au cours de cette enquête, où nous nous mettons à la fenêtre écritoire en main, M. L. de Launay nous permettra-t-il de commenter brièvement sa déclaration succincte? Pascal a dit et notre correspondant le sait bien : « Si Platon et Aristote ont écrit de politique, c'était comme pour régler un hôpital de fous. » Et

(1) Nous parlons, bien entendu, de M. Joseph Reinach.

encore : « On se persuade mieux, pour l'ordinaire, par les raisons qu'on a soi-même trouvées que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres. »

M. de Launay a sans doute puisé en lui-même des raisons raisonnantes et suffisantes pour avoir de la politique une horreur nécessaire. Il faut en cette matière, qui demeure une science point vaine aux yeux de certains (n'y a-t-il pas une Académie des sciences morales et *politiques?*), *poids*, *nombre* et *mesure*, d'après Fontenelle. Et l'on peut, croyons-nous, s'intéresser aux affaires publiques, étudier la science du gouvernement des États, légiférer, proposer des lois, se mêler aux grandes luttes d'idées, sans être pour cela un bavard et un idéologue. Ah ! les idéologues, comme il a plu sur leur temple, depuis la guerre ! D'aucuns nous l'on dit. Et nous sommes convaincus par leurs raisons... car nous l'étions aussi par les répercussions du conflit et les échos du canon du Creusot ou d'Essen ! Même sous les gouvernements monarchiques il y eut des « politiques », voire des politiciens, comme dit M. de Launay, et si un régime de libre discussion, dont les bienfaits ont quelque prix, fait éclore des bavards et des idéologues, il ne faut pas en déduire que dans les assemblées délibérantes il n'y ait que des bavards et des idéologues.

Albert Milhaud rendait hommage au labeur des commissions parlementaires. Albert Milhaud avait raison. On a parlé, on parle au Sénat et au Palais Bourbon. On parle sous la Coupole. On y travaille aussi, quoi qu'on puisse dire. Mais n'avons-nous

pas quelque tendance à décrier ce que l'on fait, *tout* ce que l'on fait dans le temple des lois?

L'éminent savant n'ignore pas que le *suave mari magno...* dont parle Lucrèce fait goûter la douceur des tours d'ivoire et dédaigner l'agitation des misérables Éphémères que nous sommes. Si les contemplateurs, hôtes vénérés de ces *templa serena*, condescendaient à se mêler aux affaires publiques, à nous apporter le concours de leur expérience et le fruit de leur sagesse, qui sait si les essieux de la lourde machine sociale ne crieraient pas moins fort pour nos oreilles délicates et nos cœurs épris de justice!

Et dire que l'abbé de Saint-Pierre voulait fonder une Académie politique!

M. HENRY LÉMERY [1]

« Il faut organiser la production. Le rôle de l'État. »

Cette tâche énorme et lourde que plusieurs envisagent comme devant absorber toutes les activités et toutes les initiatives de ce pays, M. Lémery, qui représente à la Chambre une des perles des vieilles Antilles françaises, la Martinique, la complète encore.

Quel champ étendu, que d'énergie et de vouloir nécessaires !

Oui, tout fait prévoir qu'il y aura après la guerre un changement profond dans l'orientation de la politique.

L'Assemblée nationale de 1871 avait été chargée par la nation de fonder un régime et de voter une Constitution. L'Assemblée d'après-guerre n'aura pas de régime à fonder, de Constitution à voter : les nôtres, en dépit des erreurs commises, ont fait leurs preuves. La tâche de demain ne sera pas de chercher un statut politique; *elle sera d'organiser la prospérité nationale.*

En 1840, Guizot disait : « Enrichissez-vous ! » En 1916, un socialiste même comme Lysis peut écrire

---

(1) M. Henry Lémery a été Sous-Secrétaire d'État à la Marine marchande.

que l'erreur fondamentale d'hier fut *de faire dépendre l'amélioration sociale d'une affaire de partage, alors qu'elle est avant tout une affaire de production.*

Cette erreur, il faut la répudier !

Et ce n'est pas un indice négligeable que de voir un homme aussi clairvoyant que M. de Monzie créer une « Ligue navale » au lieu de former quelque sous-groupe parlementaire; ce n'est pas non plus un fait insignifiant que de voir la plupart de ceux qui ont voté contre le cabinet Briand prendre l'initiative de grandes propositions d'ordre économique : sur le crédit maritime et fluvial, sur l'institution de zones franches, sur la réforme des consulats, sur la protection des produits d'origine française tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers, etc., etc.

Non, il ne sera plus loisible aux candidats et aux représentants de discuter sur le programme radical qui date du discours de Belleville, en 1869; sur le programme socialiste, qui date du manifeste communiste en 1848, ou sur ces autres programmes dont les archéologues seuls pourraient dire les dates (1).

Il s'agit désormais d'organiser la production et de définir le rôle de l'État dans cette organisation. La question économique domine désormais la politique.

Laissons de côté, avec M. Lémery, la recherche d'un statut politique nouveau et la revision d'une Constitution que d'aucuns jugent surannée même et surtout en état de siège. Car nous sommes toujours en état de siège, ce que déplore véhémentement M. Paul Meunier.

Est-ce une erreur aujourd'hui de dire au pays :

(1) Nous avons vécu dans la rétrospective, a dit M. de Monzie.

Enrichissez-vous, « pour ne pas crever de misère » (le mot est d'un membre de l'Institut?)

Guizot trouve des apologistes dans le camp de ceux qui furent ses détracteurs.

La nécessité nous tord dans sa tenaille et le sanglant fracas du rude Arès a de formidables répercussions sur la vie économique. S'en est-on aperçu un peu tard? Sans nul doute. On ne saurait tout prévoir. On aurait dû, on aurait pu prévoir. Et dans ce que Juvénal appelait la *res angusta domi* on songe à son contraire : Enrichissez-vous.

Mais comment organiser la production et la prospérité nationales? Comment se posera la question de cette organisation de l'activité économique dont tous nos interlocuteurs réclament l'essor nécessaire?

M. ÉMILE DURKHEIM [1]

« L'activité économique doit être socialement organisée. »

Nous sommes allé le demander à M. Émile Durkheim. M. Émile Durkheim est un des esprits les mieux avertis de ce temps touchant les questions sociales. Un de ses ouvrages : *De la Division du Travail social*, a été très apprécié dès sa publication. Ses nombreuses et fortes études, notamment dans « l'Année sociologique », le classent au premier rang de ceux qui ont longuement, patiemment observé les problèmes économiques et sociaux, médité sur eux, et dont la plupart des théories se trouvent aujourd'hui vérifiées par les leçons de l'expérience.

Comme d'autres, M. Émile Durkheim laisse de côté l'orientation de la politique proprement dite pour ne se préoccuper que de la seconde partie de notre questionnaire.

Il a consenti à nous faire la déclaration suivante :

Il est bien malaisé de diagnostiquer dans quel état d'esprit sera la France au lendemain de la guerre,

(1) M. Émile Durkheim est mort en 1918. Dans l'*École et la Vie*, M. C. Bouglé lui a rendu un hommage éloquent.

et, par suite, quelle sera, à ce moment, l'orientation de notre politique.

Cependant, si l'on fait abstraction des tâtonnements inévitables et en sens contraires qui se produiront à cette période critique, si l'on se borne à déterminer les lignes les plus générales de ce que paraît devoir être notre évolution politique et sociale, voici ce qui apparaît comme le plus vraisemblable :

Vous vous demandez si les questions économiques ne seront pas au premier plan des programmes adoptés par les différents partis.

Il est certain que la France aura un tel besoin de se refaire matériellement qu'il faut s'attendre à une stimulation générale et intense de la vie industrielle et commerciale. Il faut même espérer que les initiatives, trop souvent languissantes, dont nous faisions preuve à la veille de la guerre, sortiront enfin de l'état de demi-sommeil dans lequel elles se complaisaient, et seront sollicitées, par les circonstances mêmes, à entrer en action et à donner le plein de leur effort.

Nous devenions, de plus en plus, un peuple de petits producteurs et de petits boutiquiers, qui mettait toute son ambition à s'assurer une existence médiocre, sans risques comme sans gloire. Un tel idéal ne saurait désormais nous convenir. Une grande nation, et qui a pris conscience de sa grandeur, doit avoir le goût des grandes choses, et ce goût doit se marquer dans toutes ses entreprises. Mais il ne suffira pas d'intensifier les forces économiques : il faudra, de plus, et avant tout, « les organiser ». Le problème de leur *organisation* primera tous les autres en importance.

C'est un problème, d'ailleurs, qui n'est pas né d'hier C'est la Révolution française qui l'a posé; et il domine toute l'histoire du XIXe siècle.

Sous l'ancien régime, il y avait une organisation économique parfaitement définie, qui était en harmonie avec l'état dans lequel se trouvaient alors

le commerce et l'industrie. C'est le système des corps de métiers. Les entreprises économiques étaient alors chose essentiellement urbaine : urbain était le marché; les corps de métiers avaient le même caractère. C'était une organisation locale, qui répondait à des besoins locaux, et tant qu'elle ne chercha pas à s'étendre violemment à des formes économiques pour lesquelles elle n'était pas faite, elle remplit très convenablement les fonctions qui étaient sa raison d'être.

Mais quand l'économie cessa d'être purement urbaine, quand l'économie nationale et mondiale se constitua, elle ne put s'accommoder de ces cadres surannés et exigus. Les vastes entreprises qui se créèrent dès le XVIe siècle et surtout dès le XVIIe siècle ne purent se plier à une réglementation et à une organisation qui avaient été faites pour un marché restreint et limité. Une corporation urbaine ne pouvait régler des industries qui n'étaient limitées ni à une ville, ni même à une région, mais qui se cherchaient des débouchés dans le monde entier. C'en était fait, dès lors, du vieux système corporatif, et c'est pourquoi il ne survit plus que par la tradition de l'habitude, à partir du moment où l'ère des grandes manufactures fut ouverte.

On alla plus loin.

Parce que l'ancienne organisation ne convenait pas à l'industrie nouvelle, on en conclut que celle-ci répugnait, en principe, à toute espèce d'organisation; qu'elle était réfractaire à toute espèce de concert prémédité; que les spontanéités individuelles y devaient jouer en toute liberté, sans être obligées de conformer leur action à des règles préétablies. Ce fut, comme on le sait, la thèse fondamentale des économistes classiques.

Mais, dès le début du XIXe siècle, cette thèse était battue en brèche. De grands esprits se rendirent compte que la vie économique ne pouvait contredire à ce point les conditions fondamentales de toute vie,

qu'elle ne pouvait pas être faite de mouvements anarchiques et discordants, d'où l'ordre et l'harmonie naîtraient par miracle, mais qu'elle suppose « une organisation ».

C'est le principe que Saint-Simon et ses disciples contribuèrent plus que personne à mettre en lumière. C'est cette même idée qui est à la base de toutes les doctrines socialistes. Si diverses que soient les formules dans lesquelles elles ont essayé de s'exprimer, toutes sont d'accord sur cette vérité fondamentale que l'activité économique est chose éminemment sociale, qu'elle vise des fins sociales, des intérêts sociaux, et que, par conséquent, elle a besoin d'être « socialement organisée ».

Plus on avance dans l'histoire du XIXe siècle, plus cette question prend d'importance. Bien avant la guerre, elle devenait de plus en plus le centre de gravité de notre vie politique. Toutes les controverses qui passionnaient nos pères — unicité ou dualité des Chambres, rapports de l'exécutif et du législatif, impôt sur le revenu, rapports des Églises et de l'État — toutes s'effaçaient devant ce problème fondamental qui tendait de plus en plus à dominer et à englober tous les autres.

C'est cette question que nous retrouverons au lendemain de la guerre. Mais nous la retrouverons plus aiguë, plus pressante que jamais. Surtout nous l'aborderons riches d'une expérience que nous n'avions pas jusqu'à présent et qui en pressera la solution.

Car un des résultats de cette guerre, sans analogue dans l'histoire, sera d'aviver le sens social, de le rendre plus agissant, d'habituer davantage les citoyens à coaliser leurs efforts, à subordonner leurs intérêts aux intérêts de la société, et cela dans l'ordre économique comme dans les autres formes de l'activité humaine. Combien les théories classiques sur l'action respective de l'État et des individus pèseront de peu de poids en face des expériences décisives dont nous

sommes tous les jours les témoins et les acteurs !

Non seulement en France, mais en Angleterre, c'est-à-dire dans le pays qui passait jusqu'à présent pour le terrain de prédilection de l'individualisme, nous voyons aujourd'hui des milliers d'usines, hier indépendantes, soumises au contrôle de l'État. Chemins de fer, compagnies de navigation, mines, etc., sont devenues de véritables services publics. Les particuliers sont obligés de partager avec l'État leurs bénéfices les plus légitimes, ceux du moins qui passaient pour tels avant la guerre, et tout le monde trouve ce partage naturel. La consommation elle-même est soumise à la plus sévère réglementation. Le caprice individuel ne peut plus s'y donner libre carrière.

Et, sans doute, on peut penser que ces ingérences de l'État ne se maintiendront pas telles quelles à l'état de paix. Mais il est non moins vain de s'imaginer que des habitudes prises, des sentiments éprouvés, il ne restera que de vagues souvenirs, qui, peu à peu, s'effaceront des mémoires.

Sous le coup des événements, nous avons acquis une vue des choses sociales dont il ne nous sera plus facile de nous déprendre. Tandis que, naguère, le sociologue seul avait la sensation de leur réalité et de leur efficacité, aujourd'hui tout le monde sent à quel point elles sont vivantes et agissantes et quelle place elles tiennent dans nos consciences. Les sacrifices quotidiens que nous leur faisons témoignent assez de l'empire qu'elles ont sur nos volontés. Le vieil antagonisme qu'on admettait jadis entre l'État et l'individu, surtout dans l'ordre industriel, n'est plus désormais qu'une conception archaïque. Et ainsi tombe l'objection traditionnelle que l'on opposait à toute organisation sociale de la vie économique.

Voilà pourquoi on doit s'attendre à ce que ce problème retienne l'attention des peuples et des hommes d'État.

C'est qu'il n'est pas un produit passager et plus ou moins accidentel de la guerre, il est, depuis longtemps, posé par l'histoire, mais la guerre l'a mûri. Ce n'est pas elle qui l'a suscité, mais elle est appelée à le mettre en pleine lumière.

Quant à savoir ce que sera cette organisation à laquelle les sociétés européennes aspirent depuis si longtemps, dans quelle mesure, au contraire, elle aura un caractère international, c'est ce que nous ne saurions exposer ici. Le moment n'est pas venu de chercher à deviner la solution qui est appelée à triompher. Il nous suffit d'avoir indiqué comment se posait la question et pourquoi elle paraît devoir dominer toutes les autres.

Cette consultation contient des directions dont l'utilité — malgré les divergences d'opinions — n'échappera à personne.

« Nous devenions de plus en plus un peuple de petits producteurs et de petits boutiquiers... » dit M. Durkheim.

Un peu avant la guerre, comparant la situation de l'Allemagne et de la France, Jaurès disait : « Prenez garde à ne pas trop avoir l'air vis-à-vis de l'Allemagne d'un petit boutiquier en face d'un grand magasin. »

Et M. de Monzie, rappelant ces paroles le 1er octobre 1916 à Marseille, ajoutait : « Oui, il faut se mettre à égalité : égalité de procédés et égalité de moyens et par conséquent, demain, en face de grandes entreprises, dotées d'importants capitaux, d'immenses moyens, et d'un outillage incessamment perfectionné, il faut se présenter avec des capitaux,

avec des moyens et avec un outillage équivalents. »

Ce sont là constatations et conseils pleins de sagesse. M. Durkheim pose d'autres questions, émet d'autres vues sur ce que l'on appelle « l'ingérence de l'État ». L'avenir — et surtout l'expérimentation de la chose — nous diront défauts et qualités de cet étatisme dont s'apeurent plusieurs esprits.

On pourra discuter et réaliser, puisque, désormais, le sens social qui — il est bien permis de le dire avec humilité — n'appartenait en quelque sorte qu'à une certaine catégorie d'esprits, va se trouver avivé par la guerre. Ainsi l'œuvre de ravage, de meurtre et de destruction fait rebondir à nouveau l'activité et le vouloir humains.

Et cependant l'homme est « un roseau, le plus faible de la nature... »

M. ÉDOUARD HERRIOT

« Agir. »

M. Édouard Herriot, Sénateur, Maire de Lyon, ancien Ministre des Travaux publics (dans des circonstances particulièrement redoutables, ne l'oublions pas), était et demeure un administrateur remarquable en même temps qu'un esprit nourri d'idées claires qui sait tenir compte des réalités connues et des données de l'expérience.

On le considère dans les milieux bien informés et non suspects de dénigrement systématique, comme autre chose que « l'aimable conférencier des *Annales* », ainsi qu'un interrupteur, au nom modeste, l'appela un jour au moment de la crise du charbon.

De multiples raisons nous engageaient à le solliciter, malgré ses laborieuses et délicates fonctions. M. Édouard Herriot a d'autres titres à notre estime que celui d'avoir écrit ce livre exquis et neuf : *Mme Récamier et ses amis*. Il a prouvé — quoi qu'on die — qu'un conférencier disert, érudit et... répétons le mot de M. Viollette, « aimable », qu'un professeur de Belles-Lettres pouvait aussi gérer, administrer excellemment les affaires de la Cité.

Mais l'ancien Ministre des Travaux publics était fort occupé quand nous l'avons interrogé.

Nous n'avons eu de lui que cette brève déclaration :

Cher Monsieur,

Le temps me manque pour vous répondre en détail; mais il est bien évident que les *composantes* de la politique vont se modifier complètement et que les questions économiques prédomineront.
Cela, je l'ai dit d'un bout à l'autre de mon dernier livre; je ne pourrais que me répéter.

Il ne nous est pas loisible ici de nous reporter à l'ouvrage de M. Herriot. Son titre : *Agir* constitue un programme urgent. Il y a accord, sur ce point, entre tous ceux que préoccupent les « directions » de l'esprit de paix, voire de l'esprit de guerre.

M. Léon Bérard va peut-être nous indiquer dans quelle mesure les « composantes » de la politique vont se modifier.

M. LÉON BÉRARD

« Vers une réformation politique. »

Ancien Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, Député d'Orthez, ancien Secrétaire de la Conférence des avocats, M. Léon Bérard est un de nos parlementaires les plus appréciés. C'est un orateur éloquent, d'une éloquence solide et brillante; écrivain aussi et l'on connaît de lui des pages de haute culture et de style attique.

Il a rapporté plusieurs projets de loi et ses interventions à propos de la loi sur les Pupilles de la Nation ont été des plus remarquées.

C'est un modeste. Il jouit au Palais-Bourbon d'une réelle autorité, légitimement due à un homme d'une urbanité exquise et d'un talent des plus sûrs.

Le Béarn, en vérité, envoie à la Chambre des représentants éloquents : Louis Barthou, Léon Bérard, deux Pyrénéens, deux grands orateurs et deux lettrés de qualité rare.

Sur les bords enchanteurs du Gave de Pau, nous imaginons qu'il y a quelque part un jardin renouvelé d'Akademos, où Francis Jammes, Louis Barthou, Francis Planté, Léon Bérard, Maurice Reclus, devisent parfois d'art et de politique et que vient se

mêler à leur conciliabule l'ombre charmante d'un exquis poète, de notre cher et regretté compagnon Émile Despax.

Je ne me suis jamais décidé, nous dit M. Léon Bérard, qu'après de longues hésitations à écrire ou à parler, pendant la guerre, sur les temps qui ne sont pas encore...

Il est si facile, dans ces sortes d'anticipation, de prendre ses souvenirs pour des prophéties et ses préférences pour des axiomes !

Deux choses, toutefois, semblent dès à présent certaines : la France, après la guerre, devra aligner un budget formidable, quelque chose comme un défi satanique aux talents réunis de Colbert, de Necker, de Louis, de Léon Say et de Rouvier; la France, après la guerre, votera, à peu près tous les dimanches, pendant un an ou deux.

C'est clairement signifier à la fois l'intensité de vie politique qui suivra la paix et la place prépondérante qu'y tiendront les problèmes économiques.

Pour faire face aux charges budgétaires que chacun peut imaginer, il s'agira de stimuler, de favoriser surtout toutes nos énergies créatrices, toutes nos capacités de production et de négoce. Travailler et produire, pour éviter la ruine d'abord, pour profiter de la victoire et accroître notre prospérité ensuite : c'est le problème. Il appartient à la politique économique d'en fournir la solution.

Mais ne donnons pas dans l'erreur qui consisterait à séparer « cette politique économique » de la politique « sans épithète ».

Un pouvoir politique inconsistant, sans cohérence et sans continuité, ne vous donnera jamais les traités de commerce, le régime douanier, l'organisation bancaire, la flotte marchande, l'enseignement pro-

fessionnel et technique, sans quoi tous les plans de transformation économique demeureront un thème de discours et une occasion de congrès.

D'où il résulte que tout se ramène à une question de réformation politique.

Je le dis, parce que je le crois profondément. Sur ce, gardons-nous bien de prophétiser. Il ne s'agit pas de découvrir les siècles obscurs dans un accès d'optimisme lyrique, lequel ne vaut pas mieux que le « mol optimisme ». Il s'agit tout simplement d'entrevoir et de préparer l'avenir en ne tenant compte que « des réalités connues » et « des données de l'expérience ». Alors que tant d'hommes se font tuer tous les jours, ayons le courage — qui devrait nous être facile — de dire ce que nous pensons.

Essayer de définir la politique de demain, c'est avant tout avouer avec franchise les erreurs et les défaillances de la politique d'hier. C'est marquer les points faibles où l'État français doit se fortifier, s'il veut faire face aux fonctions nouvelles qui vont lui incomber du fait de la guerre.

On a souvent imputé au régime même des partis cette instabilité des gouvernements, qui résume et explique la plupart de nos faiblesses.

Je dirais volontiers que c'est le contraire qui est vrai et que la précarité du pouvoir tient précisément à l'absence de grands partis organisés.

Si nous étions réunis par des idées politiques au lieu d'être groupés sous d'arbitraires raisons sociales, croyez-vous que la compétition l'emporterait si aisément sur la discipline?

Croyez-vous, s'il y avait des partis, que vous verriez la transmission du pouvoir s'opérer normalement par voie de permutation, dans des crises inexpliquées, mystérieuses, presque confidentielles?

Tout cela est exactement le contraire du régime parlementaire. Et puisque nous prétendons vivre sous ce régime, je propose, comme première résolution

d'après-guerre, que nous tâchions de la pratiquer.

Je ne nie point, d'ailleurs, qu'il convienne de l'adapter aux effroyables complexités des temps nouveaux.

De toute nécessité, il faut que le pouvoir central soit mis à même d'accomplir sa fonction au lendemain de la guerre. N'allez pas croire, sur cette formule, que je m'embarrasse ici de métaphysique. Je veux dire tout simplement qu'il faut un Gouvernement qui dure et des ministres qui travaillent. Et je soutiens que ni l'un ni l'autre ne sera possible après la guerre, qu'au prix de quelques réformes assez sérieuses.

Parmi toutes les tâches qui vont lui incomber, le ministre gestionnaire, universellement responsable, apparaîtra, je vous l'assure, comme un mythe primitif.

Dès à présent, il n'est réservé, dans son emploi du temps, que de brefs moments à la réflexion et au travail proprement dit. Alors que sa besogne se sera encore accrue, maintiendra-t-on la fiction juridique et oratoire qui veut qu'un homme, aussi prodigieusement « dispersé », ait tout vu, tout pesé, tout résolu?

Cessons d'exiger ou « de croire » qu'il « administre ». Considérons-le comme le haut délégué du Parlement, chargé « de contrôler » la gestion d'un service public, et d'y faire prévaloir la volonté de la nation.

Et renonçons à une autre fiction : celle qui fait que, lorsque le ministre de l'Agriculture est blâmé pour une affaire d'irrigation, nous changeons aussi de ministre de la Guerre et de ministre des Affaires étrangères.

Serons-nous obligés, pour obtenir ces satisfactions de bon sens et ces réformes vitales, de toucher aux lois constitutionnelles?

Je n'ai point le temps d'en discuter ici.

Je vous déclare seulement que, sans être aucunement atteint de maladie constituante, j'admettrais, sans hésitation, si elle était indispensable, une revi-

sion partielle destinée à équiper et outiller l'État pour l'œuvre de reconstruction qui s'imposera demain.

La rénovation des mœurs publiques n'y sera pas moins nécessaire et je ne méconnais point que les mœurs restent, en grande partie, sous la dépendance des institutions.

Je relisais, ces jours-ci, un discours que Jaurès prononçait, il y a huit ans...

Quand vous ouvrez les archives où dorment les grandes paroles refroidies, que vous interrogiez Mirabeau ou Lamartine, Thiers, Gambetta, Challemel ou Jaurès, la part une fois faite du fatal déchet imputable au système et à l'époque, que de prévisions vérifiées, que de leçons à retenir dans ce qui demeure la part de l'intelligence ou du génie !

Jaurès prévoyait donc que « l'État, malgré tout, sera obligé de plus en plus d'assumer de nouvelles charges et de nouvelles besognes », et il souhaitait qu'il pût « les accomplir sous le contrôle de l'opinion organisée en partis indépendants et non pas sous la manœuvre de clientèles avides et insouciantes ».

Du point de vue des mœurs et de l'esprit public, c'est tout le problème de demain.

S'il se crée, autour d'un programme de récriminations et de rancœur, des clientèles « avides » de faveurs et « insouciantes » de la vraie politique et de l'intérêt « français », c'est l'ère de la démagogie illimitée et du gâchis intégral !...

L'attitude du pays pendant la guerre nous assure que ces présages doivent être écartés. De telles disproportions ne sont pas possibles entre l'héroïsme d'un peuple et son esprit politique.

Ah ! qu'il y aurait à dire sur ce langage courageux et clairvoyant ! Que de substance et que de vérités !

La philosophie — celle qui nous engage à vivre,

à agir, non à caresser des chimères ou à mourir — s'en dégage d'elle-même et se passe de commentaires.

Dire ce que l'on pense — et en termes aussi choisis — délaisser, enfin, le « mol optimisme », oreiller trop doux pour des cerveaux sans cervelle, faire preuve de sincérité encore et toujours, admirable leçon, vertus qui n'étaient point courantes et dont chacun, dans la réformation politique qui suivra la guerre, pourra tirer profit pour lui-même et pour les autres.

Et l'on est bien obligé de constater avec Léon Bérard et M. de Monzie que Jaurès était, parfois, bon prophète.

M. ANDRÉ LEBEY

« Du travail = De l'action
Plus d'égoïsmes nonchalants. »

M. André Lebey, Député de la 1re circonscription de Versailles, ne paraît pas très convaincu qu'il y aura une réformation politique. Cela ne signifie point qu'il ne la désire pas, et de tout son cœur. Au contraire.

Avec MM. Compère-Morel et Adrien Veber, M. André Lebey appartient au Parti Socialiste Unifié. L'unité s'est quelquefois confondue avec « l'union ». Un coup d'œil sur les dernières discussions parlementaires a prouvé que rien ne dure toujours et que la nature « extrémiste » fait quelques sauts. En avant? En arrière? Ça dépend des jours. Et cela, apparemment, est une preuve peut-être de cette sincérité dont nous a parlé M. Léon Bérard.

Essayiste, poète, critique, historien avec un important ouvrage sur Louis-Napoléon Bonaparte et le ministère Odilon-Barrot, M. André Lebey s'était appliqué, avant de siéger au Palais-Bourbon, à l'étude des problèmes politiques et sociaux. Il jette sur eux un regard attentif, que dirige un esprit sagace opposé de plus en plus à l'étroite rigueur

des formules trop abstraites par lesquelles — en temps de guerre surtout — le jugement le mieux assis risque d'être faussé.

Et la déclaration qu'on va lire est particulièrement attachante. Nous sommes heureux de pouvoir la reproduire fidèlement :

Je voudrais prévoir ce changement profond de la politique après la guerre; il est dans l'ordre des nécessités nationales; il devrait exister. J'ai bien peur qu'il n'en soit rien. Déjà les mauvaises mœurs du passé paraissent relever la tête; au lieu de lutter pour des idées, pour des réalités, en s'efforçant vers la vérité la meilleure, à la fois la plus vraie et la plus pratique, qui finirait bien, coûte que coûte, par départager les uns et les autres, on ressasse *les vieilles formules toutes faites* qui dispensent de penser vraiment; on recommence à s'immobiliser sur des positions mortes, on dénature la réalité des questions en leur superposant des considérations personnelles (1) ou soi-disant politiques (je dis soi-disant, parce qu'elles ne sont pas sérieusement politiques) qui ne devraient pas intervenir de cette façon dans les circonstances tragiques, chaque jour plus difficiles et plus impérieuses au milieu desquelles nous nous débattons.

Voilà la vérité, coûte que coûte, voilà ce qui serait indispensable. Or, on en a peur. On ne veut pas comprendre que là réside, au bout du compte, l'habileté suprême. Je me souviens, à ce sujet, qu'en 1914, passant avec M. Briand, alors garde des sceaux, une partie de la journée de Noël, je le trouvai de mon avis quand, au cours de la conversation, je suggérais

---

(1) Voir *La République des Camarades*, par Robert de Jouvenel. — Paris, Bernard-Grasset, 1914.

cette pensée que nous n'aurions guère qu'un an encore pour remonter certains courants détestables.

A cette heure, j'ai le sentiment très net qu'ils débordent à nouveau. Or, si la lutte politique « réelle » est indispensable, une lutte politique factice, ne répondant pas, je le répète, à des réalités profondes, est navrante, en même temps que stérile, parce qu'elle fausse tout. Elle est déplorable quand il s'agit de reconstruire. Soyez sûr que l'ennemi s'en réjouit. Sa tactique avant la guerre et pendant, sans doute, aussi, — car nous n'avons pas encore la police habile, amoureuse de son métier et psychologiquement avertie, qui nous renseignerait sur plusieurs faits assez singuliers — consistait à fausser chaque parti politique en effet; de la sorte l'accord ne pouvait se faire et les batailles politiques donnaient dans le vide, au-dessus de la réalité, en dessous souvent, à côté presque toujours. On n'aboutissait pas.

Rappelez-vous, à ce sujet, comment fut menée la discussion sur la loi de trois ans. On était traité d'antipatriote quand on était contre. On recevait un brevet de civisme patriotique si on se montrait pour.

Pratiques absurdes ! Mauvaise position du problème ! Erreur désolante — et destructrice — des deux côtés.

Au lieu d'aller jusqu'au bout de la recherche, on se cantonnait chacun sur ses positions.

Nous avons vérifié depuis que la loi de trois ans ne suffisait pas et que le problème dépassait le cadre naïvement étriqué où une sorte de maladie politique l'avait en hâte enfermé — car la guerre nous aura appris, entre autres choses, la valeur du temps.

Arrivant à la seconde question — qui se rattache étroitement à la première, — elle ne paraît pouvoir comporter qu'une réponse affirmative. Le problème économique se pose, se posera de plus en plus au premier plan.

On a le droit de supposer que les conflits interna-

tionaux seront apaisés pour quelque temps, aucune nation n'étant à même de supporter à bref délai les charges d'une guerre nouvelle. Il sera bon, d'ailleurs, de veiller à obtenir fortement, puissamment, un pareil état de choses. Le Congrès de la paix devra établir un nouvel équilibre européen sur la sécurité duquel les États — qui en auront un besoin pressant — pourront se reposer et reprendre leur vie propre. Il est probable que les systèmes d'alliance actuels ne changeront guère. La politique extérieure proprement dite se bornera donc à la conclusion d'accords économiques, soit entre pays aujourd'hui alliés, soit entre anciens adversaires.

Le problème politique intérieur s'effacera lui aussi. Il est bon, d'ailleurs, de définir ce terme de politique. Étymologiquement, la politique désigne toute étude ayant trait à la vie de l'État comme à l'aménagement de ses ressources. Mais dans ce vaste domaine des lotissements ont été pratiqués et les questions religieuses, esthétiques, économiques, etc. ont conquis leur autonomie. La politique se ramène à l'étude des sources, du caractère, des formes et de l'étendue de l'autorité gouvernementale. Le problème politique ainsi envisagé ne se posera point. Les bases de notre régime politique semblent solidement assises. En réalité, nul ne songe à les ébranler. Certains opposants, plutôt superficiels, mal au courant de bien des réalités modernes, servent même plutôt à en mieux voir les avantages. On se donne un air spécial en criant contre la liberté. Ceux-là même qui s'y amusent la regretteraient amèrement si elle leur faisait défaut. La liberté est l'essence de la vie et la vie sans elle serait un cauchemar, en même temps, souvent, qu'une iniquité. Le mot de Waldeck-Rousseau a fait sa preuve encore davantage à la faveur de la guerre : « Nous avons choisi la liberté, faisons-lui confiance. » Il s'agit surtout de s'en montrer digne et par un ordre social de plus en plus juste de rendre

la liberté invincible. Les mœurs, justement, ne sont pas toujours à la hauteur de nos institutions.

Mais, dans le langage courant, la « politique » désigne encore autre chose. Ce mot est synonyme d'esprit et d'action de parti, de caste ou de classe. Il faut bien reconnaître, hélas ! que trop souvent les partis, dénaturés, deviennent peu à peu des groupements d'intérêts ou de privilèges qui tendent à se maintenir et à se développer au détriment des droits ou des intérêts voisins, soit par leurs propres moyens, soit en captant à leur profit le pouvoir législatif ou les organes administratifs. Cet état d'esprit devrait disparaître après la guerre. Il est permis d'espérer, du moins, que la solidarité entre toutes les classes et tous les partis apparaîtra mieux. On s'en est déjà rendu compte et on ne l'a pas encore oublié. On s'en souviendra. Après avoir constaté que nous avions un bien commun à défendre contre l'étranger, quelle que soit notre nuance nous jugerons — peut-être ! — que la considération de cette communauté d'intérêts doit continuer à dominer toutes les autres préoccupations.

Plus encore, enfin, que par le recul des questions de politique extérieure et intérieure, c'est par une sorte de nécessité interne que le problème économique se trouvera mis au premier plan. On sera bien obligé de se rendre compte et de vivre, et, pour vivre, d'agir. Maxence Roldes écrivait à ce sujet un excellent article dans *l'Économiste Parlementaire*.

Économique dans ses causes et dans bon nombre de ses moyens, la guerre sera économique dans ses principales conséquences. Dès à présent, s'il est impossible de prévoir quelles réactions psychologiques provoquera la guerre, quel esprit public nouveau elle créera, il est au contraire facile de savoir en face de quelles difficultés économiques les nations belligérantes et même les autres, le monde entier donc, vont se trouver. Le problème financier, le problème

de l'outillage national, celui du commerce extérieur, celui de la main-d'œuvre et de l'apprentissage, celui des salaires et des prix, pour ne rappeler que les plus importants, vont se poser tous à la fois.

On sera forcé de se mettre rapidement d'accord sur eux. Nous n'avons pas la prétention de les examiner ici.

Mais qui ne distingue que le problème fiscal, le plus pressant, devra recevoir sa solution sans tarder et que les caractères de cette solution influeront sur la vie économique de tout le pays? La confection du « cadastre des fortunes » en vue d'une juste répartition de l'impôt direct, le recours judicieux de certains impôts indirects et douaniers, l'extension des monopoles d'État donneront à notre vie économique, s'ils se réalisent, une physionomie nouvelle.

Bien d'autres nouveautés nous attendent dans tous les domaines. Pour les adopter et même pour les susciter, il convient de se débarrasser de deux grands défauts qui se manifestaient fâcheusement avant la guerre : l'égoïsme et la paresse d'esprit. En réalité, ces deux défauts ne font qu'un, l'égoïsme n'étant que l'intérêt mal entendu, l'entêtement paresseux à ne pas reviser, pour les remettre au point, les éléments d'une situation donnée.

Par égoïsme et paresse d'esprit, nos banquiers se complaisaient à des placements extérieurs au lieu d'accorder leurs crédits aux travailleurs nationaux. C'est par égoïsme et paresse d'esprit que nos industriels reculaient devant le renouvellement de leur outillage et nos commerçants devant le renouvellement de leurs méthodes et l'agrandissement de leurs marchés, ne concevant d'autres moyens de garder leurs bénéfices que le maintien de leurs ouvriers ou employés dans une situation médiocre. Égoïstes et paresseux également ceux des ouvriers qui, refusant de se sentir solidaires de leurs patrons, en dépit, bien entendu, de beaucoup d'antagonismes réels, ne donnaient pas leur plein rendement productif, ou ceux encore qui

gaspillaient leurs salaires dans les plaisirs douteux, certainement inférieurs et dangereux de l'alcoolisme, au lieu d'organiser profitablement leur dépense.

C'est toujours, toujours par égoïsme et paresse d'esprit que le récent congrès du Livre, hâtivement mis debout sans écrivains véritables et qualifiés, préparait des mesures de protectionnisme ridicules, que je résumerai, d'ailleurs, quand l'heure sera venue, au lieu de faire un « meâ culpâ » et de comprendre enfin que, pour battre la concurrence étrangère, le premier devoir est de faire mieux qu'elle, notamment en commençant par s'entourer de compétences « qualifiées ». Pour montrer l'esprit de ce congrès, j'ai entendu cette phrase dans la bouche de ceux qui le prônaient : « Les écrivains, cela ne nous intéresse pas ! » C'est comme si on bâtissait une fontaine en ne se préoccupant pas de l'eau pour la répartition de laquelle elle est faite.

Contre cette paresse, cet égoïsme, cette « inexactitude constante », la lutte sera un devoir.

Il faudrait, d'ailleurs, accuser d'autres égoïsmes nonchalants. Parlement et Gouvernement n'osent pas entreprendre une large réforme administrative, imposer aux intérêts locaux antagonistes un programme national de développement de notre outillage économique. Les consommateurs, d'autre part, manquent d'énergie pour s'unir dans de fortes coopératives afin d'améliorer leur niveau de vie et de restituer aux travaux productifs tant d'intermédiaires superflus. On dit toujours : « Au commencement était le verbe. » On oublie que le verbe n'est rien sans l'action. Je dirais plus volontiers quant à moi :

Secouer tant de paresse, dès le lendemain de la guerre, dès maintenant, sera, est une œuvre sainte. « Le maître (1), a écrit le courageux écrivain russe,

(1) M. André Lebey s'exprimait ainsi avant la Révolution bolcheviste.

que la révolution a appelé à la barre du Gouvernement, est celui qui travaille. »

Forte parole véridique. Au lieu de détendre tous les ressorts de l'action par un scepticisme malsain, qui passe, bien à tort, pour le signe de l'intelligence, apprenons les uns et les autres, chacun sur son terrain, à faire sa preuve.

Il faudra donc que chaque individu, chaque groupe, chaque parti s'interroge sur ses intérêts véritables et reconnaisse loyalement les liens qui les unissent à l'ensemble de la collectivité tout entière.

Cessons de nous défier de l'action de l'État; cessons d'opposer les unes aux autres, pour des motifs étrangers à leurs buts, les institutions d'initiative privée. Groupons-nous. Aidons-nous.

Le temps où les Français ne s'aimaient pas ne doit plus revenir. Tous les Français, « tous », doivent collaborer à la reconstitution du pays.

Pour boucler le budget, assurer le ravitaillement en vivres et en matières premières, redistribuer la main-d'œuvre, trouver un emploi à l'outillage de guerre, etc., pour retirer de la circulation la masse de billets et de titres qui ont été émis, reconstituer les disponibilités de la Banque à l'étranger, etc., pour, d'autre part, réaliser un programme de politique commerciale concernant notamment les tarifs douaniers, les tarifs de transport, l'aménagement des ports, etc., — il n'y aura pas trop de toutes les bonnes volontés.

Au travail !

Les considérations très élevées de M. André Lebey élargissent singulièrement le cadre de notre enquête. D'un seul coup d'œil l'honorable et distingué Député de Seine-et-Oise embrasse toute la question politique

et sociale. Il n'apparaît point qu'il se montre un censeur trop sévère des travers du passé.

Est-il pessimiste quant à la persistance de certaines mœurs qu'il convient, à ses yeux, de corriger hardiment?

Reverrons-nous ces « mares stagnantes » que M. Briand stigmatisait?

Il y a infiniment de sagesse, de courage et de bon sens dans ce cours de philosophie politique. Le souci des réalités — trop palpables — d'hier et d'aujourd'hui s'y combine heureusement avec celui d'un idéalisme supérieur.

« Au travail, à l'action », dit M. André Lebey.

Ce conseil vigoureux, d'autres esprits l'ont prononcé et le répéteront avec lui.

Qui donc ne les écouterait pas?

M. CHARLES-DUPUY

« L'union sacrée doit survivre pour féconder la paix — Éduquons la volonté. »

La gravité de l'heure a rappelé au pouvoir certains hommes politiques, auxquels l'âge et les services rendus donnaient le droit de prendre, comme on dit communément, un repos bien gagné et de s'asseoir sur un fauteuil, oserons-nous dire curule ! C'est là le « temple serein », bien abrité contre les orages, d'où il est loisible et doux de considérer d'une âme égale les agitations des autres... ou de relire Horace, bréviaire de sagesse et de philosophie.

Nul, à cette heure, ne peut sur la mappemonde bouleversée répéter le *Suave mari magno* de Lucrèce.

M. Charles-Dupuy, Sénateur de la Haute-Loire, ancien Président du Conseil, possède sur le bout du doigt son Horace et ses auteurs latins, car il fut un universitaire des plus distingués. Il ne lui déplaît point de rappeler sa carrière au sein de l'*Alma mater*. A nous non plus, d'ailleurs, car ce fut peut-être cette « mère nourrice » commune qui nous accorda le *dignus intrare* chez M. Charles Dupuy.

Date manibus lilia plenis à cette Université, méconnue, et qui ne s'insurge ni ne maugrée jamais.

Les hasards de la politique, aux fluctuations multiformes, n'ont pas fait un Ministre d'État de l'honorable Sénateur de la Haute-Loire, qui n'avait aucunement l'ambition d'obtenir cette dignité.

Nous avons entendu formuler quelque regret sur un pareil oubli, à la Salle des Pas-Perdus devant *Aria et Pœtus*, et au Salon des Conférences du Luxembourg.

Mais M. Charles-Dupuy est un modeste et un sage.

Cette modestie et cette sagesse — fort au-dessus du commun et de la commune mesure — ne font pas négliger le rôle considérable qu'il a rempli dans l'histoire politique de notre République, troisième du nom, ni l'autorité dont il jouit dans la Haute Assemblée.

C'est dans l'île Saint-Louis, derrière Notre-Dame, « lourde comme un pachyderme et légère comme un insecte », selon le mot d'Anatole France, que M. Charles-Dupuy a élu son domicile.

Verlaine, Ephraïm Mikhaël, Stuart Merrill, d'autres poètes, d'autres artistes ont célébré le calme, la beauté, la quiétude pittoresque et provinciale de ce coin du vieux Paris, où, à chaque pas, une pierre, un portail, une colonnade, une inscription nous rappellent l'histoire de Lutèce.

Quel lieu privilégié pour un ancien homme d'État !

M. Charles-Dupuy, qui connaît le passé de la grand'ville et qui, jadis, livra de rudes batailles dans l'arène politique, a choisi l'hôtel de Louis-Antoine Duplessis de Richelieu pour s'y reposer des luttes d'antan. Ce choix seul dénote un sage

philosophe, épris de méditation, ennemi du bruit; et le vénéré Sénateur de la Haute-Loire, au visage grave, empreint de bienveillance, y accueille avec infiniment de courtoisie les indiscrets qui vont l'interviewer.

Sans apprêt, avec une bonhomie naturelle qui se manifeste dans les paroles aussi bien que dans les gestes, M. Charles-Dupuy a, d'abord, décliné notre invitation.

Mais nous avons insisté, et, de très bonne grâce, M. Charles-Dupuy nous a accordé l'interview qui suit.

Elle est conséquente; elle est aussi essentiellement adéquate au thème que nous avons proposé à la clairvoyance, au jugement et à l'expérience de nos interlocuteurs :

La réponse à la question que vous posez demanderait un bon prophète. A peine sentons-nous notre situation présente dans son exacte réalité, absorbés que nous sommes par les péripéties, par les perspectives des heures graves que nous vivons.

Que seront demain les partis politiques? Quelle répercussion aura sur leur direction la grande guerre, avec sa durée imprévue, avec les prodigieuses modifications apportées dans le monde par les événements grandioses dont nous sommes les témoins, tels que la Révolution russe et l'entrée des États-Unis dans la lutte aux côtés des Alliés?

Et la liste de ces événements n'est pas close : d'autres suivront pour la victoire du droit et le bien des peuples. Alors quel est le parti qui pourrait dire que de si profonds changements ne lui auront rien

appris ou fait oublier? Nous aurons tous appris que l'union sacrée, condition de la victoire, doit lui survivre pour féconder la paix; nous aurons, je l'espère, oublié nos querelles et nos disputes et tout ce qui nous masquait l'image de la patrie.

Nous voudrons tous subordonner nos points de vue particuliers, doctrinaires et politiques, à l'intérêt national, embrassé d'un clair regard dans son ensemble organique, dans sa réalité vivante. Concorde civile et paix sociale, tolérance mutuelle, effort sincère pour comprendre les idées adverses et leur faire leur part légitime, voilà les résultats que j'envisage comme nécessaires et que je vois possibles sous l'action d'une générale bonne volonté.

— Mais cette bonne volonté demandons-nous, cette bonne volonté qui se manifeste aujourd'hui d'une manière à peu près générale, quelle en est, à vos yeux, la base? Où, trouve-t-elle, où trouvera-t-elle son point d'appui le plus durable?

Et donnant plus de vigueur à ses paroles, ponctuant les mots, M. Charles-Dupuy nous répond :

C'est la solidarité nationale, c'est l'union des enfants d'un même pays qui veulent et voudront réaliser entre eux cette fraternité dont nous fûmes prodigues envers les étrangers et avares pour nous-mêmes.

Admirable lendemain pour la France victorieuse, s'épanouissant dans une paix assurée, méritée par tant d'efforts et de sacrifices dans la République intangible.

Mais vous avez raison de supposer que la question économique devra être mise au premier plan du programme des partis. C'est la seconde question de l'enquête.

Oui, d'abord il faut vivre, en attendant de philosopher.

Or, la vie sera dure. La guerre va nous laisser des charges énormes, dont déjà nos budgets trimestriels

nous donnent une idée. On peut chiffrer à douze milliards le futur budget annuel : douze milliards, au lieu de quatre et demi qui déjà paraissaient bien lourds. Qu'on pare à cette formidable dépense au moyen des ajournements appelés emprunts ou au moyen des réalisations immédiates appelées impôts — et sans doute par leur réunion — la charge n'en pèsera pas moins sur la nation.

— C'est donc d'après vous, monsieur le Président, la question financière qui doit, d'abord, retenir notre attention?

Il n'y a pas unanimité sur ce point parmi les personnalités que j'ai interrogées.

— Oui, la question financière se posera avant toute autre. La paix victorieuse nous permettra d'exiger de l'ennemi vaincu des indemnités dont une portion devra être payée à bref délai et dont l'autre s'échelonnera en annuités dont il y aura à fixer la durée et le taux.

Ce seront de justes reprises, de justes châtiments, sans parler des sanctions individuelles, en compensation des crimes, des destructions, des pillages dont les auteurs responsables de la guerre se sont rendus et se rendent chaque jour coupables.

Mais c'est dans le travail, dans la production nationale que nous devrons surtout chercher la solution de tant de difficultés et le soulagement de tant de charges. Un peuple ne peut pas vivre seulement sur le tribut de l'ennemi, sur les dépouilles forcément décroissantes du vaincu.

On a dit qu'au lendemain de la guerre il y aura dans le monde une sorte d'exaltation de la production et, par conséquent, une prodigieuse création de richesse.

Donc le travail c'est le salut pour la nation et pour les individus. Mais surtout dans notre pays il faut que s'élargisse la notion du travail; il faut y joindre,

comme indispensable complément, l'idée d'association. L'association doit féconder le travail. Nous avons vu, trop tard, ce que nos ennemis ont réalisé avant la guerre par cette union; qu'il s'agisse d'industrie, de commerce, d'agriculture, de navigation, seuls des efforts associés nous donneront des résultats en rapport avec nos besoins et nos charges; seules, ces forces, résolument unies, nous assureront dans le monde la situation économique qui doit récompenser nos sacrifices présents et nous garantir dans l'avenir prospérité et puissance.

— Plusieurs théories se font jour, à nouveau, sur ce sujet, et d'aucuns comptent beaucoup sur l'État, et même exclusivement sur l'État. Partagez-vous, monsieur le Président, cette manière de voir?

— Je le sais, dit M. Charles Dupuy. Mais, à mon avis, c'est là une conception paresseuse, pour ne rien dire de plus. Sans doute, il y a des œuvres où l'État doit intervenir et qui ne se réalisent que par lui, puisque l'État c'est l'ensemble des citoyens, c'est tout le monde et que tout le monde doit contribuer à certaines œuvres que la raison et la justice exigent et commandent, telles la reconstitution de nos régions envahies, la dotation et l'éducation des orphelins de la guerre si bien nommés les pupilles de la Nation.

Mais en matière de production, c'est sur les initiatives privées qu'il faut compter, initiatives fécondées par l'association. Là doit se manifester l'esprit de recherche et d'invention, la pénétration, l'ingéniosité des producteurs et des échangistes ou commerçants, mettant en commun, par groupes plus ou moins étendus selon l'importance du but à atteindre, leurs aptitudes professionnelles, leurs connaissances spéciales, leurs ressources intellectuelles et matérielles, bref leurs capitaux et leurs talents.

Il semble qu'en envisageant, comme c'était le devoir,

la reconstitution des pays envahis, on a eu trop exclusivement en vue la réparation sur place des dommages et des ruines. Le mouvement de production qui sera notre sauvegarde dans l'avenir doit, à mon avis, pénétrer et animer la nation tout entière. Il n'est pas improbable que la distribution géographique de nos industries se modifie par suite de la guerre. Vraisemblablement, plusieurs industries iront chercher dans des régions nouvelles, dans nos départements du Centre et du Sud-Est, dont les ressources en houille blanche sont à peu près illimitées, les emplacements de leurs usines renaissantes.

Pourquoi ces régions ne s'ouvriraient-elles pas à l'activité productrice? C'est en vue de ce que j'appelle l'émigration industrielle à l'intérieur que le comité d'action économique de la ville du Puy préconise la création à Paris d'une galerie permanente de la France économique où chacun pourrait voir, examiner, apprécier les ressources naturelles offertes par chacune de nos régions, à titre d'information et de propagande. Saisi de ce projet, le Conseil Municipal de Paris en a fait, dans sa séance du 30 décembre 1916, un vœu transmis au Gouvernement et le ministre du Commerce est tout acquis à la réalisation de ce vœu.

Tout se résume ainsi à la production, donc au travail.

Du travail, chacun en sent de plus en plus la nécessité. La guerre aura produit des déclassements qui étendront cette nécessité à des personnes qui avaient joui jusqu'ici de revenus assurés et consolidés et les nouveaux riches, encore que trop nombreux, ne feront pas masse.

Mais le travail suppose deux facteurs : la sécurité et la volonté.

De la sécurité, qui peut s'appeler aussi la confiance, je dirai qu'elle dépend de l'ordre, autrement dit de la paix sociale.

Quant à la volonté, c'est le moteur essentiel. Nous

espérons que notre jeunesse voudra, à cause précisément de nos pertes, déployer une activité réparatrice. Nous souhaitons qu'elle soit moins séduite par les emplois sédentaires et qu'elle se pénètre de l'esprit d'entreprise, qu'elle retrouve et revivifie le vieil esprit français de la recherche et de l'expansion au dehors, fussent-elles un peu aventureuses, et qu'elle sente l'appel de notre France coloniale qui l'attend, immense domaine à mettre en valeur, réservoir de produits et de richesse.

Mais, ici, la volonté a le premier rôle. Nous n'avons pas assez éduqué la volonté. Nous n'avons pas assez imbu la jeunesse de l'esprit d'initiative et de responsabilité. Le développement de la volonté n'a pas suivi assez celui de l'intelligence et la tour d'ivoire a caché à trop de jeunes gens l'horizon du vaste monde.

Or, selon le mot de Bacon, il faut savoir pour agir, et science crée par force.

Éduquons la volonté ! Et l'on voit par là que toute amélioration, que toute réforme sociale présuppose une réforme morale. C'est en ce sens que l'homme est le centre du monde, parce qu'il doit en devenir de plus en plus le vainqueur et le maître.

Éduquons la volonté, et il n'y aura pour le pays rien d'impossible.

Éduquons la volonté ! M. Charles Dupuy prononça ces mots avec force, et nous admirions, en l'écoutant, quelle verdeur, quelle autorité, quelle compréhension des choses étaient demeurées en lui.

De la tolérance, de la sécurité, de l'ordre, un esprit de concorde partagé par tous les citoyens, gouvernants et gouvernés, de l'encouragement et de la confiance aux initiatives individuelles, du travail, un vouloir que nul obstacle ne doit arrêter,

voilà ce qui, au regard de l'éminent et très affable Sénateur de la Haute-Loire devra, après la guerre, inspirer, diriger la politique de demain.

Soulignons « ce régionalisme industriel », cette utilisation rationnelle et immédiate des ressources des contrées françaises, pour lesquels M. Charles-Dupuy prévoit un développement bienfaisant. M. Laurent Eynac a réclamé l'essor des « petites patries ». La question est plus actuelle que jamais. Elle mérite l'attention de tous, même de ceux que Paris n'a point déracinés complètement.

L'éminent professeur à la Sorbonne, M. Paul Vidal de la Blache, a disserté il y a peu de temps, avec son érudition et son éloquence accoutumées, sur la « rénovation de la vie régionale ». Il estime fort judicieusement que par le renforcement de cette vie régionale un afflux nouveau de sève peut jaillir.

En nous efforçant de mener à bien cette Enquête, nous avons essayé, précisément, de déterminer, avec l'aide éclairée de nos interlocuteurs, quels éléments nouveaux de bien matériel et moral pouvaient sortir de la guerre présente. Nous nous faisons un agréable devoir, puisque nous avons, sur la Politique de demain interrogé M. Vidal de la Blache (1), de signaler, en passant, et à propos de l'opinion de M. Charles-Dupuy, quelques-uns

(1) « Les intéressantes questions dont vous me faites part, nous écrivait le regretté maître quelques semaines avant de mourir, ne peuvent être tranchées par des sentiments personnels, mais par des faits et arguments à l'appui. » On trouve les uns et les autres au cours de ce travail.

des aperçus originaux et justes qu'il a développés devant les auditeurs de *Foi et Vie* et qu'il a dégagés d'une pénétrante étude sur l'ensemble de nos régions françaises.

A l'heure actuelle, disait M. Vidal de la Blache, lorsque la patrie dépense sans compter son sang et ses forces, il n'y a pas de préoccupation qui s'impose davantage à nos pensées que celle de trouver de nouvelles sources de vie où elle puisse se retremper.

On nous représente souvent à l'étranger comme un pays dont la vie est absorbée dans sa capitale. Paris, dit-on, c'est la France; qui a vu Paris a tout vu. Il n'est pas difficile de démêler, dans l'atmosphère que l'on essaie ainsi de créer autour de nous, l'influence de certains gaz délétères. Toutefois les étrangers qui consentent à nous observer et à juger par eux-mêmes, reviennent volontiers de cette erreur. Je n'en donnerai pour preuve que le livre si intéressant qu'un Américain éminent, M. le professeur Barret Wendell, publiait en 1909 sur la *France d'aujourd'hui.*

Vraiment, l'idée d'une vie uniforme, coulée par la centralisation dans le même moule, est quelque chose de si contraire à ce qui s'exhale de l'observation de la nature des hommes en France, qu'on se demande par quel paradoxe elle a pu tant soit peu s'accréditer. Par le climat, par le sol, la France est le pays des diversités; elle l'est aussi par la composition des peuples qui s'y trouvent. Il y a, ai-je écrit quelque part, autant de variétés dans la psychologie que dans la géographie de la France.

On a partout ou presque partout éprouvé le contrecoup de causes économiques qui, pénétrant de tous côtés, soumettent la vie agricole comme la vie industrielle à des conditions nouvelles, dans lesquelles il est nécessaire d'agir et surtout de s'associer. Le prin-

cipe d'association est ce qui a contribué le plus à transformer la vie régionale et à lui donner plus d'influence sur le cours général de la vie nationale. La concentration des industries, la sollicitation des marchés étrangers, la concurrence, les demandes des agglomérations urbaines, réclament une organisation en rapport avec l'étendue des besoins et la complication des ressorts à mettre en œuvre. On n'y peut satisfaire que par la pratique large et continue du principe d'association.

Il résulte des exemples énumérés que, les conséquences s'enchaînant, l'association agissant, la bonne volonté mutuelle s'en mêlant (car ce n'est pas le moindre élément dont il faille tenir compte), il s'est formé de véritables actions régionales.

Tel est le phénomène. La question ne se résout pas par des souvenirs historiques, — quoiqu'il faille en tenir compte —; mais c'est par les besoins actuels, par le contact avec les réalités de chaque jour qu'un sursaut de vitalité s'alimente : non partout sans doute, mais dans certaines régions; ce qui est déjà beaucoup, car l'exemple est contagieux, celui du bien comme celui du mal...

L'usage tend à s'établir d'une collaboration financière entre l'État et les Chambres de commerce ou les organisations régionales pour les entreprises utiles à mener à bien.

Cela est vrai; mais ce qui apparaît de plus en plus, par la complication croissante des nécessités d'organisation industrielle et commerciale, c'est que l'État n'est pas en position de conduire à bonne fin jusque dans le détail nécessaire, ni avec la rapidité d'exécution qui s'impose, les entreprises auxquelles il a donné l'impulsion générale. Il rencontre deux obstacles principaux : la rigidité administrative qui vient des bureaux, et l'esprit de clocher qui vient d'ailleurs.

Je ne dirai pas, comme tel grand industriel, que « l'État pétrifie, qu'il soustrait ce qu'il saisit à la libre

circulation de la société et de la vie qui se renouvelle constamment ». Méfions-nous des propos excessifs; mais il est certain que plus on va, plus se manifeste l'inaptitude de l'État à la souplesse de combinaisons qu'exigent les mœurs économiques de notre époque, son impuissance à soutenir le poids accablant de trop d'entreprises diverses.

De là, conséquence régionale. Plus d'importance revient aux associations telles que Chambres de commerce ou autres associations, qui ont sous les yeux et sous la main, toujours avec la coopération de l'État, les moyens d'assurer la libre et prompte exécution des travaux qu'exige l'outillage de la région.

Mais le développement, si remarquable qu'il soit de la vie régionale, ne tient-il pas à des causes tout à fait particulières, aux avantages que présentent certaines contrées au point de vue commercial ou industriel, ou en vertu de traditions anciennes? Dès lors peut-on admettre que ce progrès, avec le travail intense qu'il suppose, trouvera un aliment suffisant dans d'autres régions de la France? Ce qui revient à dire : reste-t-il tant à faire sur cette terre de France, qui est exploitée depuis des siècles, qu'ont travaillée tant de générations, pour que nous puissions encore espérer y trouver des trésors nouveaux?

Il ne faut pas en douter. Lorsqu'on étudie de près la France en détail, par exemple dans quelques-unes de ces monographies régionales, — il y en a d'excellentes — qui ont été publiées depuis quelques années chez nous et qui ont été imitées presque immédiatement en Allemagne, on en rapporte l'impression que notre France est bien loin d'avoir tiré tout le parti possible de son sol, de son sous-sol, de son climat et de sa position géographique. Beaucoup de ressources gisent encore inertes, faute de moyens de transport pour les jeter dans la circulation. Toutes ces traces de ferrières ou d'exploitations minières qui jonchent

notre sol sur tant de points, dans le Berry, le Périgord, le Pays de Caux comme dans ces parties de Normandie et de Bretagne où l'on recommence aujourd'hui à extraire du minerai de fer, ne sont-elles que des vestiges d'une activité qui ne pourrait plus renaître? Croit-on que nos champs de blé ne pourraient pas donner un rendement plus considérable que celui qu'on obtient actuellement et qui est inférieur à celui que fournissent certaines contrées qui ne sont pourtant pas plus fertiles que les nôtres? Nous commençons à peine à tirer parti des énergies hydrauliques que la nature a disposées dans nos Alpes, dans nos Pyrénées et autour du Plateau central. Mais croit-on qu'outre les ressources que nous entrevoyons déjà il n'y en ait pas d'autres, encore latentes, que le travail et les nécessités nous feront découvrir? Les ressources d'un pays tel que la France, et l'on peut dire de tout pays en général, ne doivent pas être conçues comme une quantité une fois donnée, sur laquelle, la tâche finie, il n'y ait plus qu'à se croiser les bras; ou plutôt que la tâche consiste à répéter indéfiniment ce qu'ont fait nos pères. Les disponibilités s'engendrent elles-mêmes; le travail crée le travail. Et par là, si du moins l'homme ne fait pas défaut à la tâche, les régions qui composent la France sont assez pourvues de ressources pour que, dans les spécialités diverses qui les caractérisent, elles apportent de nouveaux tributs au trésor national.

Ce que la France d'autrefois, riche de ses dons, vivant sur elle-même, non talonnée encore par la concurrence, pouvait regarder comme une superfluité, devient aujourd'hui une nécessité. Nous étions comme un riche qui ne se soucie pas de se donner de la peine pour entreprendre de nouvelles tâches. L'obligation de soumettre à un contrôle plus intense les énergies que renferme le sol s'impose aujourd'hui sous peine de ruine. Il n'y aura plus de place, dans la France de demain, pour l'oisif; je crains même qu'il

n'y en ait guère pour le dilettante. La loi du travail est celle qui s'est toujours imposée impérieusement à la France après les épreuves qu'elle a traversées, et c'est l'honneur de la France que cet appel a toujours été compris et suivi.

Ce sont là pages à lire et à retenir.

L'avis documenté de M. Vidal La Blache vient renforcer celui de nos interlocuteurs et correspondants.

Nous les avons rapprochés à dessein. Le sujet, au reste, est fort étendu. L'étudier, le connaître, ce sera déjà faire preuve de cette bonne volonté, de cette volonté à laquelle M. Charles-Dupuy et tant d'autres ont fait un si pressant appel.

M. GRATIEN CANDACE

« *Primum vivere, deinde philosophari.* »

C'est par delà les mers, dans nos colonies prospères — neuves ou vieilles — que les Français pourront, après la guerre, puiser de nombreuses ressources. Plusieurs de nos interlocuteurs l'ont déclaré, entre autres M. Albert Milhaud et M. Charles Dupuy. On a écrit souvent que les circonstances présentes avaient révélé la France aux Français. Elles leur ont appris et leur apprennent, en même temps que la géographie, l'existence et l'utilité des colonies françaises.

On n'a pas fait pour cette France d'outre-mer ni pour l'expansion française dans ces contrées lointaines, où nos concitoyens assurent parfois un devoir très ardu, tout ce que l'on aurait pu, tout ce que l'on aurait dû faire.

Cela, c'est le passé.

Aujourd'hui, on sait le secours de nos frères de couleur, leur héroïsme, leur gloire. On sait aussi, on devine le rôle industriel, commercial et agricole que peuvent jouer, que joueront demain ces colonies qui pour la plupart ont des représentants au Parlement, et qui ne sont plus aussi lointaines qu'au temps du Chevalier de Boufflers.

Dakar est aux portes de Bordeaux, Saint-Louis, Conakry, Bamako, un peu plus loin, pas trop, puisque Pierre Mille et Paul Adam en sont revenus.

Avec celle de M. Henry Lémery, qui représente la Martinique, une voix nous arrive de la Guadeloupe, dont M. Gratien Candace est Député.

M. Candace est né là-bas — et il parle « le doux parler des îles » qui chantait, au temps du Directoire, sur les lèvres spirituelles de Fortunée Hamelin et de Joséphine de Beauharnais. — Mais nous gagerions presque qu'il est aussi connu à Paris, voire à Toulouse ou à Condom, qu'à Basse-Terre.

Il est doublement notre compatriote. Raison majeure et non superflue d'aller demander à l'ancien collaborateur de M. Viviani ce qu'il pensait de la Politique de demain.

M. Gratien Candace est un parlementaire diligent et son accueil est des plus aimables.

Un enquêteur, n'est-il pas vrai, se doit à lui-même de reconnaître ces qualités chez les personnalités qu'il interroge. Nous avons été gâté; avouons-le sans humeur de Gascogne.

A la veille de la guerre, les partis étaient divisés sur quatre ou cinq grandes questions : la proportionnelle, la loi de trois ans, l'impôt général sur le revenu, la question religieuse, le régime de la propriété.

Le parti socialiste se détachait de tous les autres partis, même des autres fractions les plus avancées du parti républicain, par la question du régime de la propriété.

La guerre a fait l'Union sacrée, qui se traduit, non par la fusion des partis, mais par l'union des partis pour la sauvegarde de la paix. Les cadres subsistent, les doctrines sont à peine en sommeil.

Au début de la guerre, on a pu un instant penser que, à la faveur de certaines erreurs ou de certaines fautes commises par le parti républicain, ou qui lui ont été imputées à tort dans son ensemble, les partis des régimes déchus allaient acquérir devant l'opinion un regain de vie et d'autorité; mais, à mesure que le conflit se prolonge et que la notion de la liberté s'empare de tous les cœurs et de tous les esprits, c'est l'éveil des démocraties qui surgit du gouffre sanglant et qui se précise sous la lueur sinistre de la lutte. Aussi, de jour en jour, on est convaincu, en France comme hors de France, que la guerre actuelle ne pourra être menée à bien jusqu'au bout qu'avec toutes les forces démocratiques groupées, coordonnées, animées par la même flamme et par le même idéal. C'est partout l'esprit de la Révolution française qui continue la chaîne des grandes traditions de liberté. C'est avec son esprit démocratique que la France vaincra; c'est aussi avec son esprit démocratique qu'elle renaîtra, plus confiante et plus forte pour poursuivre la réalisation de ses destinées. Après la guerre, ce n'est pas principalement autour des seules questions philosophiques et politiques que se fera la polarisation des intelligences et des énergies, mais autour des questions économiques et d'ordre social.

Nous nous trouverons en face d'un découvert de près de cent milliards, d'une grande pénurie de main-d'œuvre, d'un outillage national diminué ou détruit en partie, de la ruine des régions les plus riches de ce pays. Il faudra surtout penser à redonner des muscles à la France et à refaire circuler la vie dans ces régions du Nord et de l'Est, où la production était si active et si féconde avant la guerre.

L'intelligence et l'activité des individus comme

l'intelligence et l'activité des partis seront sollicitées d'abord et avant tout par tout ce qui peut concourir à la renaissance économique de ce pays. Chaque parti fera valoir ses concepts, son programme, ses plans, non pour son triomphe propre, mais pour le relèvement de la France. L'émulation des partis organisés et portant au maximum leur puissance et leur vigueur d'action aura ainsi son aboutissant dans la restauration et dans la prospérité du patrimoine commun.

Que nous le voulions ou non, il nous faudra observer dans toute sa rigueur le vieux précepte latin : « Primum vivere, deinde philosophari ». L'Union sacrée devra forcément se prolonger après la guerre, car il faudra se serrer les coudes et pour vivre et aussi pour se défendre, car nous nous devrons de ne pas donner comme corollaire à la victoire militaire la défaite sur le champ de bataille économique.

La France ne pourra pas se contenter de produire pour satisfaire ses propres besoins, mais devra produire aussi pour alimenter son commerce d'exportation. Les échanges à son avantage lui permettront, dans une certaine mesure et progressivement, d'éteindre les dettes contractées à l'étranger pendant la guerre. Le relèvement de notre marine marchande s'impose et s'imposera encore plus impérieusement dans l'avenir. Il faut aussi penser à suivre l'exemple de l'Angleterre et à organiser, dès maintenant, l'exploitation rationnelle de notre vaste domaine colonial. Tous les économistes ont démontré depuis la guerre que les trois quarts des produits, et plus particulièrement des matières premières, importés par nous à l'étranger, pourraient être facilement demandés à notre empire colonial, dont les éléments sont répartis sous tous les climats. N'est-il pas triste de nous dire qu'avant la guerre nous demandions 576 millions de francs de coton à l'étranger et seulement 600,000 francs à nos colonies; 354 millions de francs de soie à l'étranger et seulement 1,200,000

francs à nos colonies; 200 millions de francs de café à l'étranger et seulement 1,800.000 francs à nos colonies; 120 millions de coprah à l'étranger et seulement 8 millions à nos colonies; 103 millions de caoutchouc à l'étranger et 22 millions à nos colonies; 50 millions de cacao à l'étranger et 1 million à nos colonies; 41 millions de tabac à l'étranger et 1,500,000 francs à nos colonies; 12 millions de bananes à l'étranger et seulement 21,000 francs à nos colonies.

La guerre nous a pour ainsi dire révélé les ressources de nos colonies et ce dont elles étaient capables pour le ravitaillement de la métropole; souhaitons que l'expérience soit retenue pour une œuvre féconde d'après-guerre.

On ne pourra plus désormais considérer les colonies pour les seuls avantages qu'elles offraient jadis aux fruits secs de nos universités; il ne sera pas permis non plus de parler avec ironie ou avec dédain du piètre résultat de la politique d'aventures coloniales.

D'autres questions encore solliciteront la bonne volonté des partis : celles ayant trait au relèvement de la natalité, à une meilleure répartition des charges fiscales, à l'organisation de l'enseignement professionnel. Certes, il ne faut pas abandonner la culture classique, ainsi que l'a dit, dans des pages admirables, écrites au cours de cette guerre, un de nos jeunes et brillants grands maîtres de l'Université, M. Albert Sarraut. Nous sommes pleinement de cet avis, car la culture classique attise la flamme de l'idéal; mais nous n'avons pas non plus le droit de dédaigner cet enseignement utilitaire qui forme les bons agriculteurs, les bons commerçants et les bons industriels, ces soldats pacifiques de la perpétuelle lutte économique. La France est incontestablement le foyer intellectuel le plus vivifiant, la pensée française rayonne sur le monde, et c'est à sa source que toutes les démocraties viennent s'alimenter. Ce qu'il faut former désormais, ce sont les muscles de ce pays

pour la bataille continuelle de la vie, pour l'expansion de notre puissance économique. C'est la tâche à laquelle devront s'attacher demain tous les partis.

M. Gratien Candace a des idées générales et cependant précises. Il affirme avec vigueur sa confiance dans la solidité du régime démocratique qui sortira de la tourmente, au désespoir peut-être de quelques amis de la dernière heure, agrandi et fortifié. C'est d'une heureuse prévision. M. Candace partage cette confiance avec tous ceux que nous avons interrogés.

Entre quelques questions — dont l'urgence est apparue aux plus aveugles — le Député de la Guadeloupe touche au problème de l'enseignement technique. Ce fut un problème d'avant-guerre. Il durera longtemps. Il y avait ainsi quelques courants dans l'air, nous ne disons pas quelques « modes » ou « tendances », car il ne s'agit point, pour le moment, de manies vestimentaires ni de tango. Enseignement technique, enseignement professionnel ! M. Candace parle d'or. La guerre, en effet, a grand besoin pour être résolue victorieusement de techniciens et de professionnels. L'après-guerre ne mettra pas, ne devra pas mettre nécessairement au second plan cette culture classique dont il serait naïf, outrecuidant ou quasiment ridicule de faire l'éloge. Elle fut, elle demeure, elle restera le parangon de la France civilisatrice. Elle a ses ingrats. Elle aura ses défenseurs qui ne seront point pour cela des « traditionnalistes » obtus et fermés au progrès. Elle a assuré, fixé, répandu à travers le monde

« les traits éternels de la France » que Barrès précisa devant nos alliés Britanniques le 12 juillet 1916.

Mais où nous entraîne notre interlocuteur ! Avant de savoir si décliner *rosa*, la rose ou *dominus* le Seigneur, ou expliquer Virgile et Cicéron est plus ou moins utile que former des techniciens, ne sera-t-il pas d'un devoir plus impérieux, d'une tâche plus urgente de « remettre de l'ordre dans la maison ».

M. BIARD D'AUNET

« De l'ordre dans la maison. »

C'est l'expression significative dont s'est servie M. Biard d'Aunet, Ministre plénipotentiaire, dont l'esprit est singulièrement éclairé sur toutes les questions qui ont trait à la reconstruction de la France. Peu de Français se sont attachés, comme lui, avec autant de compétence et de vigueur, à élucider des problèmes dont la solution urgente lui était apparue bien avant les moments « dangereux » et aux répercussions redoutables que nous vivons.

Il était de notre devoir de solliciter son opinion.

Et voici ce que M. Biard d'Aunet nous a dit :

Les deux questions que vous voulez bien me poser doivent, à mon avis, recevoir une réponse affirmative. Je ne doute pas de la presque unanimité des opinions qui vous ont été ou qui vous seront exprimées par les personnes en état de parler avec indépendance et compétence.

Pour ma part, j'ai exposé tout récemment dans un livre intitulé *Pour remettre de l'ordre dans la maison*, les motifs de cette double affirmation.

Je ne peux que m'y référer, car en plus de 300 pages, je suis bien loin d'avoir épuisé le sujet.

Au surplus, notre ignorance des réalités qui s'im-

posent au temps où nous vivons n'a été que révélée par la guerre. Elle lui est bien antérieure. Nous vivons dans cette atmosphère d'illusions que les Anglais appellent « a fool's paradise ».

Un pays qui ne pratique pas une politique économique vigoureuse et hardie est impuissant, de nos jours, à pratiquer avec succès une politique quelconque.

Nous dormions du sommeil de l'inertie, nous nous bercions dans l'indolence et la torpeur, « a fool's paradise », répète M. Biard d'Aunet. Le réveil est cruel. On peut, néanmoins, pallier quelques difficultés; on y a déjà réussi, soyons justes. Le distingué Ministre plénipotentiaire a traité, dans l'ouvrage compact qu'il nous signale et que précède une préface fort substantielle de M. Etienne Lamy, des questions qui se rattachent étroitement à celles que nous avons posées à nos interlocuteurs et à lui-même.

La tâche sera lourde et délicate — et l'esprit d'organisation va avoir à s'affirmer du haut en bas de l'échelle sociale. Nous sommes prévenus — et M. Biard d'Aunet avait formulé un des premiers cet avertissement nécessaire, que chaque citoyen doit être imbu de cette idée — point chimérique — et résolu à l'appliquer. C'est une des leçons de la guerre, non la moindre.

« Les Français, osons le reconnaître, écrit M. Biard d'Aunet, ont un peu trop l'envers de leurs qualités. Leur amour de l'indépendance personnelle les a

conduits à l'horreur du caporalisme, mais ils l'ont poussée jusqu'à ne plus savoir respecter les consignes. Se sentant « débrouillards », ils négligent l'impérieuse nécessité de prévoir. »

Nous acquiesçons bien volontiers à ce jugement qui nous paraît véridique. Ne peut-on le corriger ou le compléter en ajoutant que « l'autorité de la méthode » a de grandes chances de ne pas être méconnue par les « administrés » si on en constate la présence plus stable chez ceux qui ont la charge d'administrer. Les Français — qui ont retrouvé une « tête épique » — sont assez malléables. Les temps actuels le prouvent surabondamment.

Mais comme nous le conseille excellemment M. Biard d'Annet, il n'est point indispensable d'attendre que les exemples nous viennent d'en haut, pour « remettre de l'ordre dans la maison ».

Il y a, il y aura du travail pour tous.

M. CHARLES-BENOIST

Si nous en doutions un seul instant, une conversation avec M. Charles-Benoist suffirait à dissiper notre hésitation et à réduire à néant les illusions décevantes de ce « fool's paradise » dont nous entretenait M. Biard d'Aunet.

Quiconque, avant la guerre, éprouvait le besoin d'éclairer les autres ou de s'éclairer lui-même sur les problèmes politiques de quelque nuance qu'ils pussent être, ne manquait jamais d'aller puiser quelque lumière auprès de M. Charles-Benoist.

Bien mieux; il s'en faisait un devoir.

C'est qu'en effet M. Charles-Benoist, qui joint à plusieurs titres éminents ceux de membre de l'Institut, de rédacteur politique à la *Revue des Deux Mondes*, de Député de Paris, M. Charles-Benoist est, à proprement parler, un maître en science politique et même en science sociale, et il voisine sous la coupole du palais Mazarin avec M. de Launay, par exemple, qui, lui, est un scientifique pur.

L'agréable mission s'imposait donc à nous d'aller nous documenter un tantinet auprès de celui qui possède sur le bout du doigt tous les prémices, tous les ressorts, tous les rouages, toutes les évolutions, les

théories, les transformations de la politique d'hier et des siècles périmés.

Chez nous, seulement? Non, chez tous les peuples. M. Charles-Benoist a sondé Machiavel et Bismarck, William Pitt, voire Périclès, Lycurgue et Solon, que connaissait aussi, dit-on, M. Lambros, Grec moderne.

Et nous sommes convaincu que si, quelque part, sur cette planète, une peuplade voulait dresser une Constitution, établir une charte, c'est à M. L. Renault ou à M. Charles-Benoist qu'elle ferait appel.

Nous parlons ici sans ironie aucune. A la Chambre, à l'Institut, à l'École des sciences politiques, l'aimable Député du VIe arrondissement jouit d'une autorité particulière. Ses ouvrages, nombreux et variés, la justifient pleinement. Ils portent, la plupart, sur l'*Organisation de la démocratie, la crise de l'État moderne, l'organisation du travail, les sophismes politiques de ce temps*, les formes, les principes et les procédés de gouvernement. Ils sont pleins de bonne nourriture, bien composés, écrits d'une langue alerte, nuancée, facile, qui donne de la vie aux plus arides problèmes.

Ajoutons — le Salon des Quatre Colonnes et la Salle des Pas-Perdus au Palais Bourbon pourraient en témoigner... s'ils parlaient — que M. Charles-Benoist a une grande réputation d'homme d'esprit et que ses saillies sont redoutables, car elles piquent de façon cuisante le défaut d'autrui.

Une conversation, même à bâtons rompus, avec un interlocuteur de cette qualité ne pouvait que tenter doublement un enquêteur.

Mais, après les rites d'introduction usuels en une demeure historique ou moderne, ou bien au hasard de la rencontre, poser à brûle-pourpoint à quelqu'un la question : « Que pensez-vous, monsieur, de la politique de demain et ne croyez-vous pas que...? » Poser cette question est parfois chose délicate, surtout quand on franchit le sanctuaire d'un homme occupé comme l'est M. Charles-Benoist, robuste travailleur.

Rue de Tournon, non loin de la demeure où vécurent et s'aimèrent — ont raconté des mémorialistes curieux — Hébert, dit le Père Duchesne et Mlle Lenormand, la « Sibylle de l'Impératrice Joséphine », près de la maison de M. Alexandre Ribot, à quelques pas du Luxembourg, se trouve le grand hôtel d'Entragues.

Là est le logis quiet, austère, de M. Charles-Benoist. Une femme charmante y habita avant lui et y mourut fort tard : Mme d'Houdetot, l'amie de Jean-Jacques Rousseau et de Saint-Lambert. En gravissant le spacieux escalier de pierre, nous évoquions un souvenir.

Chaque soir, avant de se coucher, la comtesse d'Houdetot pratiquait, sur ses vieux jours, un rite que Mme Vigée-Lebrun nous rapporte en ses *Souvenirs*. Ayant aimé Saint-Lambert, ayant fermé ses yeux, gardant sa mémoire vivante qui ranimait les laves de sa jeunesse enfuie, elle frappait trois fois le plancher de sa pantoufle, en disant : Bonsoir, mon ami, comme si, par cet appel qui était un au-revoir gracieux, elle voulait ressusciter l'ombre de l'être chéri et perdu... *loved and lost.*

Si M. Charles Benoist allait faire surgir, devant nous, dans cette demeure historique et peuplée de souvenirs, une Constitution nouvelle, une solution efficace aux problèmes d'aujourd'hui et d'après-guerre?

Quelle aubaine pour nous !

A notre première interrogation, le Député de Paris, lorgnon figé sur un nez spirituel, barbiche en avant, lève les bras et sourit :

— M'interroger sur la politique de demain ! Mais vous n'y pensez pas? Qui donc aujourd'hui peut avoir des données précises sur ce que sera l'après-guerre? Qui? Je fais les plus formelles réserves en ce qui concerne la possibilité d'indiquer, dès maintenant, des solutions pour des problèmes qui se poseront après la guerre ou qui seront développés ou transformés par elle.

— Mon Dieu, mon cher maître, nul n'est prophète en son pays. C'est vrai. Et d'aucuns l'ont dit et répété avant Henri-Robert. Mais un écrivain politique comme M. Charles-Benoist ne peut pas, croyons-nous, se désintéresser, à l'heure actuelle, de ce que sera demain. Un maître en science politique ne pourrait-il formuler son opinion après des parlementaires, des industriels, des savants, des sociologues? N'avez-vous pas écrit : l'art est long, la vie est brève? Des hommes d'expérience et d'autorité ont, croyons-nous, le loisir de profiter de cette brièveté de la vie pour nous indiquer quelques

« directives » pour plus tard, comme dit votre confrère, M. Paul Bourget? Croyez-vous à une orientation nouvelle des partis après la guerre et à la prédominance des questions économiques?

— Allons, puisque vous insistez, je veux bien vous répondre, mais n'attendez pas de moi une déclaration qui passerait pour une prophétie dictée *ex cathedra.* Orientation nouvelle des partis? Laissons cela pour l'instant. Je crois à l'existence des partis. Il y en a eu. Il y en aura. C'est dans l'ordre. Mais toutes les questions, voyez-vous, se fondront dans les questions sociales.

N'oubliez pas qu'avant la guerre, là où ne se posait pas la question de la forme constitutionnelle, les problèmes économiques et industriels étaient en train de primer tous les autres. Dès 1895, la vue de cette prédominance m'avait amené à défendre la théorie d'une représentation des intérêts économiques. Que prévoir, au milieu de la formidable guerre, d'où peut résulter, peut-être, la plus grande révolution sociale de tous les temps?

Pour donner une suite aux théories que j'esquissais, je suis gêné, car d'autres problèmes vont être posés, ceux d'hier ou d'avant-hier vont prendre une forme nouvelle. Étudiant il y a plusieurs années la position de la question sociale, ses origines, son développement, la crise de l'État moderne, l'organisation du travail, j'ai cherché à établir que la crise que nous traversions alors était double, à la fois politique et économique ou sociale. Celle que nous traversons aujourd'hui est si complexe que, vraiment, il est fort difficile, impossible même de fournir des probabilités. Politiquement, économiquement, l'État moderne me paraissait devoir être construit d'en bas, fondé sur le nombre, fait pour

lui, mené par lui, et, en ce sens, démocratique; mais ni politiquement, ni économiquement, cet État n'était encore fait, ni fondé ni construit. Le vieux monde politique et économique n'était déjà plus, mais le nouveau, promis depuis un siècle, n'était pas encore ou s'ébauchait à peine. Quelle sera, cette fois, la face de la terre? Nul ne peut le dire.

— Nul ne le sait, mais puisque la science politique se défend — et vous l'avez dit — de tomber dans la métaphysique ou l'idéologie, puisqu'elle se base uniquement sur l'observation attentive des faits, n'estimez-vous pas que, d'ores et déjà, cette expérience des choses présentes peut faire entrevoir des problèmes futurs, et partant, nous inciter à en chercher la solution?

— Il y a connexité entre l'ordre politique et économique. Qui touche à l'un touche à l'autre et réciproquement. Aujourd'hui, comme hier, je considère qu'il ne faut demander aux livres comme à la vie que des faits et ces faits, il convient de les réclamer à l'observation directe ou indirecte, mais également scrupuleuse et sincère. Apporter en ces choses de la vie autant d'impartialité sereine qu'on en apporte aux choses de science, se placer, en ce moment, dans la position d'indifférence du naturaliste qui observe, arriver à se mettre en une sorte d'état de grâce intellectuelle est bien malaisé, à cette heure. Cependant si, fidèle à notre méthode, qui cherche à voir *réel* et *complet*, nous examinons le présent, toutes réserves faites, bien entendu, je crois que, dans l'ensemble, beaucoup de problèmes qui sollicitaient notre atten-

tion avant la guerre continueront après à se poser devant nous.

On a beaucoup critiqué le régime parlementaire; on m'a même considéré comme son adversaire. J'ai protesté et je protesterai. Malgré ses défauts, j'ai toujours été le défenseur de ce régime. J'ai cherché non à le détruire, mais à le construire. J'ai dit que ce régime n'était pas très bien adapté à une démocratie moderne, qu'il était une espèce de régime bourgeois, supposant une éducation bourgeoise, que dans une société démocratique nous avions des institutions aristocratiques, que ce régime il fallait, enfin, l'adapter à la démocratie.

— Par la représentation proportionnelle, peut-être?

— Ah! oui, la R. P. Vous m'avez déjà interrogé sur ce sujet en 1912. La R. P., notez bien, n'a jamais été considérée par moi comme possédant la solution totale de l'État moderne, mais comme un acheminement. Le malaise politique d'avant la guerre, les frictions entre les partis tenaient essentiellement à une rupture d'équilibre entre notre état social et notre régime. Où est, où sera la solution? Que faudra-t-il faire? Simplement chercher à établir l'harmonie et l'équilibre. La R. P. est un moyen.

— Croyez-vous qu'au lendemain de la guerre, la même question se posera?

— Je le crois. Il faudra bien qu'on la résolve. Le régime parlementaire suppose et exige des partis. Il y aura donc des partis. Or, la représentation

proportionnelle se prête mieux que tout autre système électoral à en constituer. Les partis sont les organes dont elle est la fonction. Elle les crée nécessairement où il n'y en a pas.

Il lui en faut pour qu'elle joue, et comme il lui en faut, s'il n'y en a point, elle en fait.

Pour que la terre de France fût représentée dans sa réalité vivante, outre ce qu'il faudrait encore et qui viendra plus tard, il faudrait la représentation proportionnelle par région ou, en attendant, par département. Je l'ai dit, à la tribune de la Chambre, avec Jaurès et d'autres de mes collègues.

Je suis persuadé que l'arrangement des institutions se fera peu à peu, et que tous comprendront, après la guerre surtout, la nécessité de mettre ces institutions en harmonie avec l'état social. Je n'ignore pas que la question de la décentralisation et du régionalisme est une question fort délicate. Elle se posera demain, soyez-en sûr.

— M. Paul-Meunier envisageait comme nécessaire, indispensable, dès aujourd'hui, une révision de la Constitution. Puisque vous n'avez cessé d'étudier la crise ou les crises de l'État moderne, n'estimez-vous pas que cette révision s'impose et facilitera l'équilibre entre l'état social et le régime parlementaire? Vous avez, au reste, toujours été, croyons-nous, partisan d'une revision de la Constitution?

— Parfaitement, nous répond M. Charles-Benoist et, à la veille de la guerre, j'ai traité cette question devant mes électeurs. Comment se fera cette revision, selon quelles modalités, je ne puis vous l'indiquer aujourd'hui; mais elle se fera.

— En dehors de ces considérations générales, vous plairai il, touchant surtout les questions *sociales* que vous estimez devoir dominer toutes les autres, économiques, industrielles ou politiques, d'en préciser quelques-unes comme devant exiger une solution immédiate après la guerre?

— Les problèmes ne manqueront pas. Il y aura du travail pour tout le monde.

Il faudra, avant tout, refaire la France, redonner du sang, des forces à ce peuple qui se sacrifie si noblement, repeupler notre pays qui se saigne aux quatre veines pour la défense du droit. Oui, il faudra se préoccuper de cette question de la repopulation, de la natalité française et, en première ligne, protéger cette race, l'armer contre le redoutable fléau de l'alcoolisme. On n'a rien fait, on ne fait presque rien contre l'alcoolisme. Il faut agir, il faudra lutter de toutes nos forces et enrayer le mal.

D'autre part, en raison de l'énorme développement des charges financières qui pèsent et pèseront sur elle après la guerre, la France ne pourra pas payer avec les seules ressources de son bas de laine. Il faudra donc développer la production nationale et cela nous entraînera vers d'autres conditions et d'autres arrangements sociaux. Produire, il faudra produire. Nous avons, malheureusement, un système des plus arriérés, en fait d'outillage national. Il y a eu de lourdes erreurs de conceptions. On vous l'a déjà dit, je crois. Je n'y insisterai pas. Mais que l'on sache que la première condition pour gagner de l'argent, pour produire, pour exporter au dehors, c'est d'en fournir les moyens, d'améliorer, de développer, d'étendre les transports, l'outillage, et cœtera, et cœtera. Les personnalités que vous avez interrogées vous ont indiqué d'utiles réformes sur ce point.

— Un mot encore, cher maître. Comment concevez-vous l'intervention de l'État en ces sortes de problèmes ?

Et M. Charles-Benoist, souriant, nous répond :

— La question est brûlante... et bien vaste... Permettez-moi de la réserver.

Ayant déjà abusé de la bonne grâce de notre éminent interlocuteur, nous n'avons pas insisté; nous l'avons remercié sincèrement des indications intéressantes qu'il avait consenti à nous fournir. Mais en descendant l'escalier de l'hôtel d'Entragues l'ombre de Mme d'Houdetot s'était évanouie. Les trois petits coups de la pantoufle ne retentiront plus. Attendons néanmoins les réformes promises, désirées par M. Charles-Benoist. Nous n'aurons pas loisir de méditer sur elles en un asile aussi charmant.

M. CHARLES GRUET

« Des réformes — mais pas de caporalisme économique. »

Un de nos administrateurs les plus distingués, M. Charles Gruet, maire de Bordeaux, cité maritime, dont le développement s'accroît de jour en jour, a bien voulu nous donner son opinion autorisée sur l'ample matière de la politique de demain.

Il s'est exprimé ainsi :

J'ai déjà eu l'occasion de le dire : bien téméraire serait celui qui aurait la prétention de prévoir ce que sera l'orientation politique après la guerre.

Tout au plus pourrait-on tourner ses regards vers les tranchées pour y chercher une réponse à votre première question. L'influence des diverses générations de combattants qui luttent aujourd'hui sur tous les fronts se fera, sans doute, sentir dans le mouvement politique qui suivra la paix. La mentalité de beaucoup d'entre eux se sera modifiée aux dures épreuves de la guerre. Le mélange de ce qu'il est convenu d'appeler les classes sociales aura provoqué des rapprochements, fait tomber bien des préventions. Les périls partagés, les douleurs, les angoisses, les joies même vécues en commun auront créé une véritable fraternité qui, le danger passé, ne disparaîtra pas totalement.

Il en restera toujours assez, je le souhaite, mieux encore, je l'espère, pour éviter des déchirements et imposer à chacun l'obligation de se dévouer exclusivement au relèvement de toutes les ruines accumulées pendant les années de guerre. Nul ne se soustraira à l'effort à réaliser.

Nous nous sommes vraiment trop méconnus jadis, trop dénigrés nous-mêmes. Ce que nos incomparables soldats : bourgeois, artisans, ouvriers, paysans, confondus dans l'accomplissement du plus sublime des devoirs, associés dans le même idéal de liberté, d'indépendance et de justice, réalisent stoïques dans la boue des tranchées ou pleins d'entrain sur le champ de bataille, ils le réaliseront, la paix venue, avec la même ardeur, dans la lutte économique qui en sera la suite.

Oui, la question économique s'imposera avec une telle force qu'elle dominera toutes les discussions, absorbera toutes nos pensées. Voudrions-nous nous y soustraire pour porter notre attention vers d'autres sujets que nous y serions constamment ramenés par les plus pressantes exigences.

A quel chiffre de milliards s'élèvera, en Europe seulement, la dette des belligérants? Impossible d'envisager cette question sans éprouver une sorte de vertige. Il faudra pourtant bien y faire face.

Les méthodes d'avant-guerre, les bases sur lesquelles reposait naguère notre édifice financier — simple budget de cinq milliards — paraîtront bien faibles pour supporter pareilles charges. Problème formidable dont la solution serait vainement recherchée dans les leçons du passé !

Ce passé n'offre rien, en effet qui puisse, même de fort loin, se comparer à ce que nous contemplons aujourd'hui, ou nous servir d'exemple. Il faudra donc recourir à de nouvelles formules. Certains principes considérés, hier encore, comme intangibles ne seront-ils pas modifiés sinon même abandonnés

parce que impuissants ou surannés? Les prévisions des économistes les plus clairvoyants ou les plus avertis sont tellement dépassées !

Quoi qu'il en soit, toutes ces richesses anéanties nécessiteront la création de nouvelles richesses. Nous devrons en puiser les principaux éléments dans le sol si fertile de notre pays, dans l'exploitation intensifiée des ressources de toutes sortes qu'il recèle, véritables trésors dont beaucoup sont encore inutilisés, et enfin dans notre superbe empire colonial.

Pour mettre en valeur cet immense et somptueux patrimoine la tâche est considérable; elle ne doit pas être au-dessus de nos forces si les pouvoirs publics savent par de sages mesures législatives susciter, encourager des initiatives qui ne feront pas défaut au triple point de vue maritime, commercial, industriel, à la condition expresse que ces mesures soient empreintes d'un esprit largement libéral et dépouillées de toute préoccupation formaliste ou tracassière. L'ingérence administrative devra se faire sentir le moins possible partout où les grands intérêts de l'État ne seront pas en question.

Il faut tout redouter d'une réglementation outrancière dont nous avons déjà trop souffert et d'une discipline — le mot a été prononcé devant moi par un homme public placé dans une situation très élevée et dont je regrette de ne pouvoir citer le nom — qui refrénerait de très utiles audaces. L'intérêt est, d'ailleurs, le plus sûr régulateur de toute entreprise. N'allons pas, dans cet ordre d'idées, chercher nos exemples en Allemagne, notre mentalité est par trop différente.

Non, le génie français ne s'accommodera jamais de cette sorte de caporalisme économique, laissons-lui, au contraire, la pleine liberté de son essor; il saura, tout seul, accomplir les plus grandes choses.

Il suffit d'arrêter un instant sa pensée sur ces graves et redoutables problèmes pour rester convaincu

que leur solution heureuse ne peut être obtenue qu'en groupant en un seul faisceau toutes les volontés' toutes les intelligences.

Nous aurons donc à nous faire confiance les uns les autres, à concerter nos efforts, à accepter certains sacrifices dans le noble but de replacer au rang qui lui appartient notre chère et douce France, infiniment grandis devant la conscience universelle par la beauté de sa cause et ses héroïques exploits.

Toutes les prévisions, économiques et financières, se trouvent et se trouveront dépassées. Résultat : un effort immense et continu pour le relèvement et la prospérité du pays. L'honorable M. Gruet semble souhaiter que la « fraternité des tranchées » subsiste après la guerre. Ne risquons nulle prophétie sur ce thème. Quand on entend le Maire d'une grande ville, qui a, pour le moins, autant charge d'âmes qu'un législateur et plus de responsabilités immédiates, émettre le vœu que, pour la direction des affaires publiques, l'ingérence administrative se marque d'une manière un peu moins zélée, tatillonne, indiscrète et paperassière aussi, évidemment, on devine qu'il a de justes, de sérieuses raisons pour formuler ce souhait.

M. Charles Gruet n'est pas seul à juger ainsi.

Mais ne nous avait-on pas parlé — il y a bien longtemps — d'une réforme administrative qui devait même, au regard de certains, précéder cette réforme électorale qui fit éclore au Palais Bourbon tant de débats brumeux et tumultueux, tant de votes contradictoires et obscurs?

« Il faut commencer par le commencement », disait M. Paul-Meunier à propos de la revision de la Constitution. Chaque promoteur ou partisan d'une réforme répétera le même axiome.

Mais par où commencer ? Où est le commencement? La table rase est impossible. Nos plus farouches destructeurs d'avant la guerre le reconnaissaient eux-mêmes. Les murs de l'édifice sont solidement bâtis. Il y a quelques cloisons à abattre, quelques pièces à aérer. Oui, il faut un peu de lumière, beaucoup même, d'après M. Jean Cruppi. Continuons à ouvrir les fenêtres.

M. JEAN CRUPPI

« Assez de programmes et de catalogues — Une maison nouvelle dans la France rajeunie. »

M. Jean Cruppi, Député de la Haute-Garonne, est un de nos parlementaires les plus distingués. — L'épithète ici n'est point banale. — Ancien Ministre, il a quitté la magistrature, où il occupait une des plus hautes fonctions, pour la politique.

Apporte-t-il, dans la déclaration courageuse qu'il a consenti à nous faire, l'argumentation précise et convaincante d'un avocat général qui en appelle au pays et non plus à la Cour de Cassation des querelles déprimantes qui divisaient les partis politiques et paralysaient leur action? Elle embrasse le problème dans sa généralité la plus étendue. Elle donne à réfléchir.

Au Palais et à la Chambre M. Jean Cruppi est considéré comme un orateur éloquent. C'est un esprit cultivé, familiarisé avec les questions d'art et de littérature. Il a voyagé hors des frontières de la « douce France ». Les impressions diverses qu'il a rapportées de ses voyages à travers l'Europe ont-elles influé sur son opinion touchant la politique

d'hier et de demain? Nous n'oserions l'affirmer en toute certitude. Mais il nous semble bien que le diagnostic de M. Jean Cruppi porte la marque d'un de ces « Examens de conscience », que commandent souvent, en même temps qu'un grand désir de sincérité, le contact « intelligent », la compréhension affinée des hommes et des institutions des autres pays. L'honorable et très accueillant Député de la Haute-Garonne nous a confié ses inquiétudes, ses scrupules et ses espoirs. Ils sont lourds de pensée :

La politique de demain !... je sais ce que je voudrais qu'elle fût; mais, ce qu'elle sera, que sais-je? Il y a, à son sujet, des symptômes heureux; il en est de détestables, tels que la croissance de l'alcoolisme, fléau contre lequel on ne lutte pas.

Dans le choc des passions que la guerre a surexcitées (les belles et les autres), il faudra que les belles l'emportent, prolongeant au delà de la victoire l'union des volontés pour l'organisation de notre pays dans le travail et dans la paix.

Les années qui se sont écoulées depuis le début de la guerre ont dévoré plus d'un siècle d'histoire, et, quand l'humanité, au jour incertain de la paix, s'éveillera du cauchemar tragique, les survivants verront devant eux un monde nouveau. C'est alors que la France devra, pour être digne de la haute place que ses enfants lui conquièrent, triompher d'abord d'elle-même, renoncer à d'anciennes erreurs, à de vaines querelles.

Ainsi, allons-nous voir les Français, qui ont tant souffert de la division religieuse, reprendre le combat séculaire, faisant obstinément du problème divin, du problème de l'âme et de la destinée, le champ clos des partis, de la dispute du pouvoir?

Les partis politiques vont-ils s'enliser toujours dans les vieilles ornières, la querelle des groupes, dans ces médiocres jeux de l'intérêt et du hasard, où s'exercent des ambitions mesquines et de forts appétits?

S'il en était ainsi, pourquoi seraient morts les héros !

Lorsque la Chambre actuelle (qui s'applique très noblement à une tâche pour laquelle le peuple ne l'avait pas élue) aura accompli son mandat, il faudra qu'une Assemblée, issue d'un scrutin large et que je voudrais régional, s'applique à guérir nos blessures, à faire une maison nouvelle à la France rajeunie. Puissent les hommes d'expérience, de valeur et de compétence, qui ne manquent pas dans notre pays, accourir vers cette Assemblée et s'efforcer d'y prendre place, au lieu de se tenir trop nombreux à l'écart, en critiques impuissants et moroses.

Puisse cette Assemblée extraire d'elle-même un gouvernement stable et collaborer avec lui pour l'exécution courageuse d'un programme précis dicté par l'intérêt national.

Sans doute, il faut qu'une nation vivante ait des partis vivants et divisés. Mais il ne faut pas que les miettes d'un pouvoir dispersé tombent aux mains des servants de multiples chapelles où le culte du moi est le seul en honneur.

Il faut que la liberté soit créatrice d'ordre, de prévoyance, de discipline consentie.

J'admets qu'après la guerre les problèmes économiques domineront les autres, et même les écraseront, comme vous l'a dit Painlevé.

Relever les industries ruinées, en multiplier de nouvelles, fonder le travail national sur les bases d'une forte éducation technique, mettre en valeur la terre négligée, utiliser les forces naturelles, réformer nos banques, notre diplomatie commerciale, poursuivre avec nos alliés des ententes fécondes; sortir

en tout des mots, aller enfin droit aux réalités, à l'action : c'est un programme nécessaire. Jusqu'à ce jour, on a, dans les choses essentielles, surtout écrit et discouru; on a inscrit sur le papier le bilan de tous les systèmes, leur doit et leur avoir; et on a ainsi composé, avec talent et de bonne foi, une sorte de répertoire colossal de tout le bien qu'il faudrait faire et du mal qu'on n'a pas toujours évité.

Maintenant, assez de programmes et de catalogues ! Que la France après la guerre aille au travail comme elle va au feu.

Donc, j'admets que, du point de vue économique, notre devise soit : produire, produire avec plus d'intensité... Mais, cela n'est pas tout, et ce n'est même pas l'essentiel. D'abord, on ne veut pas, je pense, que la France s'égare, à la suite de l'Allemagne, dans le Walhalla économique des Bernhardi, des Otto Tannenberg, dans le cauchemar de la « quantité », dans l'effort d'un matérialisme brutal, d'une production sans mesure, de l'enrichissement proposé comme but à l'existence humaine.

N'oublions jamais qu'au point de vue intellectuel, et même commercial, dans cette lutte moderne entre la « quantité » et la « qualité » que Ferrero a finement décrite, notre pays représente la qualité.

Et c'est surtout en qualité morale, intellectuelle et sociale que la France, après la guerre, aura le devoir d'exceller, de se surpasser elle-même.

Voyez d'ailleurs comment les choses ont tourné. Lentement, progressivement, depuis l'agression lentement enrayée qui faillit être triomphante, la lutte des nations a revêtu son véritable caractère. Elle apparaît aujourd'hui comme un problème moral, le plus vaste et le plus douloureux qui se soit posé devant la conscience humaine. La ligue des peuples de l'Entente, malgré tant d'intérêts, de conflits matériels mis en jeu, est pourtant, avant tout, de structure idéaliste. Au delà de ses revendications

légitimes, des restitutions et des réparations nécessaires, son objectif, hautement proclamé, est de créer entre les nations, pour la justice et pour la paix, dans l'Europe et le monde, une société fondée sur les principes de la démocratie.

Et ainsi, la démocratie, discutée, menacée, au début de la guerre, dans la période des succès allemands, apparaît aujourd'hui intangible et proposée à l'humanité meurtrie, comme le but, le port et la garantie nécessaire. Cela crée de grands devoirs à la démocratie française. Parmi des erreurs et des fautes, elle a donné de beaux exemples d'héroïsme et d'union : elle doit en donner de plus beaux au monde.

Son objectif suprême, après la lutte, consistera, autant qu'à produire et à échanger des marchandises, à aborder les problèmes de l'éducation, de la justice, de l'organisation sociale dans un esprit nouveau, plus idéaliste dans le but et plus pratique dans les moyens. Ainsi, dans les problèmes de la paix victorieuse, le plus grand, le plus pressant à résoudre sera le problème moral.

Les partis politiques ont vécu dans la rétrospective, disait M. de Monzie. Sera-ce continuer les mêmes errements que reprendre les luttes « religieuses » d'autrefois? On a confondu religion et politique. Les cloisons qui les séparaient n'ont pas été toujours étanches. A qui la faute? Si, demain, le régime républicain est attaqué par des adversaires qui n'ont sans doute pas désarmé, M. Jean Cruppi, nous l'imaginons, ne sera pas des derniers à se joindre au « Bloc » dont parlait M. Milliès-Lacroix.

Querelles des groupes, tractations des petites chapelles, appétits mesquins, ambitions trop per-

sonnelles, tout cela a, en effet, trop longtemps figé sur place ceux qu'un membre de l'Institut appela des « politiciens ».

Voilà pourquoi, sans doute, tant d'esprits éminents, qui auraient pu être si utiles, n'ont pas voulu s'égarer dans l'arène. Il faut nettoyer, purifier les « écuries d'Augias », pense M. Jean Cruppi, qui nous fait entendre des conseils fort judicieux. Et nous n'ignorons pas qu'en ce qui concerne principalement « l'élargissement du scrutin », le Député de la Haute-Garonne est depuis longtemps acquis à cette idée.

L'esprit nouveau qu'il réclame dépasse celui que préconisait Spuller. Un objectif plus idéaliste dans le but, plus pratique dans les moyens. On ne saurait mieux synthétiser l'inspiration — nécessaire — de la politique de demain.

Dans quelle mesure, avec quel esprit les partis extrêmes sont-ils appelés à entreprendre cette tâche de « réformation »?

Que pensent les syndicalistes du thème de cette enquête? Nous l'avons demandé à quelques-uns des plus notoires. Tous n'ont pu nous répondre. Au reste, on connaît leur opinion. Le problème les intéresse. Ils en discutent avec moins d'âpreté qu'auparavant, avec vigueur toujours et avec un souci visible et fort légitime d'améliorations et de réformes.

M. TINTIGNAC

« La lutte de classes s'intensifiera. »

M. Tintignac, ancien Secrétaire général de l'Association générale des P. T. T., se défend, apparemment, de parler au nom de cette Association importante, qui fut parfois en délicatesse avec le gouvernement de M. Clemenceau. Il ne parle — dit-il — qu'en son nom personnel. Son avis n'en est pas moins fort digne d'attention; il accuse peut-être des symptômes qui ne paraîtront pas tous heureux à M. Jean Cruppi.

Il est toujours délicat et un peu vain d'augurer de l'avenir, surtout de l'avenir politique. L'expérience nous montre que les hommes les plus documentés, les cerveaux les mieux organisés, n'ont pas été à l'abri de lourdes erreurs, lorsqu'ils ont voulu prédire les conséquences des grands bouleversements.

Parmi les grands hommes de la Révolution quel est celui qui eût seulement pu supposer que la France se plierait à l'autocratie de Napoléon?

Je répondrai donc à votre demande avec d'autant plus de circonspection que mon peu de connaissance des hommes et des choses ne me permet pas de porter un jugement autorisé.

Je viens d'abandonner le Secrétariat général de l'Association générale des Agents des P. T. T. que j'ai tenu pendant près de quatre ans. Je puis donc

parler en mon nom personnel et vous donner une opinion tirée des enseignements et des indications que j'ai recueillis pendant l'accomplissement de mon mandat.

Faut-il prévoir, après la guerre, un changement profond dans l'orientation de la politique?

Encore faudrait-il s'entendre et déterminer dans quel sens elle était orientée avant la guerre.

En fait je crois bien que son vice capital était justement de manquer d'orientation. Les grands courants étaient mal définis, les directives étaient incertaines, les programmes incohérents et l'harmonie manquait même parmi les représentants des grands partis.

On peut admettre néanmoins que le navire marchait au gré des vents, lentement, dans la voie démocratique.

Le pays continuera-t-il de s'accommoder de cette marche lente au retour des poilus?

Je le crois d'autant moins que la guerre, malgré ses horreurs, aura porté ses leçons.

Le peuple qui aura largement payé de son sang réclamera le droit et la liberté de vivre dans la paix du travail; il sera impatient d'obtenir la place qui lui revient.

Il est vraisemblable qu'il exigera à brève échéance une meilleure organisation du travail et la participation aux bénéfices; l'application des lois sur l'hygiène, un relèvement des retraites, la protection des familles nombreuses, la réglementation ou la taxation des loyers, etc...

Sans doute aussi se rendra-t-il compte qu'il n'a pas fallu trois ans de caserne pour faire des soldats.

Quand il sera renseigné sur l'acharnement mis par le Sénat à défendre le capitalisme, il jugera peut-être que cette institution a fait son temps.

La lutte de la libre pensée contre le cléricalisme ne me paraît pas close.

Même si cette idée paraît subversive, je crois que la lutte de classes s'intensifiera et remplacera cette union sacrée factice que l'on invoque en se déchirant.

Au fond, la politique de demain me paraît devoir se ramener à une guerre ardente au régime capitaliste.

En répondant à votre première question j'ai également répondu en partie à la seconde.

Non seulement il y a lieu de supposer que la question économique devra être mise au premier plan du programme des partis; mais encore je ne crois pas qu'il puisse en être autrement.

La situation du budget, la rénovation économique, la reprise du travail et des affaires, les questions de salaires, les loyers, et j'en passe, poseront des problèmes d'une urgence inéluctable qu'il serait dangereux d'écarter.

Il ne me paraît pas douteux que la politique pure passe au second plan. Je suis d'avis qu'il faut le souhaiter.

Les organisations ouvrières se sont déjà engagées dans la voie des réformes économiques; les grands partis les y suivent ou les combattent selon qu'ils servent la démocratie ou la réaction.

Le mouvement est parti, je ne crois pas qu'on réussisse à l'enrayer.

M. Tintignac sera-t-il bon prophète en nous disant que la lutte de classes reprendra, après la guerre, avec plus de vigueur? Les précédentes déclarations que nous avons enregistrées fidèlement nous laissaient entrevoir, sinon la prolongation durable de l'union sacrée, du moins une coopération possible du capital et du travail.

M. Tintignac parle un langage franc et dépourvu d'ambiguité. Il est bien loin de refléter le mol opti-

misme dont parlait M. Léon Bérard. Mais plusieurs des réformes qu'il réclame énergiquement et qu'on attend avec lui, sont reconnues nécessaires par plusieurs de nos législateurs, de nos savants, de nos sociologues?

Alors, peut-être pourra-t-on s'entendre et M. Tintignac qui à l'A. G. des P. T. T. fit preuve de fermeté, de décision et de bon vouloir abaissera la barricade, de son plein gré.

Espérons-le. Quoiqu'il advienne, l'avertissement qu'il nous donne est un avertissement dicté par de bonnes raisons que M. Tintignac ne nous expose pas sans avoir réfléchi.

M. E. QUILLENT

« Plus de politique de personnes. Plus de coteries. »

M. E. Quillent est Conseil judiciaire de l'Union des Syndicats ouvriers du département de la Seine. Il fait partie de la Confédération Générale du Travail. Il nous dit quelques vérités un peu rudes. Mais nous savons qu'il faut être parfois brutal afin d'être sincère.

Et M. Quillent est sincère. Le son de cloche qu'il nous fait entendre n'est point précisément le signe annonciateur de temps « douillets », si nos législateurs n'abordent pas résolument une politique vigoureuse de réalisations immédiates.

Selon moi, après la guerre, un changement important s'imposera dans l'orientation de la politique non seulement de notre pays, mais des autres nations, qualifiées civilisées; autrement, les gouvernements, quelle que soit leur forme, peuvent s'attendre à de graves difficultés.

On a demandé au prolétariat de tous les pays en conflit des sacrifices incommensurables, qu'ils ont consentis — dans une certaine mesure, il faut l'avouer, parce qu'ils ne pouvaient s'y soustraire — surtout

parce qu'il était proclamé de toutes parts qu'on luttait ici et là pour le droit, la justice, le bien des peuples, et pour la paix définitive entre les nations.

Partout on a fait planer l'Union sacrée au-dessus de l'abnégation qu'on exigeait de chacun, et, il faut le reconnaître, c'est particulièrement au bas de l'échelle sociale que le pacte a été le plus scrupuleusement respecté.

Si les gouvernants de toutes étiquettes oubliaient après la guerre ce qu'ils doivent aux peuples, il est peu probable que ceux-ci se résigneraient à supporter dans la paix tout le poids des désastres qu'ils ont tout fait pour éviter.

Il faudra donc qu'à la politique de personnes et de coteries, qui a tant contribué à discréditer le parlementarisme de notre pays, fassent place l'étude sincère et la réalisation rapide des questions économiques.

Ces réformes réelles, qui doivent améliorer le sort de ceux qui produisent toutes richesses, coûteront cher, dira-t-on? A cela les travailleurs répondront que tant de milliards furent trouvés pour tuer qu'on peut, sans peine, avec un peu de bon vouloir, trouver les millions nécessaires pour rendre la vie meilleure à ceux que la mort aura épargnés.

Si les hommes qui assument la responsabilité de gouverner veulent rester sourds et aveugles aux maux encore aggravés dont souffrent les prolétaires, s'ils ne voient dans leur fonction que l'honneur et les jouissances qui en découlent et aussi les profits qu'ils savent trop souvent en retirer, c'est la guerre sociale plus acerbe que jamais qui, au lieu de la paix douce et féconde, à laquelle nous aspirons avec une si fébrile impatience, viendra faire suite au massacre international.

Oui, il faut que les législateurs comprennent qu'ils ne pourront différer les lois promises depuis si longtemps. Chez nous, spécialement, il faut que le Sénat se décide à travailler plus courageusement et cesse

de garder par devers lui les projets que couvrent des années et des années de poussière.

Il faudra aussi que ceux qui sont chargés d'exécuter les lois décorées du titre de protection ouvrière cessent de fermer les yeux.

Il faudra que la justice devienne une réalité. Demander que dans notre société règnent désormais la justice, la liberté, l'égalité, l'humanité, n'est-ce pas exigence d'utopiste, de fou? Peut-être.

Alors n'attendons pas la paix.

Il y a bien des observations, dans cette opinion vivement exprimée, qui s'accordent avec celles qu'ont formulées devant nous nos précédents interlocuteurs. M. Quillent nous paraît découvrir beaucoup de défiance envers nos législateurs. Nous ne dirons pas si cette défiance est complètement justifiée. M. Quillent, à coup sûr, est allé un peu loin dans l'exagération pour montrer la sincérité de ses craintes et de ses espoirs. S'il confronte les témoignages que nous avons recueillis touchant la politique de demain, peut-être verra-t-il que si ses espérances et ses appréhensions sont souvent partagées — même par ceux qui se trouvent dans l'arsenal des lois, — il y a ici et là un désir nettement exprimé de réformes utiles et un appel, que M. Quillent ne sera pas le dernier à écouter, au bon vouloir de chacun pour la régénération ou la reconstruction de la France à laquelle collaboreront vigoureusement et généreusement ceux qui pensent comme ceux qui travaillent, les salariés comme les patrons, l'individu comme l'État. Est-ce là un rêve témé-

raire? Et peut-on dire que nous allons, avec le concours de tous, vers la Quatrième République, vers la Démocratie Nationale, dont Albert Milhaud nous a parlé?

Il est permis de le supposer.

CONCLUSION

Est-il nécessaire d'ajouter quelques lignes aux commentaires dont nous avons entouré les substantielles déclarations enregistrées plus haut?

Nous ne croyons pas que, analysées de près, elles sembleront trop vagues et trop générales. Une impression première se dégage de cette enquête : Aucune des personnalités interrogées — auxquelles on voudra bien accorder expérience et compétence — n'a envisagé la possibilité de continuer au lendemain de la victoire si durement, si héroïquement acquise, les erreurs d'avant la guerre, erreurs de conceptions, erreurs de méthodes, erreurs de volonté.

Il apparaît nettement que, sous le choc des événements dont les Français ont été les acteurs et les témoins et d'où la démocratie est sortie triomphante, une évolution significative s'est accomplie dans l'esprit des industriels, des parlementaires,

des hommes d'État d'hier et d'aujourd'hui, des économistes dont nous avons, en des temps où l'on ne songeait qu'à vivre au jour le jour, sollicité avec insistance l'opinion utile.

Il est fort probable, quoique des exemples récents prouvent la fragilité des espoirs les plus naturels, que les cerveaux du plus grand nombre ont subi et subiront cette évolution et qu'au contact des réalités bien des regards s'ouvriront qui, jusqu'ici, demeuraient nonchalamment fermés à ces réalités.

Si la guerre avait mûri des problèmes dont la solution urgente s'impose aux yeux de tous sans que, du haut en bas de l'échelle sociale, chacun se pénètre de son propre devoir et apporte, d'une manière continue, sa contribution d'efforts matériels et moraux à la réalisation nécessaire de ces problèmes, à la préparation d'un ordre nouveau, il serait à craindre qu'on ne jouât, consciemment cette fois et d'un cœur trop léger, un véritable jeu de dupes.

Il y a lieu d'espérer qu'on peut écarter cette perspective.

Comme le déclarait un jour M. de Monzie, « la République doit repartir sur de nouveaux frais non pas seulement dans les esprits mais dans les faits. Le principe constitutionnel n'est pas en cause, moins encore en péril ».

Quelles que soient l'amplitude et la variété des questions traitées, nos interlocuteurs sont d'accord touchant cette intangibilité de la démocratie dont

le clair regard rayonne aujourd'hui sur le monde, à travers soubresauts et fluctuations.

Quelle que soit aussi la diversité de leurs opinions, les indications, les conseils, les programmes, les directions qu'ils préconisent, marquent avec force sinon une communauté de vues préétablie, du moins une communauté de vœux pour l'organisation de cette Démocratie. M. Abel Gardey la réclame en termes vigoureux. Certains de ses collègues l'appuient avec autorité.

Il ressort par conséquent, sans que l'on veuille se nourrir de chimères, que l'heure de l'action créatrice a sonné; une action créatrice qui doit, d'abord et avant tout, s'attacher à la réparation des ruines accumulées par le fléau de la guerre et l'ignominie de la soldatesque allemande, à la restauration, à la renaissance des villages et des villes du Nord et de l'Est anéantis par les barbares.

Là est le devoir primordial. Il est bon de le dire. Il faut, il faudra le répéter.

Alors, pendant et après, on pourra faire sortir du plus grand mal le plus grand bien possible.

Malgré l'étendue des domaines parcourus au cours de cette consultation — domaine politique, économique, social, moral même, — des temps nouveaux sont aperçus. Ils sont désirés pour le relèvement le plus rapide de notre pays, pour la plus grande prospérité de la France. Assez de querelles, de coteries, de divisions intestines. On songe à faire grand et neuf. Les vieux cadres sont brisés.

On veut de la lumière pour aérer la maison et un vouloir robuste, individuel et général, pour rendre la maison plus habitable.

A l'heure où les prudents et les timorés se taisaient sans agir, des esprits clairvoyants ont condamné des formules, des étiquettes, des pratiques qui apparaissent surannés. L'Enquête que nous livrons au public le démontre. Cette condamnation est nette et précise. Elle doit être sans appel.

Il est admis, à peu près unanimement, que les partis reclassés et purifiés par une réforme électorale, à laquelle se sont ralliés plusieurs de ses adversaires obstinés, devront orienter leurs efforts, après une revision de la Constitution, vers une politique expérimentale et largement réformiste, et que, dans cette politique réformiste, les questions économiques et sociales prendront le pas sur les autres.

Conciliera-t-on, dans cette œuvre, le réalisme et l'idéalisme, comme certains veulent, si justement, si pertinemment, concilier et réconcilier le capital et le travail?

Demain nous l'apprendra.

Il est important, pour l'heure, de constater que cette possibilité, que cette nécessité ait été envisagée par les hommes éminents qui nous ont répondu. D'autre part, il apparaît indispensable, aujourd'hui plus que jamais, que c'est vers l'intérêt général et non vers l'intérêt particulier que devront converger les efforts de chacun, qu'il faudra écarter résolument tous les dogmatismes quels qu'ils soient, pratiquer, avec des méthodes sûres, une large politique écono-

mique et sociale, afin de servir de façon efficace la grandeur matérielle et morale du pays.

Ainsi, peut-être, nous acheminerons-nous vers des destinées meilleures et habiterons-nous une maison nouvelle dans la France rajeunie.

INDEX ALPHABÉTIQUE

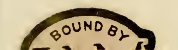
DES NOMS CITÉS

TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). 407.5.19.

5374. — Imp. des Beaux-Arts 79, rue Dareau, Paris.


University of
Connecticut
Libraries


BOUND BY

